OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

La reine Marie-Thérèse et Marie-Antoinette. 1 vol. in-12. 3 50

Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV. 1 vol. in-12.. . . . 2 »

Paris. — Impr. VIÉVILLE et CAPIOMONT, rue des Poitevins, 6.

LA REINE

MARIE LECKZINSKA

PAR

MADAME LA COMTESSE D'ARMAILLÉ

NÉE DE SÉGUR

Deuxième Édition

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1870

Retracer dans un cadre restreint la vie pieuse et retirée de la reine Marie Leckzinska, d'après les documents les plus récemment publiés sur la cour de Louis XV, tel est l'objet de cet ouvrage, dont nous publions aujourd'hui la seconde édition. Il est surtout destiné aux personnes qui, ayant peu de temps à consacrer à la lecture et aimant à y trouver des pensées utiles ou de salutaires exemples, préfèrent l'intérêt d'un simple récit

historique, pour peu qu'il soit attachant, à celui d'un roman dont la donnée, plus ou moins morale, est toujours empruntée au domaine de la fiction, et ne laisse le plus souvent dans l'esprit que des impressions fugitives ou malsaines.

La vie de Marie Leckzinska est de celles qui parlent à toutes les âmes, qui se reflètent sur toutes les situations. C'est moins la vie d'une reine que celle d'une femme chrétienne, modeste et charitable; et c'est surtout à ce dernier point de vue que la fille de Stanislas Leckzinski a acquis des droits imprescriptibles au respect et à l'admiration de la postérité. Puissent les pages qui suivent confirmer cette appréciation! Puissent-elles faire pénétrer dans le cœur de ceux qui les

parcourront, un rayon de cette foi vive, profonde, inébranlable, qui, au milieu des plus cruelles vicissitudes, ne cessa d'animer et de soutenir la vertueuse épouse de Louis XV !

LA REINE

MARIE LECKZINSKA

1703 — 1768

CHAPITRE PREMIER

Premières années de Marie Leckzinska. — Situation et malheurs de sa famille. — Séjour en Suède et à Deux-Ponts. — Établissement de Stanislas Leckzinski à Weissembourg.

Marie-Charlotte-Sophie-Félicité LECKZINSKA naquit à Breslau[1], le 23 juin 1703, d'une famille illustrée par son patriotisme, sa foi religieuse et ses vertus privées.

1. La plupart des biographes de Marie Leckzinska la font naître à Posen. C'est le duc de Luynes qui nous apprend qu'elle vit le jour à Breslau, parce que la reine de Pologne voulut avoir près d'elle un médecin qui ne sortait jamais de cette ville. La princesse fut tenue sur les fonts baptismaux par le prince Alexandre Sobieski, fils de Jean, et par la duchesse de Holstein.

Originaire de Moravie, la maison de Leckzinski était établie en Bohême et portait, au dixième siècle, le nom de Pertzyn. En 965, Philippe de Pertzyn vint en Pologne, à la suite de Dombrowka, fille du duc de Bohême, et sa tante maternelle, qui épousait Miecislas, duc des Polonais. Dombrowka, ainsi que Philippe de Pertzyn, professait la religion chrétienne. Tous les deux essayèrent de convertir Miecislas. Frappé des vertus de sa nouvelle épouse, il crut à la religion qui les inspirait; comme Clovis, il courba son front barbare devant une autre Clotilde, et reçut le baptême. C'est ainsi que les ancêtres de la reine Marie ont jeté les premiers fondements de la foi chrétienne en Pologne.

Les descendants de Philippe de Pertzyn fondèrent la ville de Lecknow, d'où, selon l'usage polonais, ils prirent le nom de Leckzinski (comtes de Lecknow). Les Raphaël, les Venceslas, les André, les Bogeslas Leckzinski furent, à des époques plus récentes, des personnages distingués

par leur mérite. Lorsque Wladislas sollicita la main de la belle Marie de Gonzague, en 1645, un Leckzinski conduisit en France la brillante ambassade chargée de faire la demande à la famille de la princesse : Paris fut surpris et charmé du spectaclé que lui offrit l'entrée de huit cents gentilshommes aux vêtements à moitié asiatiques, où l'originalité le disputait à la magnificence [1].

Plus tard, quand le roi Sobieski présenta son fils Jacques à la noblesse polonaise comme le successeur de son pouvoir, et que l'assemblée, séduite par son éloquence, accueillit cette proposition, un Leckzinski fut seul à défendre le plus glorieux privilége de sa nation, celui d'élire librement son souverain. Nouveau Romain, il s'écria, dans la langue de Tacite, « qu'il préférait une liberté périlleuse à un repos servile [2]. »

1. Salvandy, *Histoire de Pologne.*

2. « Malo periculosam libertatem quam quietum servitium. »

Enfin, en 1701, un prélat polonais s'exprimait en ces termes sûr Stanislas Leckzinski, père de la princesse dont on retracera l'existence : « Stanislas est regardé comme l'honneur de sa patrie... tous les cœurs lui appartiennent... Tout est grand en lui, son génie, son caractère, ses sentiments et jusqu'à l'espoir qu'il donne à nos peuples des avantages qu'il peut un jour leur procurer [1]. »

Il avait, selon ses contemporains, une physionomie heureuse, pleine de hardiesse et de douceur, avec un air de probité et de franchise, qui de tous les avantages extérieurs est le plus grand, et qui donne plus de poids aux paroles que l'éloquence même. Brave, endurci à la fatigue, tempérant, économe, adoré de ses vassaux, il était le seul Polonais qui eût conservé quelques amis dans un temps ou l'on ne connaissait de liaisons que celles de l'intérêt ou des factions [2].

1. L'abbé Proyart, *Histoire de Stanislas I*er.
2. Voltaire, *Histoire de Charles XII.*

Allié par sa mère aux comtes palatins Jablonowski, Stanislas avait épousé Catherine Opalinska, héritière d'une famille illustre qui prétendait avoir donné à la Pologne ses premiers chefs. Catherine était intelligente et pieuse; elle possédait les vertus qui font respecter une femme et le charme qui la fait aimer et bénir. Deux enfants naquirent de son mariage avec Leckzinski : Anne et Marie. L'aînée s'éteignit à quinze ans dans l'exil; la seconde régna sur la France et mourut à Versailles.

Avant de retracer les premières années de Marie, il faut raconter en quelles circonstances ses parents occupèrent le trône de Pologne, après la perte duquel ils reçurent en dédommagement les duchés de Lorraine et de Bar, qui, à la mort de Stanislas, furent réunis à la couronne de France.

Le gouvernement polonais était une image fidèle de l'ancien gouvernement celte ou gothique. C'était le seul État qui eût conservé le

nom de république avec la forme monarchique. Le peuple était serf. Les nobles polonais, sans distinction d'emplois, de dignités ou de fortune, se regardaient comme égaux et se donnaient le nom de frères. Ils composaient deux ordres, celui des chevaliers et celui des sénateurs. L'ordre équestre comprenait toute la noblesse qui n'était pas dans les grandes charges. Le sénat était composé des évêques, des palatins, des castellans et des grands officiers de la couronne. Les lois admettaient les évêques au gouvernement de l'État. Pendant les interrègnes, la régence était dévolue à l'évêque de Gnesne, primat du royaume.

Les palatins étaient les gouverneurs des provinces. Ils présidaient les assemblées particulières qui s'y tenaient pendant la paix, et commandaient la noblesse en temps de guerre. Le palatinat était le terme de l'ambition des Polonais. Stanislas Leckzinski était comte palatin de Posnanie.

Les castellans étaient les lieutenants des pala-

tins. Les grands-officiers étaient maîtres dans leurs différents départements administratifs. Ils y pouvaient tout sans le roi, qui lui-même n'y pouvait rien sans eux.

En Pologne, la royauté était élective. Le souverain, avant et après son couronnement, jurait d'observer les lois. Un traité réciproque liait le monarque et les sujets. Si le roi se montrait infidèle à ses promesses, les Polonais, dégagés de leur serment de fidélité, se trouvaient libres de procéder à une nouvelle élection.

Le pouvoir législatif résidait dans les corps de la noblesse. Dans ses assemblées, elle réglait les impôts, statuait sur la guerre ou la paix, surveillait la police générale. Le roi présidait aux assemblées, faisait promulguer les décrets qu'on y avait votés, et veillait à leur exécution. Il était le premier dans l'État, sans en être le chef. Dans les assemblées générales appelées diètes, on déclamait souvent contre les défauts de son administration avec une liberté excessive. Chaque gen-

tilhomme député à ces réunions avait le droit de suspendre toute résolution prise par la diète, en prononçant le célèbre *veto* des anciens tribuns romains.

Les diètes générales se tenaient à Varsovie et à Grodno. Elles étaient précédées de diètes particulières tenues dans chaque palatinat, et dans lesquelles la noblesse nommait des nonces ou députés pour l'assemblée générale. Ces députés nommaient un président de la diète, élection sujette à de vives contestations.

Les diètes extraordinaires dans lesquelles on agitait l'élection d'un roi se tenaient en pleine campagne, et les votants y assistaient à cheval et sous les armes. Il y avait encore d'autres assemblées, appelées confédérations; elles étaient composées de députés mécontents, ou de particuliers qui croyaient voir dans l'État des abus dignes de réforme. Ils excitaient le zèle de leurs compatriotes pour le bien public, nommaient un président, lui accordaient une autorité dictatoriale, impo-

saient des taxes arbitraires, levaient des troupes, exerçaient le droit absolu de vie et de mort. Ces assemblées amenèrent souvent la guerre civile par les désordres dont elles furent cause. La seule révolte qui fût jugée punissable était celle d'une armée contre ses chefs.

La Pologne n'entretenait habituellement que deux corps d'armée fort restreints. Dans les extrêmes dangers de l'État, on convoquait la pospolite, ou ce que nous appellerions en France le ban et l'arrière-ban. Deux cent mille Polonais accouraient alors au rendez-vous, pour former une armée plus brillante que redoutable, car elle n'était pas disciplinée.

Les Polonais descendent, comme les Russes, d'un peuple slave, répandu dans les steppes de la Sarmatie. Le nom de Pologne signifie, dans la langue nationale, *Champ des Lakes*. Ces Lakes, appelés aussi Lakites ou Lesgiens, étaient une tribu établie entre le Bug et le Niémen.

Trois dynasties régnèrent sur la Pologne. La

première est fabuleuse; la seconde fut celle des Piast, et la troisième, celle des Jagellons. Après l'extinction de cette dernière, des souverains étrangers furent élus : Henri de Valois, Étienne Batory, Sigismond Wasa. Puis vint ce Sobieski que notre illustre madame de Sévigné appelait le *Héros*, le *Brave* roi, et qui suspendit à force d'exploits la décadence de sa nation.

Après la mort de Sobieski et la ruine des partis qui prétendaient élever au trône un fils du roi défunt et un neveu de Louis XIV, la Pologne accepta pour souverain un prince étranger, Frédéric-Auguste, électeur de Saxe. Il était jeune, brave et ambitieux. Une circonstance nouvelle marqua son avénement : il se présenta sur les frontières avec une armée de Saxons. Jusqu'alors, le système électif n'avait livré la Pologne qu'aux manœuvres et à l'ascendant des étrangers : maintenant ce système la donnait à leurs armes [1].

De violents murmures éclatèrent quand on vit

1. Voltaire, *Histoire de Charles XII.*

les villes remplies de garnisons saxonnes, et les frontières, de troupes. Frédéric-Auguste devint, pour le peuple qui l'avait couronné, un monarque étranger et, en quelque sorte, un vainqueur. La Pologne humiliée, pillée, se sentit conquise[1].

Les discordes s'allumèrent avec ardeur : sans que la légitimité du roi fût nulle part mise en question, des combats acharnés ensanglantèrent la querelle du parti qui l'avait élu et de celui qui l'avait repoussé. En Lithuanie, cette querelle prit la forme d'une guerre civile, sous le double drapeau des Sapieha, qui représentaient la haute noblesse, et des Oginski, lesquels faisaient cause commune avec la petite noblesse. En Pologne même, ce fut une guerre nationale entre les troupes de la république et les Saxons, qui ne pouvaient se voir sans s'égorger[2].

Décidé cependant à conserver sa milice, Auguste chercha une guerre pour l'occuper. Il choisit

1. Voltaire, *Histoire de Charles XII.*
2. *Id.*

pour adversaire Charles XII, roi de Suède. Contrairement aux lois, il n'informa point la diète de ses projets. Il voulait apprendre aux Polonais que cette guerre le regardait seul, et avoir le prétexte de n'y employer que des troupes électorales.

Il fut défait en Livonie et revint en Pologne, où la révolte éclata de tous les côtés.

La noblesse cherchait un appui contre Auguste: elle le trouva dans ce même Charles XII, auquel la victoire de Narva ouvrait le chemin de la Duna.

Il venait, disait-il, pour prêter main-forte aux Polonais opprimés, sans autre ambition que celle d'assurer la liberté de leur patrie. Auguste essaya vainement de l'arrêter dans sa marche. Charles entra dans Varsovie et fut accueilli avec transport par la noblesse, impatiente d'échapper au pouvoir saxon. Il déclara que le choix de la république était libre, et la couronne fut acceptée par Jacques Sobieski. Mais un jour que ce prince chassait en Silésie avec son second frère, des cavaliers sortirent d'un bois, les enlevèrent, et les condui-

sirent en Saxe, où une forteresse répondit de leur sort à l'audacieux Auguste.

Le troisième frère de Jacques Sobieski était libre encore. Charles XII lui offrit la couronne. Il n'eut pas l'énergie de la prendre, quoique l'attentat d'Auguste eût achevé de soulever la nation entière en faveur de Sobieski. Pressé de faire cesser un interrègne funeste à son armée, Charles proposa le trône, que refusait le frère de Jacques Sobieski, à un jeune palatin dont la vaillance et la distinction justifiaient son choix, tout en convenant à ses desseins. C'était Stanislas Leckzinski. Il accepta le titre de roi de Pologne, espérant pacifier sa patrie, lui rendre une glorieuse indépendance, et la dérober au pouvoir des Saxons.

Ce fut à Posen, principale ville de son palatinat, que la comtesse Leckzinska apprit l'élévation de son époux. Elle partit pour Varsovie, emmenant ses deux filles, et trouva Stanislas entouré d'une sorte de cour dont elle reçut les premiers homma-

ges. Cette petite cour se composait du primat de Pologne, de l'évêque de Posnanie et de quelques autres personnages. Six mille Polonais de l'armée de la couronne formaient la garde, que quinze cents Suédois devaient soutenir en cas de danger pressant. Stanislas allait partir pour assiéger Lemberg, place importante du grand palatinat de Russie, et rien ne signalait encore l'opposition d'Auguste. Mais on apprit tout à coup que des troupes se montraient aux environs de Varsovie, et que le roi de Saxe s'approchait avec une armée de vingt mille hommes.

La résolution de Stanislas fut rapidement prise au milieu de la consternation publique. Ne pouvant songer à défendre Varsovie, il se décida à rejoindre Charles XII à Lemberg avec ses Suédois, et à renvoyer sa famille en Posnanie, sous la garde d'un détachement de Polonais. Catherine Opalinska partit ainsi avec ses enfants, dont l'insouciante gaieté contrastait avec les tristes préoccupations qui les environnaient.

A une demi-journée de Varsovie, les troupes faisaient une courte halte, lorsqu'on apprit que les Saxons n'étaient qu'à quelques lieues de distance. Sans perdre un moment, les officiers ordonnèrent qu'on se mît en marche. On leur obéit si précipitamment, que, dans le tumulte, la petite Marie fut oubliée[1]. Les voitures partirent sans elle : sa gouvernante la croyait dans les bras de sa nourrice, et celle-ci comptait sur la gouvernante. Ces femmes ne s'aperçurent de leur coupable négligence qu'au bout de quelques heures. Leurs cris de désespoir, les larmes de la reine, la pitié des soldats, ne permirent plus de songer à la sûreté commune. Un détachement de cavalerie reprit la route qu'on venait de parcourir. Arrivés à une petite auberge où l'on s'était arrêté pour acheter des vivres, les soldats interrogèrent les paysans sur le sort de l'enfant. Ceux-ci assurèrent n'en rien savoir. Les soldats visitèrent la

1. Voltaire, *Histoire de Charles XII*. — L'abbé Proyart, *Vie de Marie Leckzinska.*

maison de tous côtés : ils allaient s'éloigner, quand l'un deux pénétra dans l'étable, et y aperçut Marie endormie dans la crèche. Quelques heures après le départ des Polonais et de leur précieux fardeau, les Saxons envahissaient la campagne, pillaient et brûlaient la chaumière. Cette protection visible, accordée par la Providence à la jeune Marie, donnait à ses destins un caractère de mystérieuse grandeur que l'avenir devait justifier.

Ses premières années s'écoulèrent à Posen, où elle passa les seuls jours heureux de son enfance. Posen, située dans une riche plaine entourée de coteaux fertiles, et arrosée par les eaux limpides de la Warta, était une belle et agréable résidence. Le château, comme ceux des grands seigneurs polonais, avait été enrichi, depuis le règne de Wladislas, de collections précieuses fournies par Florence et Rome. L'existence des familles seigneuriales en Pologne avait alors une splendeur particulière. Leur maison était montée sur le modèle des cours; les mêmes charges y étaient

représentées ; des légions de valets nobles se pressaient dans les appartements; une musique nombreuse accompagnait du son des instruments les actes de la vie domestique. Un luxe inouï de fourrures, de pierreries, de chevaux, de mets rares, de précieux parfums, une opulence presque orientale déguisait la rudesse et la pauvreté des mœurs[1].

L'éducation des femmes se ressentait de ce mélange de luxe moderne et d'antique misère. On leur prodiguait les soins délicats de la civilisation la plus avancée, en même temps qu'on leur procurait des ressources pour une vie solitaire et nomade.

Quelques familles conservaient dans leurs annales des recueils de préceptes utiles à l'enfance et à la jeunesse; instructions patriarcales, sous l'égide desquelles croissaient de nouvelles générations. La maison de Leckzinski possédait un guide semblable, et Stanislas, malgré sa jeunesse

1. Salvandy, *Histoire de Pologne.*

et ses travaux, l'avait augmenté de réflexions précieuses et de maximes aussi conformes à l'esprit de l'Évangile qu'opposées aux instincts d'une aristocratie oppressive. En les traçant dans le calme de la vie privée, au fond de son manoir héréditaire, le jeune palatin se doutait peu que ces nobles pensées dussent être appelées à diriger les précepteurs français des petits-fils de Louis XIV, et à répandre à la cour de Louis XV les premiers germes de ces idées libérales qui signalèrent la fin du dix-huitième siècle[1].

Mais l'adversité réservait à la jeune Marie des leçons plus efficaces que les enseignements paternels. Le titre de princesse de Pologne, qu'elle reçut un an après sa naissance, fut pour elle une source d'infortunes et de dangers. C'est encore dans l'histoire de Leckzinski qu'il faut étudier les circonstances qui amenèrent ces pénibles épreuves.

1. Ces réflexions, traduites en français, furent adressées par le roi de Pologne, devenu duc de Lorraine, au dauphin. père de Louis XVI.

En 1705, Charles XII et Stanislas avaient conquis la Pologne sur les Saxons. Auguste s'était retiré; les généraux suédois avaient dispersé en Courlande les derniers corps moscovites qui lui prêtaient appui, et Stanislas préparait son couronnement. Il rentra dans Varsovie, aux acclamations d'une foule de nobles, toujours prêts à s'attacher à la fortune du vainqueur. Une diète fut convoquée pour ratifier l'élection; et, le 4 octobre 1705, Stanislas et Catherine furent sacrés roi et reine de Pologne, dans la cathédrale de Varsovie, en présence du roi de Suède.

Tandis que Charles délivrait ainsi la Pologne, qu'il vainquait les Danois et s'alliait à la Prusse, l'ennemi qui devait anéantir son œuvre s'avançait comme un sombre nuage sur ce radieux horizon. C'était le czar de toutes les Russies, Pierre, celui que l'histoire a surnommé *le Grand*. Il disciplinait son armée, formait une marine dans la Baltique, et civilisait son vaste empire. Il appartenait à son génie créateur et persévérant de se

mesurer avec la valeur altière et aventureuse du roi de Suède. Dès lors commença cette grande rivalité de Pierre et de Charles, dont l'Europe conserve le souvenir avec celui des plus grands événements de son histoire.

La lutte était ouverte entre les deux héros. Pierre ne pouvait reconnaître le roi de Pologne nommé par Charles XII. Il offrit son appui à Auguste; tous deux se virent à Grodno en 1706, et préparèrent de nouveaux plans de guerre. Soixante mille Russes pénétrèrent en Pologne, brûlèrent et dévastèrent les domaines des partisans de Stanislas. Ce fut au milieu de ces scènes de désastre que Marie Leckzinska faillit devenir une seconde fois la victime des ennemis de sa nation.

Le palatinat de Posnanie fut attaqué par les Russes. Un détachement de troupes tenta l'enlèvement de la famille de Stanislas. Le projet semblait facile à exécuter, le château de Posen ne se trouvant pas en état de défense. Lorsque les soldats russes parurent dans les environs, le ha-

sard voulut que la petite Marie fût seule dans le château avec quelques serviteurs : sa mère, son aïeule et sa sœur étaient absentes. Pendant qu'on enfonçait les portes à grand bruit, l'enfant fut descendue dans les jardins, et conduite par des issues dérobées jusqu'à un hameau du voisinage. Une paysanne la recueillit et la cacha dans un four. On se représentera facilement les transes cruelles de la jeune princesse, l'effroi que lui inspiraient les soldats ennemis, et surtout la crainte qu'elle éprouvait de tomber au pouvoir du czar, que son imagination confondait avec les anciens tyrans de la Moscovie barbare [1].

L'imminence du péril, jointe au pillage de toute la contrée, détermina Catherine Opalinska à se retirer en Poméranie avec ses enfants. Cette province appartenait à la Suède. La reine de Pologne

1. La reine se rappela toute sa vie cette alerte et ces circonstances, la peur qu'elle avait de tomber au pouvoir de ceux qui la cherchaient, et l'extrême attention avec laquelle elle étouffait jusqu'aux moindres mouvemens naturels qui auraient pu déceler sa présence. (L'abbé Proyart, *Vie de Marie Leckzinska.*)

se rendit ensuite à Stettin, où l'attendaient de désastreuses nouvelles. Charles XII avait perdu la bataille de Pultawa contre les Russes : cette défaite fut le signal d'une révolution en Pologne. Auguste reparut, protestant contre son abdication, et les troupes saxonnes, dont la présence avait été le prétexte de sa chute, le ramenèrent à Varsovie, accompagné de ces palatins polonais qui avaient récemment juré d'obéir à Leckzinski.

Le roi détrôné rejoignit sa famille, et employa le peu de troupes qui lui restaient à disputer la Poméranie aux Russes et aux Saxons. Toutefois, dans le but de faire cesser les troubles qui désolaient son pays, il écrivit à Charles XII pour le prier d'autoriser son abdication. Charles refusa, et Stanislas partit pour le rejoindre à Bender, espérant le décider par ses représentations à sanctionner l'abandon qu'il faisait de sa couronne.

Pendant sa longue absence, il avait pourvu à la sûreté de sa famille en l'envoyant en Suède. Marie grandissait au milieu des tribulations, les

acceptant sans plainte, et profitant avec docilité des grands enseignements de l'adversité. Une gouvernante judicieuse, madame Mozinska, lui prodiguait des soins éclairés [1]. Animée d'une piété sincère, cette noble dame élevait constamment le cœur de son élève vers la religion; elle développait en elle le sentiment de la grandeur de Dieu; elle lui inspirait la reconnaissance, et lui en suggérait les actes. Dans un âge avancé, la reine se rappelait avec attendrissement les obligations qu'elle avait à sa pieuse institutrice; elle se plaisait à raconter comment elle instruisait son enfance en lui parlant des promesses de la religion et de ses récompenses; comment elle l'intéressait en lui peignant les charmes de la vertu et la joie de la bonne conscience; comment elle la pénétrait de l'horreur du vice en lui montrant le danger des plaisirs qui égarent la jeunesse, la brièveté du temps par rapport à l'éternité, les remords qui suivent le

1. L'abbé Proyart, *Vie de Marie Leckzinska.*

péché et les châtiments qui l'attendent. Elle répétait souvent combien elle était ravie quand madame Mozinska l'entretenait des prodiges de l'amour de Dieu et du bonheur de lui appartenir [1].

Une éducation si parfaite amena d'heureux résultats. En Suède comme à Posen, Marie Leckzinska excita l'intérêt et la sympathie de tous ceux qui la connurent. Sa piété attendrit les luthériens, et un évêque protestant donna à la jeune et fervente catholique une relique de sainte-Brigitte, princesse de Suède. La sœur de Charles XII, la princesse Ulrique-Éléonore fut touchée de sa grâce enfantine, et captivée par ses qualités sérieuses. Elle lui accorda une affection qui ne se démentit jamais, et qui eut plus tard une grande influence sur la vie de Marie Leckzinska.

A Deux-Ponts, résidence où la générosité de Charles XII établit ensuite Stanislas et sa famille, la jeune princesse laissa les mêmes souvenirs qu'en Suède. Ce séjour fut désolé par la mort de

1. L'abbé Proyart, *Vie de Marie Leckzinska.*

sa sœur aînée et par les dangers qui vinrent y menacer l'existence de son père. La funeste amitié de Charles XII était la cause de ces périls. Il rêvait le rétablissement de Stanislas sur le trône de Pologne, et il entretenait en secret une lutte acharnée entre les partisans du roi saxon et ceux qui restaient au monarque déchu. On accuse Fleming, ministre d'Auguste, d'avoir autorisé diverses tentatives contre la vie de Stanislas. La plus audacieuse eut lieu en 1716. Les conjurés furent découverts et amenés en présence de Leckzinski. L'histoire raconte qu'il leur pardonna avec la plus admirable générosité.

Ces exemples achevèrent l'œuvre commencée par madame Mozinska. En outre, à Deux-Ponts, Stanislas était devenu l'institutenr, le maître de morale, d'histoire et de philosophie de sa fille [1]. Il lui apprenait à se montrer supérieure aux revers, en les subissant avec résignation et dignité,

1. L'abbé Proyart, *Vie de Marie Leckzinska*. Le même auteur, *Histoire de Stanislas Ier, roi de Pologne*.

à ne demander qu'à la religion et à la charité les consolations qui rapprochent de Dieu et font aimer jusqu'à ses rigueurs. Prévoyant que sa fille devait passer sa jeunesse dans la vie privée, il l'encourageait à cultiver les talents qui en font le charme. Il développait en elle les goûts les plus simples ; il lui apprenait à ne chercher la distraction que dans le travail ; il lui enseignait cet art délicat et charmant de la conversation, qui devait la placer au rang des grandes dames les plus distinguées du dix-huitième siècle.

Tandis qu'elle se disposait ainsi à vivre loin des grandeurs, un pressentiment étrange vint un instant changer le cours de ses pensées. La principauté de Deux-Ponts touche à la frontière française, et, presque sur la dernière limite, s'élevait une abbaye. Stanislas y conduisit sa fille un soir, au retour d'une excursion. Au moment où elle s'agenouillait humblement pour prier à l'écart, un chant d'une majestueuse harmonie se fit entendre dn fond du sanctuaire. C'était le

psaume de David, l'antique invocation des Français pour leur souverain. Cédant à une émotion dont la cause lui était inconnue, la jeune fille fondit en pleurs, et pria de toutes les forces de son âme pour l'héritier de Louis XIV [1]. Elle se rappela souvent cette circonstance de sa jeunesse, ces vœux ardents pour le roi qu'elle devait tant aimer, et ces larmes involontaires qui avaient marqué ses premiers pas sur la terre de France.

En 1719, la mort de Charles XII délivra Leckzinski d'un dangereux protecteur, mais le rendit à la détresse et à la dépendance. Charles eut pour héritière sa sœur Ulrique-Éléonore. Il fut impossible à cette princesse de payer aux exilés polonais les arrérages du subside que son frère leur avait promis. Le subside était de cent mille écus de Poméranie, et soixante-quatre mille restaient dus [2]. Stanislas fut obligé d'abandonner la jouissance de la principauté au comte palatin Gustave.

1. L'abbé Proyart, *Histoire de Marie Leckzinska.*
2. Lemontey, *Histoire de la Régence*, t. II.

La reine de Suède, inspirée par sa tendresse pour Marie Leckzinska, résolut alors d'obtenir du régent de France un asile pour Stanislas. La détresse qui le menaçait ne permettait pas l'hésitation, et des suppliques furent expédiées au roi, au Régent et aux ministres [1]. On assure que le roi Auguste eut la bassesse de chercher à nuire, dans cette occasion, à son infortuné rival. Mais il n'est pas vrai que le Régent ait appliqué à Leckzinski la belle parole de Louis XIV aux Stuarts : « La France a toujours été l'asile des rois malheureux. » Il lui adressa la lettre suivante au nom de son royal pupille : « Vos vertus, encore plus que vos malheurs, intéressent le roi mon neveu en votre faveur : il me charge de vous faire savoir que ce n'est point sa protection, mais son amitié qu'il entend vous accorder. Ainsi, comme

1. « Dans le temps qu'on me pensait mort, abandonné de tous côtés, je relève mes espérances plus que jamais, depuis que Sa Majesté la reine de Suède me remet entre les mains de Son Altesse royale Mgr le Régent. » (Lettre de Stanislas à M. Le Blanc, du 9 septembre 1719, citée par Lemontey.)

vous vous trouvez dans le voisinage de l'Alsace, vous êtes le maître de choisir pour votre résidence telle ville de cette province qui pourra vous convenir. »

L'assurance d'une pension [1] accompagna cette proposition d'hospitalité, et la famille Leckzinski choisit pour résidence Weissembourg, petite ville de la basse Alsace, où se trouvait une commanderie délabrée, que l'on appelait le château de Weissembourg.

L'arrivée des exilés en France laissa voir ce mélange de grandeur et d'infortune qui caractérise l'existence des Polonais. Ils furent reçus en souverains et complimentés par les magistrats de Weissembourg au nom du roi, qui leur offrait une garde particulière. Stanislas refusa, répondant « qu'il lui suffisait d'avoir pour garde la protection du roi et le cœur des Français. » Ces

1. « La reine de Suède sollicita encore ce secours dans une lettre datée du 15 janvier 1720, où elle représentait le roi de Pologne près de succomber de disette et de calamité. »

paroles furent accueillies avec enthousiasme, mais le malheureux prince ne tarda pas à en reconnaître l'imprudence.

C'était au mois de janvier 1720. Stanislas, sa mère, sa femme, deux moines et quelques gentilshommes polonais s'établirent dans les vieilles murailles de la commanderie de Weissembourg. Le gouvernement français les y oublia bientôt; ses promesses pécuniaires furent si mal remplies, que Stanislas dut importuner souvent de ses plaintes et de ses justes réclamations les ministres Dubois, Le Blanc, Campredon et Polignac [1]. Cependant son existence à Weissembourg fut austère et digne [2]; il sut ennoblir sa pauvreté

1. Le 13 mars 1724, Stanislas implorait en ces termes la générosité du duc de Bourbon : « Je vous envoie le sieur Meszech, qui a ordre de vous ouvrir en tout mon cœur et de le remettre entre vos mains, et vous exposer que je ne me trouve pas moins agité des apparences favorables par la crainte de les voir dissipées, que d'un sort douteux duquel votre seule assistance me pourra tirer, après que votre sainte probité et juste discernement sera convaincu combien il m'est pénible de l'endurer. » (Lemontey, *Histoire de la Régence.*)

2. L'abbé Proyart, *Histoire de Stanislas Ier, roi de Pologne.*

par une fermeté courageuse. De leur côté, sa femme et sa fille se montraient hospitalières et charitables malgré leur propre détresse. Elles travaillaient pour les pauvres de la ville, et brodaient des ornements pour les églises. Une vénération touchante les entourait. La piété de Marie, sa grâce, les revers qui attristaient sa jeunesse, l'incertitude de son avenir, tout en elle excitait l'intérêt et appelait la sympathie. On raconte qu'une vieille mendiante, recevant de sa main timide une aumône inespérée, lui prédit qu'elle serait reine de France. Cet élan de reconnaissance fut accueilli par un sourire d'autant plus incrédule, que Louis XV était alors fiancé avec la fille de Philippe V, que Marie Leckzinska lui était inconnue, et que les familles nobles de l'Alsace et de la Lorraine qui passaient près des masures de Weissembourg se rappelaient à peine l'existence des proscrits polonais. Les relations de l'époque disent que le cardinal de Rohan [1], évêque

1. Armand-Gaston de Rohan, cardinal, évêque de Stras-

de Strasbourg, le comte d'Argenson [1] et le chevalier de Vanchon, officier français, connu depuis longtemps de Stanislas, étaient les seuls étrangers reçus dans le salon des Leckzinski.

Quelques propositions de mariage vinrent cependant animer à cette époque la triste monotonie de l'existence des exilés. L'abbé Proyart dit que plusieurs princes, dont deux souverains en Allemagne, demandèrent au roi Stanislas la main de sa fille. Aucun de ces partis ne tenta l'ambition de Marie : « Ne croyez pas me rendre heureuse en m'éloignant de vous, disait-elle à ses parents ; il me sera toujours bien plus doux de

bourg, grand aumônier de France, mourut en juillet 1749, âgé de soixante-quinze ans.

1. « Lorsque mon frère fut envoyé à Rastadt négocier le mariage de la feue duchesse d'Orléans, et qu'on lui fit d'abord quelques difficultés, il revint en France par Strasbourg, et y vit le roi Stanislas et sa fille. A son retour à Versailles, où il était venu prendre de nouveaux ordres, il dit mille biens de la princesse Leckzinska, la mettant fort au-dessus de la princesse de Bade, qu'il était allé demander, et suggéra ainsi la première idée de son élévation au trône. » (*Mémoires du marquis d'Argenson.*)

partager vos disgrâces que de jouir, loin de vous, d'un bonheur qui ne serait pas le vôtre. »

En 1722, un jeune officier appartenant à une illustre famille française, le comte d'Estrées, sollicita l'alliance de Marie Leckzinska[1]. Sa proposition convint à Stanislas. Ce n'était pas la première fois qu'un gentilhomme français prétendait obtenir la main d'une princesse polonaise. Tout récemment, la fille de Sobieski avait échangé son glorieux nom contre celui d'un descendant du maréchal de Turenne. Stanislas exigea du comte d'Estrées qu'il obtînt un duché-pairie pour assurer à Marie une situation convenable à son rang à la cour de Louis XV. Le Régent fut instruit de ces circonstances, et le nom de Marie Leckzinska fut prononcé pour la seconde fois dans le cabinet de Versailles[2].

1. Voltaire, *Siècle de Louis XV*. — *Vie privée de Louis XV*.

2. On rapporte que, trente ans plus tard, Marie Leckzinska disait, en recevant la comtesse d'Estrées : « J'aurais pu être à la place de cette dame, et faire une révérence à la reine de France. »

On assure que ce fut le Régent qui rompit ces projets de mariage : il se proposait de disposer de la main de la princesse pour un membre de la famille royale. La mort empêcha le duc d'Orléans de donner suite à cette intention. Après lui, la direction des affaires publiques fut confiée au duc de Bourbon, petit-fils du héros de Rocroy. C'est dans la politique et les intrigues de ce nouveau ministère qu'il faut maintenant chercher l'origine de l'événement qui plaça Marie Leckzinska sur le trône des Bourbons.

CHAPITRE II

Ministère du duc de Bourbon. — Rupture de l'alliance projetée entre Louis XV et l'Infante d'Espagne. — La marquise de Prie et le chevalier de Méré. — Visite à Weissembourg. — Marie Leckzinska épouse le roi de France.

M. le duc de Bourbon, successeur du Régent, était un prince jeune, avide et fastueux, qui n'apportait dans les hautes fonctions dont il était revêtu que des passions d'emprunt[1] et une rudesse obéissante. Une femme le gouvernait avec un empire dont on avait jusque-là vu peu d'exemples. C'était la marquise de Prie, fille du financier Berthelot de Pléneuf, et femme de l'ancien ambassadeur de France à Turin. Elle avait vingt-quatre ans, une figure charmante, un esprit vif et délié, du génie, de l'ambition, de l'étourderie, la passion que donne le désordre

1. Lemontey, *Histoire de la Régence*.

pour l'argent et les spéculations, et avec cela l'extérieur le plus convenable[1]. Son intimité avec le duc de Bourbon avait commencé environ quatre années avant qu'il arrivât au ministère. Elle avait eu le temps de connaître le caractère de ce prince et de lui imposer des amis favorables à ses desseins. A Chantilly, comme à Versailles, elle avait une cour attentive à la servir et empressée à profiter de ses succès. MM. de Rohan, de Matignon et de Richelieu, conduisaient cette réunion de gens corrompus; ils en dirigeaient les plaisirs, tandis que le financier Pâris-Duverney, le contrôleur général Dodun et le secrétaire d'État Breteuil s'occupaient des intérêts du pays.

Le comte de Morville, ministre des affaires étrangères, bien supérieur à ces personnages, se vit contraint de faire fléchir la marche, naturellement noble et droite, qu'il aurait voulu suivre dans son département. Un autre homme, trop fier et trop intègre pour prendre place dans un pareil

1. *Mém. du marquis d'Argenson.*

gouvernement, le comte de la Marck, revenu de l'ambassade de Suède, était parfois consulté, rarement écouté, quoique, seul peut-être, il préférât les intérêts du duc aux passions avides de la marquise, et prévît plus de fautes qu'il n'en pouvait empêcher[1].

Ainsi composé, ce ministère trouvait des obstacles à son entière indépendance dans l'évêque de Fréjus, précepteur du roi, et dans le jeune duc d'Orléans, devenu l'héritier présomptif de la couronne. Le premier, entré au conseil depuis la majorité de Louis XV, était maître absolu des volontés du roi. Mais sa paresse naturelle et la modération de son caractère rendaient son influence plus utile que nuisible aux vues du premier ministre. Il fallut, on le verra ensuite, des circonstances particulières pour changer ces dispositions de l'évêque de Fréjus. Quant au duc d'Orléans, il était un objet d'antipathie pour le duc de Bourbon et le ministère. Cette aversion

1. Lemontey, *Hist. de la Régence.*

jalouse se manifesta si violemment, qu'une ligue défensive se forma autour de lui contre les entreprises de M. le duc. Il fallut que le duc d'Antin et le comte de la Marck négociassent avec habileté pour maintenir une paix, au moins apparente, dans la maison royale ainsi déchirée. Les princes étaient d'ailleurs trop médiocres pour que leurs dissensions obtinssent le funeste honneur d'une guerre civile[1].

Ce fut sous l'empire de cette haine inquiète contre la branche d'Orléans, que le duc de Bourbon renoua les fils de la conspiration de Cellamare, qui avait eu pour objet d'assurer au sang espagnol la succession au trône de France. La cupide imprudence des conseillers du duc fit échouer cette honteuse tentative. Il sentit dès lors que ce n'était pas avec le secours de l'Espagne qu'il pourrait jamais fermer le trône à la maison d'Orléans. Cet espoir détruit, la conservation du jeune roi devint son unique sollicitude. Louis XV

1. Lemontey, *Histoire de la Régence*.

était dans sa seizième année; il n'y avait plus de repos pour le ministre tant que son maître n'aurait pas d'héritier direct, et l'on comprend à quel point le mariage convenu en 1722 avec une infante âgée de quatre ans ajoutait à ses anxiétés.

La question d'une rupture fut donc agitée dans les conseils secrets du duc pendant les neuf derniers mois de 1724. Le comte de Morville n'en dissimula pas les dangers; il présenta néanmoins la liste des princesses alors à marier. Il s'en trouvait quatre-vingt dix-neuf sur son rapport [1]; de ce riche catalogue le comte avait extrait un groupe d'élite, et ajouté des annotations à quelques noms principaux. On lisait ces mots à côté de celui de Marie Leckzinska: « On ne sait rien qui soit désavantageux à cette famille. »

Le comte de la Marck était entré plus avant dans la confidence du duc. Il traitait les questions les plus délicates dans cinq mémoires qu'il composait par son ordre. Ces pièces portent la date

1. Voir ce rapport aux pièces justificatives.

des 20 et 30 avril, des 26, 28 et 30 juillet 1724. Il pensait que, ne pouvant avoir l'Espagne pour complice, il fallait se décider à l'avoir pour ennemie, et il proposait de marier le roi à Mademoiselle de Sens, la plus jeune des sœurs de M. le duc de Bourbon. Le conseil secret, composé de ce prince, de madame de Prie, et de Pâris, repoussa cette proposition. Madame de Prie craignit sans doute d'élever dans la famille du duc des rivales de son propre crédit.

Le comte de la Marck désigna, dans un nouveau mémoire, les princesses filles du duc de Lorraine, s'imaginant que le ministre pourrait en donner une au roi, et lui-même épouser l'autre. Cette sage et ingénieuse combinaison fut encore écartée, et le comte de la Marck dut diriger ailleurs ses recherches. De son côté, le duc essaya d'obtenir d'autres informations, tandis que la marquise envoyait en Allemagne un explorateur particulier dont nous parlerons bientôt.

Cependant le véritable projet du prince et de

madame de Prie était d'allier le roi à une princesse d'Angleterre. Ils croyaient ainsi éviter toute chance de guerre avec l'Espagne, persuadés que la crainte seule des forces britanniques suffirait pour modérer le courroux de Philippe V. Le comte de Broglie fut chargé de conduire cette affaire avec toute la circonspection possible. Le portrait du jeune roi fut envoyé à Londres, et sa beauté presque idéale excita une vive sensation à la cour de Georges[1]. Sans calculer les obstacles qui devaient infailliblement faire échouer ce mariage, le duc, satisfait de quelques résultats frivoles, n'hésita plus dans sa résolution de déclarer officiellement la rupture du mariage espagnol. Une indisposition de Louis XV vint hâter l'accomplissement de cet acte. Enfin, l'espoir insensé d'obtenir l'alliance anglaise, et, par-dessus tout, la crainte de voir la couronne passer dans la branche d'Orléans, achevèrent de précipiter l'exécution de la fatale mesure.

1. Lemontey, *Histoire de la Régence.*

Le conseil du roi, composé du duc, de l'évêque de Fréjus et du maréchal de Villars, étant d'accord sur cette grave question, l'abbé de Livry fut mandé de Lisbonne pour être envoyé à Madrid en remplacement du maréchal de Tessé. L'abbé de Livry portait des lettres dans lesquelles le conseil faisait, en quelque sorte, l'apologie de l'affront qu'il imposait à l'Espagne. Il alléguait le vœu public pour la naissance d'un héritier du trône, et s'efforçait d'inspirer des scrupules à la conscience timorée de Philippe, à l'aide de spécieux arguments dans lesquels le mensonge le disputait au ridicule [1].

Dès que ces lettres furent connues du roi et de la reine d'Espagne, l'abbé de Livry et nos consuls reçurent l'injonction de quitter le royaume. Mademoiselle de Beaujolais, promise à Don Carlos, fut renvoyée sans que le roi ni la reine voulussent

1. On chargea aussi la comtesse de Mérode, depuis dame de la reine, et qui avait des relations dans la haute société de Madrid, d'écrire des lettres dans le même sens pour essayer de calmer l'indignation de la cour espagnole.

la voir. Sa sœur, veuve de Louis Ier, qui revenait alors en France, eut ordre de s'arrêter à Burgos et d'y attendre la jeune princesse. On laissa la populace promener dans les rues avec outrage l'effigie de Louis XV, et les bergers des Pyrénées espagnoles vinrent furtivement dans les pâturages des vallées françaises couper les jarrets des bestiaux [1]. A Paris, les ministres Lonlez et Monteleone demandèrent que l'infante leur fût remise immédiatement.

Cette princesse, à peine âgée de huit ans, jouissait en France d'une certaine popularité. La duchesse de Ventadour, ancienne gouvernante du roi, l'aimait avec une tendresse presque maternelle, et pleurait amèrement son départ [2]. Elle était intelligente, spirituelle et gaie. Lorsqu'on la promenait dans les jardins du Louvre, les Parisiens admiraient ses grâces enfantines, et sem-

1. Lemontey, *Histoire de la Régence.*

2. Les larmes de Mme de Ventadour ont marqué la frayeur qu'elle a de voir renvoyer l'infante. (*Mémoires de Villars.*)

blaient ravis de la dignité avec laquelle, d'un signe de sa petite tête, elle répondait à leurs hommages. Mais le roi n'avait aucun attrait pour elle. Il parut plus que satisfait de la rupture de son mariage, et le départ de l'infante fut fixé au 15 décembre.

Cependant le mariage projeté avec la princesse de Galles avait de jour en jour moins de chances de succès. Georges Ier, qui ne régnait que par le prestige de son hérésie, ne pouvait faire apostasier sa petite-fille. D'un autre côté, les Anglais ne voulaient pas donner pour reine à la France une princesse que la constitution britannique n'excluait pas de la couronne. Enfin le Pape, instruit de la négociation, la désapprouva formellement. En conséquence, ce projet, que le duc et la marquise avaient favorisé d'une manière toute particulière, fut définitivement abandonné, pour faire place à une dernière intrigue plus extraordinaire encore.

Le rival de Charles XII, Pierre le Grand, avait

terminé sa glorieuse existence. Catherine régnait sur toutes les Russies, redoutant la loi qui déférait l'héritage du czar à son petit-fils, neveu de l'empereur Charles VI[1]. Dès que la nouvelle du renvoi de l'infante parvint aux bords de la Néva, Catherine désira l'alliance française et la rechercha pour assurer son autorité naissante. Le duc de Holstein et le prince Menzikoff vinrent successivement chez M. de Campredon, ambassadeur de France à Pétersbourg, chargés par la reine d'offrir la main d'Élisabeth, sa seconde fille, pour Louis XV, la conversion de cette princesse à la foi catholique, et un traité qui dévouerait aux intérêts de la France toutes les forces moscovites. Trois jours après, les mêmes négociateurs soumirent à M. de Campredon le projet de marier le duc de Bourbon à la fille de Stanislas, et de lui garantir le royaume de Pologne à la mort du roi Auguste. Sur ces entrefaites, le bruit du mariage de Louis XV avec la princesse de Galles s'étant

1. Lemontey, *Hist. de la Régence.*

répandu à Pétersbourg, le duc de Holstein proposa de renouer un ancien projet d'alliance, formé du temps de Pierre Ier, entre le duc de Bourbon et la princesse Élisabeth. La cour de France répondit à tant d'avances par des refus accompagnés de louanges et de compliments [1], et les négociations ne tardèrent pas à se rompre.

Le duc de Bourbon avait donc offensé l'Espagne, sans autre raison qu'une absurde espérance. Il restait livré aux dangers de l'incertitude, et se voyait menacé par de redoutables cabales. Mais, tandis qu'il compromettait ainsi la politique française, le personnage envoyé par la marquise en Allemagne, au moment de la rupture avec l'Espagne, soumettait au conseil royal le rapport de sa mission secrète.

Ce nouveau diplomate s'appelait Lozillières. Il avait été secrétaire d'ambassade à Turin, sous le marquis de Prie. C'était un franc intrigant,

1. Lettre du comte de Morville à M. de Campredon. (21 mai 1725).

habile à s'introduire par le jeu, la dépense, l'esprit et les arts, sachant se ménager adroitement la trahison des familiers qui peuplent les cours [1]. La marquise lui avait fait prendre le nom de chevalier de Méré, connaissant les avantages que donne, à l'étranger, un titre français.

Le rapport qu'il présenta au conseil était un bizarre témoignage de son habileté et de ses succès. Ce rapport contenait les portraits de vingt-sept princesses allemandes. Aucun détail n'y était oublié. Le caractère, la figure, le genre d'esprit, la réputation de chacune d'elles, étaient retracés avec une originalité piquante et une observation scrupuleuse. La faveur que l'on supposait acquise au duc d'Orléans dans les familles souveraines de l'Empire faisait redouter les partis principaux. L'attention du duc de Bourbon et de la marquise dut s'arrêter sur celui qui, bien que le moins brillant, était le plus charmant tableau de cette curieuse galerie.

1. Lemontey, *Hist. de la Régence.*

Weissembourg avait été la première station du chevalier de Méré dans sa galante ambassade. A l'auberge où il était descendu, dans les rues qu'il avait traversées, partout il avait entendu prononcer, avec une respectueuse et reconnaissante émotion, le nom de Leckzinski. Déguisé en artiste, il avait pénétré dans ce triste château, où l'austérité de l'existence monastique s'unissait à la douce intimité de la vie de famille. Son cœur, flétri par l'habitude de l'intrigue et d'un servile espionnage, s'était relevé surpris, presque fier d'être charmé par ce spectacle nouveau. Sa plume avait alors esquissé, avec une réserve délicate, l'image naïve et pure de la jeune Polonaise : il avait peint, avec une éloquence empreinte de vénération, son caractère angélique, ses études graves, sa gaieté innocente, sa piété sincère et son active charité. La détresse même de son exil l'avait séduit. Cédant au goût de l'époque pour la mythologie, il terminait sa description par la comparaison suivante :

« Cette princesse qui, aussi simple que la fille d'Alcinoüs, ne connaît de fard que l'eau et la neige, et qui, entre sa mère et son aïeule, brode des ornements pour les autels, nous retrace dans la commanderie de Weissembourg l'ingénuité des temps héroïques [1]. »

On comprend ce qu'un semblable portrait offrait de séduisant au duc et à la marquise. Forcé de s'incliner devant les exigences de la politique, qui ne lui permettait pas de placer la couronne sur la tête d'une princesse de son sang, le duc vit aussitôt dans Marie Leckzinska une sœur adoptive dont il était sûr de maîtriser l'esprit docile et le cœur reconnaissant. D'autres renseignements fournis à la marquise [2] achevèrent de décider le prince à soumettre son choix au conseil.

Le roi ne manifesta ni éloignement ni empres-

1. Lemontey, *Hist. de la Régence*. Il paraît avoir vu ce rapport qu'il est difficile de retrouver maintenant.

2. Par une dame Texier, qui était intimement liée avec le chevalier de Vanchon, et qui semble être une intrigante d'assez bas étage.

sement pour cette alliance. L'évêque de Fréjus refusa de donner son avis, mais le maréchal de Villars approuva complétement [1]. Le roi donna son consentement le 2 avril 1725 [2], et l'on convint de ne déclarer le mariage que lorsque l'infante, qui devait partir le 15, serait remise à l'Espagne.

Telle fut la conclusion de ces longues intrigues, que la fantaisie des historiens s'est plu à compliquer de récits mensongers, tels que celui d'une prétendue visite de Mme de Prie à Mlle de Vermandois, et d'une entrevue avec Marie Leckzinska, en Alsace. Voltaire [3], avec sa légèreté habituelle, a contribué à répandre ces fables dont, plus d'une fois, le roman et le théâtre ont tiré parti. Pourquoi

1. *Mémoires de Villars.*

2. « Le 2 avril, le roi a résolu d'épouser la princesse Marie, fille du roi Stanislas de Pologne, et M. le duc a écrit à son père, qui ne pouvait recevoir une nouvelle plus agréable et plus surprenante. Le courrier qui apportait le consentement est revenu le 6. Le roi est retourné à Versailles le lendemain, et on a résolu de ne déclarer le mariage que quand l'infante sera près d'arriver sur les frontières d'Espagne. » (*Mémoires de Villars.*)

3. *Siècle de Louis XV.*

donc altérer la vérité de faits qui ont, en eux-mêmes, un intérêt plus réel que des mensonges enfantés par la malignité de l'esprit ou l'ardeur de l'imagination?"

Tandis que le conseil de Versailles élevait Marie au trône de France, le roi Stanislas, plus malheureux que jamais, subissait un nouvel affront. Il avait essayé de se réconcilier avec Auguste, en réduisant ses prétentions; il avait imploré de l'Allemagne, de la Suède et de la Russie, une médiation dont le résultat eût été de lui permettre de rentrer en Pologne comme simple particulier, et de recouvrer ses biens patrimoniaux. Des trois puissances auxquelles il s'adressait, la Suède seule, représentée par la fidèle sœur de Charles XII, avait tenté de servir ses intérêts; mais sa médiation avait été infructueuse, et un refus sans appel avait enlevé à Leckzinski son dernier espoir.

Ce fut dans ces circonstances que le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, vint apporter au roi Stanislas la lettre du duc de Bourbon, qui

lui demandait, au nom du roi, la main de la princesse sa fille [1]. La surprise et la joie qu'il éprouva ne le troublèrent pas au point de lui faire accepter sans réflexion une proposition aussi brillante. Ce ne fut qu'après avoir demandé et obtenu toutes les explications nécessaires qu'il se rendit, avec le cardinal, chez la reine de Pologne. Il trouva Marie travaillant près d'elle à un ouvrage de tapisserie. Le cardinal lui remit la lettre écrite, au nom de Louis XV, par le duc de Bourbon; elle la lut et. répondit par ces simples mots: « Je suis pénétrée de reconnaissance, Monsieur le cardinal, pour l'honneur que me fait le roi de France. Ma volonté appartient à mes parents, et leur consentement sera le mien [2]. »

Mais, lorsque le cardinal se fut retiré, quand les exilés furent laissés seuls, en possession de

1. L'abbé Proyart, *Vie de Marie Leckzinska.*

2. L'abbé Proyart, *Vie de Marie Leckzinska.* Cet ouvrage ayant été lu et approuvé par Louis XV et Mesdames, ses filles, il est impossible d'admettre d'autres détails que ceux qu'il donne.

leur bonheur, les vieux murs de Weissembourg furent témoins d'une scène d'émotion inexprimable, et l'on peut dire avec vérité que jamais la voix de la reconnaissance ne s'éleva vers le ciel en de plus ferventes actions de grâces. Heure de délicieuse extase, pendant laquelle le voile mystérieux qui enveloppe l'humanité sembla se soulever un instant, laissant entrevoir dans sa splendeur le Dieu qui règne sur les mondes et qui dispense à tous les êtres la lumière et la vie, la récompense ou le châtiment !

Cependant les nobles exilés ne se dissimulèrent pas à combien d'intrigues ils allaient être exposés. Stanislas se préparait à de nouvelles déceptions ; humbles dans le bonheur comme dans l'infortune, sa femme et sa fille attendaient en priant. Les craintes de Leckzinski étaient fondées : bien que la mission du cardinal de Rohan eût été tenue secrète, le public en était instruit, et se livrait aux plus fâcheux commentaires. On démêlait dans l'alliance projetée le calcul d'un tuteur qui sacri-

fiait le monarque et l'État à ses vues personnelles, et l'on s'étonnait de voir livrer la main du roi à la fille d'un fugitif dont la royauté fortuite n'était plus qu'un fardeau et un gage de discorde[1].

Le duc, instruit de ces propos, députa vers Stanislas le chevalier de Vauchon[2], avec la mission expresse de lui déclarer que, sa fille étant appelée à porter la couronne, il devait renoncer à tout espoir de recouvrer le trône de Pologne, et que jamais la France n'approuverait de sa part aucun retour ambitieux.

Le rapport du chevalier satisfit le duc sur tous les points. Dans cette pièce, datée du 27 avril, le roi Stanislas déclare renoncer à tout projet d'élévation et n'avoir d'autre désir que celui du roi et du prince. Il ajoute que l'on peut assurer à Auguste qu'il ne cherchera point à troubler son règne;

1. Lemontey, *Histoire de la Régence.*

2. « On fit partir Vanchon, lieutenant-colonel du régiment royal, qui était fort connu du roi Stanislas, pour lui parler des mémoires qui furent les premières instructions à la princesse sa fille. » (*Mémoires de Villars.*)

que si, cependant, la France était dans une conjoncture où elle eût besoin qu'il se donnât quelques mouvements, on le trouverait disposé à prendre tel parti qu'on voudrait [1].

Le chevalier de Vanchon donnait ensuite quelques détails sur la famille de Marie et sur la petite cour de Weissembourg. Un seul parent, le comte de Tarlo, habitait avec eux. La mère du roi Stanislas ne devait point paraître en public, tant à cause de son grand âge et de ses infirmités, que des exercices de piété qui étaient devenus son unique occupation. La cour était composée d'un maréchal, de six ou sept gentilshommes et de deux prêtres polonais, dont l'un était un jésuite, confesseur de la princesse Marie depuis son enfance. Elle ne devait emmener avec elle aucune personne de sa suite. Stanislas désirait seulement qu'elle fût accompagnée du père jésuite, chargé de la remettre entre les mains d'un autre directeur, auquel il recommanderait d'entretenir la véritable piété

1. Voir aux pièces justificatives.

sans bigoterie dans laquelle on l'avait élevée[1].

Ces renseignements achevèrent de donner satisfaction aux vues secrètes du ministère français. Il s'efforça d'éloigner tout obstacle, et de porter l'attention publique sur des détails étrangers à la politique, si gravement compromise. Le chevalier de Vanchon envoya un ruban qui marquait la hauteur de la robe de la princesse, et une pantoufle, pour donner la mesure de son pied[2]. Ces bagatelles occupèrent bientôt exclusivement la cour. La pantoufle, qui était un peu fanée, mais très-mignonne, passa dans bien des mains avant d'être remise au brodeur. Enfin, dès qu'il fut question des places à donner auprès de la nouvelle reine, le calme se rétablit, et M. le duc, entouré, courtisé, crut avoir reconquis la confiance et l'approbation universelles.

La jalousie toutefois ne se laissait pas vaincre Le ministère recevait journellement les dénon-

1. Rapport du chevalier de Vanchon. (V. aux pièces justific.)
2. *Journal de Barbier* (Notes), t. Ier.

ciations les plus odieuses contre la pieuse et noble fille de Stanislas. L'une d'elles, émanée de la cour de Lorraine, l'accusait d'être atteinte d'une incurable maladie nerveuse[1]. Le duc, pour confondre les calomniateurs, envoya le médecin Mogne à Weissembourg[2], obligea la princesse à répondre ses questions, et prouva la fausseté de la communication reçue. Peu après, un complot se

1. M. le duc reçut un écrit anonyme, mais très-circonstancié, où l'on exposait que Marie Leckzinska était attaquée d'épilepsie, et que sa mère avait consulté pour elle une religieuse de la ville de Trèves, qui s'occupait de médecine. Cette révélation, aussi grave que délicate à vérifier, jeta la cabale de Chantilly dans la plus cruelle anxiété. Il fallut témoigner de mauvais prétextes pour retarder le mariage, tandis qu'on envoyait en grand secret le sieur du Fœnix à Trèves et à Weissembourg, avec des instructions datées du 1er mai, qui expriment au plus haut degré le trouble et l'effroi.

Cependant on ne put recueillir aucun indice de la prétendue maladie, et l'on attribua cette fable au ressentiment de la cour de Lorraine. Une lettre du duc d'Antin, du 26 juillet, nous apprend que la duchesse de Lorraine regardait comme un larcin fait à ses filles l'élévation de Marie, et que le duc, plus résigné, avait bien de la peine à calmer son emportement et ses invectives. (Lemontey, *Hist. de la Régence.*)

2. *Mémoires de Villars.* — *Hist. de Marie Leckzinska*, par l'abbé Proyart.

forma contre Stanislas, dans le but de le faire périr avec du tabac empoisonné. Presque chaque semaine, de sourdes tentatives apprenaient ainsi aux Polonais combien la seule perspective de leur bonheur excitait de basses jalousies et de criminelles convoitises.

Le roi déclara officiellement son mariage à la fin de mai 1725; presque aussitôt, la famille Leckzinski abandonna Weissembourg pour aller s'établir à Strasbourg, où l'attendait une cour nombreuse. La demande fut faite par le duc d'Antin et le marquis de Beauvau [1]. On vit arriver bientôt la maison de la future reine, c'est-à-dire ce que Versailles avait de plus élevé, de plus célèbre et de plus brillant. La sœur du duc de

1. « La princesse de Pologne a près de vingt-deux ans; bien faite et aimable, ayant d'ailleurs la vertu, l'esprit et toute la raison qu'on pouvait désirer dans la femme d'un roi qui avait quinze ans et demi. Le duc d'Antin fut nommé pour aller faire la demande. Je l'avais proposé à M. le duc dès Marly. Le marquis de Beauvau fut chargé de se rendre auprès du roi Stanislas pour concerter tout, et prendre ensuite la qualité d'ambassadeur, lorsqu'il serait question de faire la demande. » (*Mémoires de Villars.*)

Bourbon, la belle et romanesque Louise de Clermont, était surintendante; la respectable maréchale de Boufflers, dame d'honneur[1]; la comtesse de Mailly, dame d'atours. Puis venaient un essaim de jeunes dames étincelantes de parures et de séductions, portant avec la légèreté, la grâce et la coquetterie nationales, les plus beaux noms de France: mesdames de Gontaut, de Chalais, de Nesle, d'Epernon, de Villars, de Béthune, de Tallard, d'Egmont, de Rupelmonde, de Mérode et de Prie.

M. de Nangis reprit la place de chevalier d'honneur qu'il avait perdue avec la dauphine quatorze ans auparavant. Le comte de Tessé était premier écuyer[2]; l'évêque de Châlons, premier aumonier;

1. « M. le duc avait agité plusieurs fois avec moi le choix très-difficile d'une dame d'honneur pour la reine. Nous la désirions surtout d'une conduite non-seulement sans reproches, mais qui eût toujours été respectable; nous balancions entre la maréchale de Gramont et la maréchale de Boufflers. La première s'excusa à cause de la santé languissante de son mari, et la seconde fut déclarée le 19 avril. » (*Mémoires de Villars.*)

2. Le comte de Tessé, père du dernier comte de ce nom,

l'évêque de Fréjus, grand-aumônier; M. de Breteuil, chancelier; Samuel Bernard, surintendant; Pâris-Duverney, secrétaire des commandements, et Villacerf, premier maître d'hôtel[1].

La dignité simple et gracieuse de la princesse désarma les préventions dont cette cour était remplie. « Je conviens qu'elle est laide, écrivait le duc d'Antin au comte de Morville peu après sa demande; mais elle me plait au delà de ce que je peux exprimer[2]. » Cependant ces personnages, accoutumés à la frivole et fébrile agitation de Versailles depuis la régence, n'acceptaient pas

qui n'a point laissé d'enfants, était premier écuyer de la reine Marie Leckzinska. Elle estimait ses vertus, mais s'amusait quelquefois de la simplicité de son esprit. Un jour qu'il avait été question des hauts faits militaires qui honoraient la noblesse française, la reine dit au comte. « Et vous, monsieur de Tessé, toute votre maison s'est aussi bien distinguée dans la carrière des armes. — Ah! madame, nous avons tous été tués au service de nos maîtres! — Que je suis heureuse, reprit la reine, que vous soyez resté pour me le dire! » (Mme Campan. *Anecdotes.*)

1. *Mémoires de Villars.*

2. Lettre du duc d'Antin au comte de Morville, du 23 juillet.

facilement les traditions religieuses et les habitudes patriarcales rigoureusement observées par la famille polonaise [1]. La dévotion de Stanislas étonnait, et la piété de Marie n'était guère mieux comprise [2]. Elle atteignit au milieu des austérités de la retraite le jour fixé pour son mariage, consacrant les matinées à la prière et à la méditation, et ne donnant que les soirées au monde. La cérémonie eut lieu à Strasbourg, le 14 août 1725. Le duc d'Orléans représenta le roi. Le chevalier de

1. « Le roi et la reine de Pologne sont outrés de douleur de ce que le comte de Tarlo leur a mandé qu'ils ne pourraient plus manger avec leur fille après la célébration du mariage. Je ne sais où diable le marquis de Dreux a pris une si cruelle étiquette; ce serait un poison pour leur vie, et le triomphe de tous leurs ennemis qui ne cherchent qu'à les dépriser, etc. » (Lettre du duc d'Antin au comte de Morville, du 28 juillet.)

2. « La princesse et sa famille désirent passionnément qu'elle soit mariée le jour de la Vierge, pour laquelle on a une dévotion très-particulière. » (Lettre du duc d'Antin, du 28 juillet.)

« Stanislas étonna par quelques façons étranges : on le vit baiser la signature de son gendre. Avant de recevoir le collier de l'ordre, il voulut passer la nuit dans une église de capucins, pour imiter ces veilles pieuses où les anciens chevaliers se préparaient à leurs serments. » (Lemontey, *Hist. de la Régence.*)

Conflans partit ensuite en toute hâte pour apporter à Louis XV la nouvelle du mariage. Il répondit aux questions qui lui furent adressées, par des mots qui satisfirent tout le monde, en mettant son opinion à l'aise et sa faveur à l'abri : « La reine n'est ni belle ni laide : elle est très-aimable. »

Tandis que la cour se rendait à Fontainebleau pour la recevoir, Marie se séparait de sa famille, recevait les bénédictions de ses parents, et distribuait aux fidèles serviteurs de son exil ses derniers souvenirs. Stanislas lui donnait pour présent un écrit qui, depuis, est resté justement célèbre par la sagesse et la prévoyance des avis qu'il y avait renfermés. La jeune reine ne quittait pas sans larmes son humble vie, ses simples habitudes; elle en eût versé de plus amères, si on lui eût dit qu'un jour viendrait où Versailles lui semblerait plus monotone et plus triste que Weissembourg avec son manoir délabré, ses sombres forêts et ses horizons mélancoliques.

CHAPITRE III

Voyage de la reine. — Arrivée à Fontainebleau. — Vers de Voltaire. — Situation de la reine à la cour. — L'évêque de Fréjus. — Chute du ministère du duc de Bourbon.

Le voyage de la reine fut attristé par la misère qui désolait alors la France[1]. La détresse, qui tant de fois avait affligé son enfance, semblait s'attacher à ses pas et la menacer jusqu'au seuil de sa brillante existence. Des larmes de pitié mouillaient ses yeux à la vue des populations dont elle recevait les hommages. Elle cherchait en vain ces heureux Français dont naguère on lui parlait avec tant d'admiration, dans les êtres languissants qui tendaient vers son carrosse des bras décharnés, des mains suppliantes; les villages qu'elle traversait étaient en ruine, les troupeaux dispersés, les ré-

1. *Mémoires de d'Argenson.*

coltes ravagées par des pluies continuelles. Cependant le prestige de la royauté avait alors tant de grandeur et de puissance, que de toutes parts on accourait pour saluer la reine. On couvrait ses pas de fleurs, on l'accablait de compliments, de discours, on l'idolâtrait. Moins elle demandait d'honneurs, plus on lui en prodiguait. Le ministère semblait vouloir l'étourdir dans sa joie, comme il étourdissait le peuple dans sa misère et la noblesse dans ses déceptions. Elle écrivit au roi Stanislas au milieu des fêtes : « Il n'est rien que ne fassent les bons Français pour me distraire. On me dit les choses les plus belles du monde, mais personne ne me dit que vous soyez près de moi. Peut-être me le dira-t-on bientôt, car je voyage dans le royaume des fées, et je suis véritablement sous leur empire magique. Je subis à chaque instant des métamorphoses plus brillantes les unes que les autres : tantôt je suis plus belle que les Grâces, tantôt je suis de la famille des neuf sœurs ; ici, j'ai les vertus d'un ange ; là, ma vue fait les

bienheureux; hier, j'étais la merveille du monde; aujourd'hui, je suis l'astre aux bénignes influences. Chacun fait de son mieux pour me diviniser, et sans doute que demain je serai placée au-dessus des immortels. Pour faire cesser le prestige, je me mets la main sur la tête, et aussitôt je retrouve celle que vous aimez et qui vous aime bien endrement[1]. »

Le 3 septembre, la reine arrivait à Sézanne, où l'attendaient seulement un page et un bouquet. Mais le page était le prince de Conti, et le bouquet était envoyé par le roi. Le 4, les carrosses roulaient enfin sur la route de Fontainebleau. Un radieux soleil éclairait la campagne empourprée des premières teintes de l'automne. Des cris d'allégresse s'élevaient de tous les côtés, et les clochers des environs carillonnaient en signe de bienvenue. On cheminait rapidement, quand, à deux lieues de

1. Cette lettre, citée par l'abbé Proyart, était, comme toutes celles de la reine au roi Stanislas, signée *Maruchna*, ce qui signifie en polonais « petite Marie. »

Moret, le cortége en rencontra un autre. C'était celui du roi. Marie descendit, se jeta à genoux sur un coussin apporté à la hâte, et se releva dans les bras de son royal époux, qui était venu au devant d'elle, afin de lui donner un témoignage de sa vive impatience [1].

Louis XV entrait dans sa seizième année. Une santé délicate avait prolongé chez lui la période de l'enfance au delà du terme ordinaire. Il n'avait encore montré ni les penchants ni les défauts de l'adolescence. L'évêque de Fréjus, son précepteur, lui avait donné les principes d'une morale douce et d'une piété facile, dont les actes se bornaient à quelques pratiques journalières.

1. *Mémoires de Villars.* — *Vie de Marie Leckzinska.*

« La reine est arrivée le 4 septembre à Moret. Le roi est allé la recevoir une lieue au delà. J'ai trouvé sa personne fort aimable. Le roi l'attendait avec impatience, et en a paru très-content. Il lui a présenté les principaux de ceux qui étaient auprès de lui; et, quand il s'est un peu éloigné, elle m'a adressé la parole entre les autres, et m'a dit que le roi son père s'était fort entretenu avec elle des obligations qu'elle m'avait. » (*Mémoires de Villars.*)

Habitué à une existence inoccupée, ennemi de tout travail intellectuel, il connaissait déjà cet ennui rongeur qui eut sur lui une si fatale influence. Il ne parvenait à s'y soustraire qu'en se livrant à de violents exercices, plus favorables au développement de ses forces qu'à celui de son esprit. La chasse était son plus grand plaisir. Cette distraction, si vivement reprochée depuis à ses descendants, augmentait alors sa popularité. Les Français aimaient à entendre leur jeune souverain donner ses ordres aux veneurs, à le voir passer au galop de son cheval sous les futaies de Compiègne ou de Fontainebleau, et terminer par un coup d'arquebuse les tortures du cerf hallali. Louis XV, à cette époque, était l'idole de la France : jamais le magnanime Henri ou le fastueux Louis le Grand, dans l'éclat de leur valeur et de leur pouvoir, n'avaient inspiré tant d'amour et de dévouement. Il n'était pas dans le royaume un vieillard qui ne chérît paternellement son jeune roi, pas une femme qui ne

priât pour sa conservation et ses succès avec un pieux et sincère enthousiasme.

Il possédait à la vérité cette beauté, ce charme indicible qui le rendit le plus séduisant des princes, et qui ne manque jamais d'exciter la sympathie publique. Sa démarche, majestueuse comme celle de sa mère, ses yeux bruns voilés par de longs cils, l'ensemble de ses traits délicats, l'élégance naturelle de sa personne, la grâce négligée de son attitude à la fois imposante et molle, tout en lui captivait l'attention, commandait le respect, enchantait le regard. On oubliait à sa vue cet insouciant égoïsme et cette taciturnité dédaigneuse qui l'isolaient au milieu de sa cour et de ses flatteurs.

Après les compliments et les présentations ordinaires en pareille circonstance, le roi conduisit la reine à Moret, où elle devait passer la nuit. Le lendemain, dès l'aube, elle partit dans un costume de la plus grande simplicité pour Fontainebleau, où sa toilette se fit avec tout le céré-

monial d'une scrupuleuse étiquette. Elle fut couronnée le jour suivant; et, pendant que la cour lui prodiguait ses hommages, un jeune littérateur, auquel une renommée déjà brillante avait ouvert les portes du palais, racontait à une amie absente les détails du mariage royal.

« La reine fait très-bonne mine, quoique sa mine ne soit point du tout jolie. Tout le monde est enchanté ici de sa vertu et de sa politesse. La première chose qu'elle a faite a été de distribuer aux princesses et aux dames du palais toutes les bagatelles magnifiques qu'on appelle sa corbeille : cela consistait en bijoux de toute espèce, hors des diamants. Quand elle vit la cassette où tout cela était arrangé : « Voilà, dit-elle, la première fois de ma vie que j'ai pu faire des présents. » Elle avait un peu de rouge le jour du mariage, autant qu'il en faut pour ne pas paraître pâle. Elle s'évanouit un petit instant dans la chapelle, mais seulement pour la forme. Il y eut le même jour comédie. J'avais préparé un petit

divertissement que M. de Mortemart ne voulut point exécuter. On donna, à la place, *Amphion* et le *Médecin malgré lui*, ce qui ne parut pas trop convenable. Après le souper, il y eut un feu d'artifice avec beaucoup de fusées et très-peu d'invention et de variété... Au reste, c'est ici un bruit, un fracas, une presse, un tumulte épouvantable [1]. »

Les journaux de l'époque ont rapporté les mêmes détails, et, en parcourant leurs vieilles pages, on y trouve la jeune reine entourée de fêtes et d'honneurs : on peut compter les pierreries de ses parures; on voit scintiller le Sancy à son corsage, le Régent sur son front modeste. On l'accompagne aux rendez-vous de chasse du roi; on marche sur ses pas dans les fastueux jardins où Villars et d'Argenson [2] lui parlent des af-

1. Lettre de Voltaire à la présidente de Bernières.

2. Le jour d'après, la reine s'est promenée à pied dans le jardin de Diane, où j'ai entretenu la reine très-longtemps. Comme elle me marquait de la bonté, je lui ai dit : « Madame, la satisfaction est générale du mariage et des commencements,

faires publiques à l'ombre des arbres témoins des entretiens d'Henri et de Sully, et l'on entend Voltaire lui réciter les vers suivants en mettant à ses pieds une tragédie nouvelle :

Fille de ce guerrier qu'une sage province
Éleva justement au comble des honneurs,
Qui sut vivre en héros, en philosophe, en prince,
Au-dessus des revers, au-dessus des grandeurs,

et tout ce qui connaît les grandes qualités qui sont en vous désire que vous preniez empire sur l'esprit du roi. Vous augmenterez l'admiration et l'attachement du peuple, si vous voulez bien laisser entendre que la générosité et la libéralité que vous exercez avec joie n'est troublée que quand vous songez que tout ce que vous donnez aux Français vient des Français, et que vous tirez les biens que vous répandez d'une nation que vous voudriez bien qui fût plus opulente.... »

Pendant qu'elle se promenait le soir à pied dans les jardins, je me suis approché d'elle, et lui ai dit : « Madame, les bontés du roi votre père me donnent un courage que je n'ai pas réellement, car Votre Majesté trouvera pour l'ordinaire que je suis mauvais courtisan et fort timide : mais ce qu'elle m'a fait l'honneur de me lire de sa lettre me fait prendre la liberté de lui donner une marque de mon attachement, que je me flatte qu'elle daignera approuver. J'ose donc lui répéter ce que je lui ai dit, il y a quelques jours, sur le mérite de l'esprit d'économie si nécessaire dans nos maîtres. Votre Majesté rendra cette qualité bien respectable, si elle veut bien faire entendre qu'elle en est sérieusement occupée, par la nécessité indispensable de soulager l'État. » (*Mém. de Villars.*)

Du ciel qui vous chérit la sagesse profonde
Vous amène aujourd'hui dans l'empire françois
Pour y servir d'exemple et pour donner des lois.
La fortune souvent fait les maîtres du monde;
Mais, dans votre maison, la vertu fait les rois.
Du trône redouté, que vous rendez aimable,
Jetez sur cet écrit un coup d'œil favorable;
Daignez m'encourager d'un seul de vos regards;
Et songez que Pallas, cette auguste déesse
Dont vous avez le port, la bonté, la sagesse,
Est la divinité qui préside aux beaux-arts.

La reine accueillit gracieusement le manuscrit. C'était la tragédie de *Mariamne*, qui fut admirablement interprétée par Adrienne Lecouvreur [1]. Les larmes de Marie Leckzinska furent, le soir de la première représentation, le succès de Voltaire et le triomphe de l'actrice. Et le poëte écrivait ensuite dans l'orgueil du bonheur : « La reine est charmante; elle a pleuré à *Mariamne*,

1. Ce qui n'empêcha pas la pièce de tomber, parce qu'à l'une des premières représentations, le lendemain du jour des Rois, un plaisant avait crié du parterre : « La reine boit! » au moment où Mariamne porte à ses lèvres la coupe empoisonnée.

elle a ri à l'*Indiscret;* elle m'appelle son pauvre Voltaire. »

La bonne grâce de la reine, la noble simplicité de ses manières, cette sorte de flexibilité polonaise avec laquelle elle adoptait, en même temps que les coutumes françaises, l'esprit de la cour, les amusements et jusqu'aux engouements du jour, tout en elle ravit, enchanta la population entière. On se passionna pour la souveraine que l'on avait presque repoussée. Les madrigaux, les épîtres, les poésies de tout genre épanchèrent au pied de son trône ce flot de l'enthousiasme public. D'ailleurs le roi paraissait aimer sérieusement Marie Leckzinska, et chacun éprouvait une reconnaissance instinctive pour la jeune femme qui, en quelques jours, avait appris à la France que la statue couronnée devant laquelle tant de gens se prosternaient avait un cœur; que ce cœur, jusque-là insensible en apparence, pouvait s'attendrir, et que le prince, entouré de tant de séductions dangereuses, était

capable d'apprécier le charme de la vertu et d'en subir l'ascendant salutaire.

Ces premiers jours de mariage furent les plus brillants et les seuls heureux de l'existence de Marie Leckzinska. Elle semblait appelée à exercer une haute et sérieuse influence sur le roi. Les ministres cherchaient à gagner sa faveur, et l'on interrogeait son caractère et ses sentiments avec un intérêt qui révélait l'espoir que l'on mettait en elle [1]. Ce caractère qui se modifia plus tard, sous l'empire de diverses circonstances, charma tout d'abord par sa bonté, sa solidité et sa discrétion, sans montrer néanmoins ces qualités énergiques que les femmes possèdent parfois à un si haut degré. La reine était sensible, pieuse et timide, aimant les occupations douces, cherchant la sympathie, détestant la médisance et la dissimulation. Son esprit délicat et cultivé lui assurait une

1. « J'ai eu l'honneur de l'entretenir assez longtemps, et cette princesse me montrait des sentiments bien respectables sur ses devoirs. » (*Mémoires de Villars.*)

situation élevée dans le monde intelligent de son siècle. Mais la noble confiance de son cœur l'abusait quelquefois en lui faisant supposer dans les autres les qualités qu'une éducation supérieure avait développées en elle.

Le jeune roi lui inspirait la plus vive et la plus réelle affection. Il y répondit dans ces premiers temps par quelques marques de déférence en dehors de ses habitudes. Il témoigna un grand respect pour le roi Stanislas, qui ne tarda pas à s'établir à Meudon, et il parut prendre du goût pour sa conversation et sa société [1]. De Fontainebleau, les jeunes époux allèrent à Versailles, sans se croire obligés de se montrer aux Parisiens. Les fêtes terminées, le roi reprit ses longues chasses à Rambouillet, et la reine demeura, pendant ces

1. « Le roi alla, le 16, voir le roi et la reine de Pologne. L'entrevue se passa avec beaucoup de témoignages d'amitié de la part du gendre. Sa conversation fut même libre et aisée : il parla beaucoup plus qu'à l'ordinaire, sa timidité naturelle le rendant taciturne lorsqu'il se trouve avec des personnes qu'il n'a pas coutume de voir. » (*Mémoires de Villars.*)

heures d'abandon, livrée à des influences qu'elle essaya vainement d'écarter, et qui devinrent de plus en plus dangereuses et oppressives.

Au premier rang se trouvait celle du duc de Bourbon. Ce prince comptait sur la reine, qu'il avait en quelque sorte couronnée lui-même ; par elle il espérait se ménager l'appui du roi, conserver sa position de premier ministre et résister aux entreprises que son imagination faible et inquiète croyait voir se former sans cesse contre lui. C'était sur Marie Leckzinska que son ambition se reposait maintenant avec confiance, et cette confiance augmentait à mesure qu'il devenait plus impopulaire. Non content d'avoir plusieurs fois par jour des entretiens avec la reine, il lui imposait constamment la présence de madame de Prie [1] et celle de Pâris-Duverney, secrétaire des commandements. La marquise plaisait à la jeune reine, qu'elle amusait par son esprit en l'aveuglant par son hy-

1. « Mme de Prie ne la quitte pas plus que son ombre. » (*Journal de Barbier.*)

pocrite ingénuité. Pâris-Duverney, homme aimable et financier distingué, avait une conversation intéressante, des idées ingénieuses dont la piquante originalité charmait la curiosité de Marie Leckzinska.

La famille royale offrait peu de ressource à la reine. Les princes, retirés dans leurs palais et dans leurs terres, ne venaient à Versailles que lorsque l'étiquette les y appelait. Le duc d'Orléans, fils du Régent, vivait à l'écart, livré à son goût pour les sciences et aux pratiques d'une piété respectable, mais bizarre [1]. Les comtes de Charolois et de Clermont, occupés de plaisirs et de chasses, le duc et la duchesse du Maine, vieillis et lassés par l'intrigue, se rapprochaient peu de la jeune cour. Le comte et la comtesse de Toulouse pos-

1. « Il arriva, un jour, que la reine s'entretenait fort longuement avec M. le duc d'Orléans, sans que l'on pût entendre le sujet de leur conversation ; tout à coup, on vit ce prince se jeter à genoux et faire un acte d'adoration, comme pour demander pardon à Dieu des pensées qui se présentaient à son esprit. La reine se plaît à rappeler cette anecdote, et la conte fort gaiement. » (*Mém. du marquis d'Argenson.*)

sédaient à la vérité l'affection du roi ; mais la société dont ils entouraient Louis XV à Rambouillet ne pouvait convenir à la reine, quoique nul désordre apparent n'en eût encore déshonoré les plaisirs. Aussi, dès cette époque, Marie connut-elle ces heures de solitude et de délaissement qui sont les tristes avant-coureurs des chagrins et des regrets.

Cependant l'autorité du duc s'affaiblissait rapidement ; le comte de la Marck lui conseillait de se retirer ou de renoncer à l'administration du royaume, en en déposant la charge entre les mains d'un substitut[1]. Cet avis fut repoussé, et les fautes s'accrurent avec l'exaspération publique. Le rigoureux édit lancé contre les protestants, quelques mois avant le mariage royal, avait semé des germes de haines irréconciliables. Une malencontreuse déclaration au sujet des limites de Paris, le renvoi au parlement du procès de M. Le Blanc, secrétaire d'État pendant la ré-

1. Lemontey, *Hist. de la Régence.*

gence, la part honteuse que prit la marquise à cette affaire, des lois financières d'une rigueur intempestive, le mécontentement du parlement, la misère du peuple, la soudaine alliance de l'Autriche et de l'Espagne, toute cette accumulation de fautes, de scandales et de dangers, préparait une crise. Or, dans toute crise, le public choisit toujours un point d'appui, dont l'importance augmente à mesure que la révolution se mûrit. C'était vers l'évêque de Fréjus, le discret précepteur du roi, que se tournaient les regards des ennemis du premier ministre.

Si la reine avait eu l'audace et la prévoyance d'une Élisabeth Farnèse, elle eût, sans hésiter, dans ces circonstances, secoué le joug du duc, hâté sa disgrâce et pressé l'évêque de Fréjus d'entrer au ministère. En ne tenant point compte des obligations qu'elle avait au duc, elle se serait affranchie d'une domination fatale à son bonheur intérieur; mais telle ne pouvait être sa conduite, avec une âme reconnaissante et simple comme la

sienne ; elle resta fidèle au duc de Bourbon, supportant ses obsessions, et parfois même endurant de sa part des reproches tellement amers, qu'elle ne pouvait les entendre sans verser des larmes [1].

On trouvera, au reste, assez naturel que la reine ait cherché à soutenir le duc contre l'évêque de Fréjus, lorsqu'on saura quelle influence celui-ci exerçait sur le roi.

Fils d'un receveur des décimes du diocèse de Glandève, Fleury dut à la protection du cardinal de Bonzy, grand aumônier de Marie-Thérèse, son premier canonicat, puis une charge à la cour. Il ne tarda pas à se faire estimer par la sûreté, l'agrément et la discrétion de son esprit. La société des femmes l'attirait, et il y réussissait, tant par le charme de sa conversation que par la douceur exquise de ses manières. Ces qualités n'étaient cependant pas assez saillantes pour être distinguées de Louis XIV. Le jeune aumônier sentit promptement qu'il avait besoin

1. *Mémoires du duc de Luynes.* — *Mémoires de Villars.*

de protecteurs puissants. Il essaya de gagner la confiance du maréchal de Noailles et celle de Fénelon, qui ne la lui accorda jamais. Il s'adressa avec plus de succès à la jeune comtesse de Caylus, et à M. de Valincourt, secrétaire du comte de Toulouse. A force d'être importuné, Louis XIV promit de lui donner un évêché, ajoutant avec humeur « qu'il aurait le temps de s'y ennuyer. » Fleury fut ainsi nommé d'abord à Séez, et ensuite à Fréjus. Plus tard, les recommandations du maréchal de Villeroy et de madame de Maintenon, puis un mandement publié en faveur de la bulle *Unigenitus*, triomphèrent des préventions de Louis XIV contre l'évêque de Fréjus. Il fut nommé précepteur du dauphin, et sa douceur, sa grâce, ses manières insinuantes gagnèrent le cœur de l'enfant, que rebutait la rudesse du maréchal de Villeroy. Cette influence sembla grandir avec le jeune roi, s'étendre avec son autorité, s'unir à tous ses actes. Dans la suite, aucun plaisir, aucune passion n'altéra la tendre

soumission de Louis XV pour son ancien précepteur. Le roi ne pouvait se passer de sa conversation, de ses conseils, que du reste le prélat n'accordait que rarement et dans des occasions sans importance.

On s'étonna souvent de la force de ces liens d'affection, et l'on se plut à l'attribuer à une habileté, à des manœuvres, à des ambitions étrangères à Fleury. Un calme parfait, une douceur persuasive, une raison facile et simple; une tendresse presque maternelle pour le roi, tendresse qui savait supporter ses inégalités d'humeur sans impatience ni brusquerie, et, le plus souvent, sans autre réprimande qu'une plaisanterie fine et délicate; avec cela, un goût particulier pour les menus détails; une infinité de petites ressources contre l'ennui; enfin, une affectation de paresse, de répugnance instinctive pour tout ce qui touchait à la direction des affaires publiques, tel était le seul, le véritable secret de l'empire que l'évêque de Fréjus exerçait alors sur Louis XV.

Il est probable aussi que les habitudes simples, les goûts modestes de Fleury augmentaient le respect de son élève, qui ne pouvait s'empêcher de remarquer entre lui et le duc de Bourbon un contraste peu avantageux pour ce prince avide et prodigue. Les seules distractions du prélat consistaient en de fréquentes et précieuses relations d'amitié avec une femme de l'ancienne cour, dont les conseils ne lui furent pas inutiles lorsqu'il arriva plus tard au ministère. C'était madame de Lévis, fille de la duchesse de Chevreuse. Elle avait un esprit sage, éclairé, une discrétion impénétrable; elle était capable d'entrer dans les plus grandes affaires sans laisser soupçonner qu'elle en eût la moindre connaissance. Retirée de la cour depuis la mort de Louis XIV, elle s'était établie près d'Issy, à Vaugirard. Là, dans une maison commode et simple, entourée de jardins et de fleurs, madame de Lévis jouissait paisiblement du calme que donne la vieillesse quand une raison supérieure apprend à en sur-

monter les tristesses et les déceptions. C'était à Vaugirard que, deux ou trois fois par semaine, Fleury venait passer les heures les plus douces de son existence, et recevoir de l'amitié les avis destinés à consolider son influence et à ménager son autorité. Une seule personne était admise en tiers aux soupers de Vaugirard: c'était madame de Dangeau, personne discrète mais bornée, qui ne se doutait pas que son rôle chez madame de Lévis fût d'enlever au tête à tête du prélat et de sa vieille amie toute apparence de conciliabule politique.

Heureux de cette vie tranquille, de cette ancienne affection dans laquelle il trouvait réunies les plus pures jouissances de l'esprit et du cœur, Fleury ne fit paraître aucun penchant ambitieux jusqu'au mariage du roi. Son admission au conseil le satisfaisait entièrement, et les grandes questions de la politique n'avaient pour lui qu'un intérêt très-secondaire. Il avait suivi froidement les intrigues du ministère, et ne s'était pas plus

opposé au renvoi de l'infante qu'aux projets de mariage présentés au conseil. Mais, nous l'avons dit, Fleury aimait le roi comme son enfant : il ressentait pour lui cette tendresse aveugle, presque déraisonnable, dont les vieillards s'éprennent quelquefois pour la jeunesse, et dont le caractère est exclusif jusqu'à l'égoïsme. Ce fut donc avec une terreur secrète, avec un sentiment d'inquiétude et de pénible curiosité qu'il vit s'accomplir le mariage de Louis XV. Les qualités aimables de la jeune reine, sa vertu, sa douceur, la distinction de son esprit, le trouvèrent insensible, presque hostile. Tandis que le maréchal de Villars, que le comte d'Argenson, se laissaient captiver par sa grâce et sa candeur, le vieil évêque étudiait avec une sombre défiance la jeune femme qui se plaçait entre son élève et lui ; il voyait avec amertume naître cette passion légitime et sainte qui, en s'épanouissant dans le cœur de Marie, lui donnait une beauté nouvelle, une animation pleine de charme. Il s'effrayait des soins

dévoués qu'elle prodiguait au roi, de l'attention qu'elle mettait à prévenir ses moindres désirs, de la soumission timide et naïve avec laquelle elle lui demandait conseil[1].

Ce fut sous l'empire de cette anxiété jalouse que l'ambition naquit dans l'âme du vieux prélat. Jusque-là, il avait été témoin des fautes du duc de Bourbon sans les avoir jugées, des scandales

1. « Une anecdote, qui mérite d'être mise après celle-ci, nous fut contée hier par la reine. Un raisonnement qui se présente naturellement sur la conduite de la reine par rapport à M. le cardinal de Fleury, c'est que, jusqu'au moment de son arrivée auprès du roi, elle pouvait n'avoir pris que les impressions qui lui avaient été données par Mme de Prie : mais, lorsqu'elle fut mariée, un de ses premiers soins fut de demander directement au roi de quelle manière elle se conduirait, et quels étaient ceux en qui le roi avait plus de confiance. Beaucoup de gens croient que la reine n'a jamais fait cette question au roi; elle nous fit l'honneur de nous dire hier qu'elle avait nommément demandé au roi s'il aimait M. de Fleury, et que le roi lui avait dit : « Beaucoup; » qu'elle lui avait fait ensuite la même question sur M. le duc, et que le roi lui avait répondu : « Assez. » La reine nous ajouta qu'elle n'avait jamais voulu dire à M. le duc cette réponse du roi; que, ne pouvant s'empêcher de bien traiter M. le duc, il aurait pu, sachant la façon de penser du roi, croire qu'il y avait de la fausseté dans la conduite de la reine. » (*Mémoires du duc de Luynes.* Extraordinaire, mai 1747, t. VIII.)

de la marquise sans les avoir condamnés; il en parut dès lors inquiet, soucieux, effrayé; il sut augmenter son importance, rendre son silence même significatif et grave.

Ce que le duc désirait avant tout, c'était de travailler seul avec le roi: il ne put jamais le déterminer à y consentir; Fleury assistait toujours à ce travail, ce qui rendait impossible toute communication directe. Lorsque l'opposition au ministère fut nettement dessinée, qu'elle eut à la cour des représentants dans les ducs de Charost et de Mortemart, ce qui arriva au milieu de l'hiver de 1726, les prétentions du duc devinrent plus vives. Il se servit de la reine pour obtenir une audience secrète. Marie refusa d'abord. Il insista si violemment que, saisie de frayeur, elle fondit en larmes [1]. Alors il adopta un autre moyen: il engagea la reine à prier le roi de venir seul chez elle. Cette fois, il était plus difficile de

1. Le duc de Luynes, *Mémoires*.

refuser. La reine, après beaucoup d'hésitations, se détermina enfin à faire demander au roi, par M. de Nangis, de venir dans ses cabinets. Le roi vint, et y trouva le duc de Bourbon. La reine voulut sortir : le duc dit qu'il croyait que le roi trouverait bon qu'elle restât. Le roi le lui ordonna; elle revint toute tremblante, et se tint aussi éloignée de la conversation qu'elle put[1]. Le duc remit au roi une lettre du cardinal de Polignac, contenant de violentes accusations contre l'évêque de Fréjus. Le roi la lut et la rendit au duc sans dire un mot. Étonné de ce silence, le prince lui demanda ce qu'il pensait de cette lettre. « Rien, » répondit le roi. Le duc pria alors le roi de vouloir bien lui dire quelle était sa volonté. « Que les choses demeurent comme elles sont, » répliqua-t-il. Le duc reprit : « J'ai donc eu, Sire, le malheur de vous déplaire ? — Oui, » répondit le roi. Le duc se jeta à ses pieds et lui demanda

1. *Mém. du duc de Luynes*, Extraordinaire, 1748.

pardon. Le roi lui répondit d'un air froid et contraint : « Je vous pardonne. » Et il sortit aussitôt.

Pendant cette scène, Fleury s'était présenté à la porte du conseil. On la lui avait refusée. Aussitôt, soit qu'il cédât à un ressentiment véritable, soit, ce qui est plus probable, qu'il agît ainsi par suite d'une convention secrète avec le roi, il partit pour Issy, laissant une lettre dans laquelle il se déclarait trop offensé pour continuer à rester plus longtemps à Versailles.

A la lecture de cette lettre, Louis XV ressentit ou feignit de ressentir un chagrin très-vif, et témoigna une extrême irritation contre la reine et contre le duc de Bourbon. Il obligea ce prince à écrire lui-même à l'évêque pour le prier de revenir, et adressa à la reine des reproches d'une excessive dureté, paraissant la regarder comme la cause première du départ du prélat. Cet éclat et le chagrin de la reine produisirent une grande impression à Versailles. Dans le premier moment, on s'occupa moins du changement probable du

ministère que de la querelle de ménage du roi et de la reine. De sourdes rumeurs de divorce se répandirent dans le public.

« Il y avait, raconte Voltaire, spectacle le jour même à la Cour : on jouait *Britannicus*. Le roi et la reine arrivèrent une heure plus tard qu'à l'ordinaire. Tout le monde s'aperçut que la reine avait pleuré, et je me souviens que, lorsque Narcisse prononça ces vers :

> Que tardez-vous, Seigneur, à la répudier?

presque toute la salle tourna les yeux sur la reine pour l'observer avec une curiosité plus indiscrète que maligne[1]. »

Fleury revint à la cour, où il se contenta d'être en secret le maître des affaires. Cette situation dura environ trois mois, pendant lesquels la jeune reine, toujours fidèle au duc de Bourbon, ne cessa de faire tous ses efforts pour lui rendre la faveur

1. Voltaire. *Siècle de Louis XV.*

du roi, ou du moins pour obliger le ministre et le prélat à vivre ensemble sans difficulté. « La reine me parla, raconte le maréchal de Villars, de ses peines sur M. le duc, et de l'envie qu'elle avait de les faire cesser. Je lui remontrai que cette affaire était très-délicate ; qu'avant de montrer quelques idées qui n'étaient pas tout à fait celles du roi, il fallait bien lui persuader qu'elle n'avait d'autres désirs que de lui plaire, et n'insister que quand elle le verrait disposé à prendre tout ce qu'elle lui dirait comme venant de ces sentiments-là. »

Cependant la reine s'adressait à Fleury lui-même, et de longs entretiens avaient lieu entre eux sur les audiences particulières sollicitées par le duc. Elle lui représentait combien il était étrange que le premier ministre, chargé de l'administration de tout le royaume, n'eût pas la liberté de s'en entendre seul à seul avec le roi. Fleury refusait obstinément, et, pour mieux convaincre la reine de l'inutilité de ses prières et de ses remontrances,

il se disposait à agir plus rigoureusement encore à l'égard du prince.

En effet, peu de temps après, l'éloignement de la marquise de Prie et de Pâris-Duverney fut exigé par le prélat. Cette fois, la reine se trouvait attaquée ouvertement, puisque tous les deux faisaient partie de sa maison. Elle s'en montra vivement affectée, et s'adressa directement au roi; mais Louis XV répondit avec une impatience qu'il ne chercha point à dissimuler. Il en résulta un refroidissement marqué entre les deux époux [1]. Le

1. « La reine me mena le même jour dans son cabinet, et me parla avec une vive douleur des changements qu'elle voyait dans l'amitié du roi. Ses larmes coulaient abondamment. Je lui répondis : « Je crois, madame, le cœur du roi bien éloigné de ce qu'on appelle amour : vous n'êtes pas de même à son égard; mais, croyez-moi, ne laissez pas trop éclater votre passion; qu'on ne s'aperçoive pas que vous craignez de la diminution dans ses sentiments, de peur que tant de beaux yeux qui le lorgnent continuellement ne mettent tout en jeu pour son changement. Au reste, il est plus heureux pour vous que le cœur du roi ne soit pas fort porté à la tendresse, parce qu'en cas de passion la froideur naturelle est moins cruelle que l'infidélité. » Je lui tins encore d'autres discours que je crus capables de la calmer, et je la consolai un peu. Elle attribuait ce

duc de Luynes donne de singuliers détails sur cette brouillerie; il accuse Fleury de l'avoir envenimée, d'avoir exercé une pression fâcheuse jusque dans l'intérieur du roi et de la reine.

La reine cependant ne se découragea pas. Repoussée par le roi, elle s'adressa à Fleury :

« Quelle haine avez-vous donc, lui dit-elle, contre madame de Prie et contre Pâris-Duverney, pour insister si fort sur leur éloignement? — Je ne leur en veux point, répondit-il, et si je presse M. le duc, ce n'est qu'à cause du tort qu'ils lui font. — Mais moi, répliqua la reine, comment me résoudre à éloigner des personnes dont l'une, le secrétaire de mes commandements, demande des juges sur ce qu'on lui reproche, et l'autre désire qu'on approfondisse les torts qu'on lui impute. J'avoue que la disgrâce de ces gens-là, dont je suis très-contente, me fera de la peine. » A cela, l'évêque

changement à M. de Fréjus; et, à la vérité, elle n'avait eu lieu de s'en apercevoir que depuis la petite retraite de l'évêque et son prompt retour à la cour. » (*Mémoires de Villars.*)

ne dit mot. Alors la reine lui parla avec vivacité du changement qu'elle trouvait dans l'amitié du roi ; il répondit sèchement qu'il n'en était pas coupable [1].

Pendant tout le printemps de 1726, la cour fut livrée à ces discordes intérieures, alternativement excitées ou calmées par des retraites simulées de madame de Prie, par des retours suivis de brouilleries nouvelles, auxquelles ses intrigues et son avidité ne donnaient que de trop nombreux motifs. Les choses en étaient arrivées au point que M. le duc lui-même pressentait sa disgrâce, quand, le 16 juin, une marque d'amitié du roi lui rendit l'espoir. Louis XV partait pour Rambouillet ; il invita gaiement le duc à souper avec lui au retour. L'empressement avec lequel cette invitation fut acceptée fit bientôt place à la déception la plus cruelle : trois heures après le départ du roi, le duc de Charost remettait au prince une lettre de S. M. conçue en ces termes : « Je vous ordonne,

1. *Mémoires de Villars.*

sous peine de désobéissance, de vous rendre à Chantilly, et d'y demeurer jusqu'à nouvel ordre. » Le prince répondit avec une soumission pleine de dignité, et partit immédiatement. Il était surtout préoccupé du sort de madame de Prie, qui fut exilée dans sa terre de Courbépine en Normandie. Pâris-Duverney et ses frères furent également destitués et éloignés.

Ces mesures étaient sévères, et il semble que Fleury aurait pu s'en tenir là; mais il lui restait un ennemi sur lequel sa vengeance devait peser plus cruellement encore. A sept heures du soir, il entrait chez la reine, et lui annonçait froidement le départ du duc et son exil; puis, comme pour la confondre dans la même disgrâce, il lui remettait une lettre du roi, et Marie lut avec une douloureuse surprise ces paroles écrites par un époux qu'elle aimait avec toute la confiance de son âge: « Je vous prie, madame, et, s'il le faut, je vous l'ordonne, de faire tout ce que l'évêque de Fréjus vous dira de ma part, comme si c'était moi-

même [1]. » Le maréchal de Villars raconte dans quel désespoir il trouva la reine le soir de cette scène odieuse : « Elle était en larmes, touchée de la disgrâce de M. le duc, mais plus vivement encore d'une lettre que M. de Fréjus lui remit, et qu'elle me lut avec des sanglots qui marquaient bien sa passion pour le roi. »

A la suite de ces actes de rigueur, le roi déclara officiellement que les ministres iraient travailler chez l'évêque de Fréjus, et qu'il serait lui-même à la tête des affaires. Sa fermeté n'excita pas moins de surprise que la dissimulation avec laquelle il avait tout préparé. Ses procédés envers la reine ne furent connus alors que de quelques personnages de la cour ; toutefois, l'ensemble de sa conduite, dans ces circonstances, inspira plus d'étonnement que de confiance et, peut-être aussi, plus de crainte que d'estime.

Cependant, ce n'était pas sans de violents

1. Il existe une autre version de cette lettre, un peu moins dure, quoique le sens soit le même.

combats intérieurs qu'il avait obéi si ponctuellement à son ancien précepteur. Une maladie courte, mais vive, en fut la suite. On crut à la petite vérole, et la jeune reine, oubliant ses chagrins pour n'écouter que ses inquiétudes, s'enferma dans la chambre du roi, sans prendre aucun ménagement pour elle-même. A son tour, elle fut atteinte d'une fièvre dangereuse. Ce ne fut qu'après quatre jours, pendant lesquels on craignit aussi la petite vérole, que le roi se décida enfin à aller chez elle. Mais ses visites n'étaient que de quelques minutes, et il semblait, en les faisant, se soumettre aux strictes convenances, plutôt que céder à l'impulsion d'une tendresse véritable. « Quand elle fut rétablie, dit le maréchal de Villars, le roi lui rendit une visite de trois quarts d'heure, où il n'y eut que l'évêque de Fréjus. Cette marque d'amitié répara la peine des froideurs qui, au fond, étaient moins éloignement que timidité de la part du roi. »

CHAPITRE IV

Influence de Fleury. — Vie retirée de la reine. — Sa charité. — Ses soins pour ses enfants. — Son influence sur les femmes de la cour. — Existence du roi.

En arrivant au pouvoir, Fleury, nommé cardinal, y apportait des dispositions toutes pacifiques. Cinq ou six années de repos et d'habiles économies rendirent à la France un peu de prospérité au dedans, et un certain prestige au dehors. Depuis la fin de 1726 jusqu'aux premiers mois de 1733, la tranquillité de l'Europe ne fut pas sérieusement troublée. Grâce à l'accord de la France et de l'Angleterre, dirigées par des ministres auxquels les hasards de la guerre déplaisaient à peu près également, et qui tous deux étaient, dans les affaires exté

rieures, sans ambition et sans passions, les cabinets de Versailles et de Saint-James réussirent à maintenir dans un assez juste équilibre le reste de l'Europe.

Le jeune roi oublia promptement la pompeuse déclaration par laquelle il avait solennellement annoncé l'intention de gouverner seul. Quoique présent le plus souvent aux délibérations du conseil, à peine daignait-il donner une attention distraite aux questions qui s'y discutaient devant lui; il affectait même de n'avoir au sujet des affaires de son royaume ni volonté ni avis. Fleury était le véritable souverain, et c'était autour de lui que se réunissait la cour. Il jouissait de son autorité avec sa douceur et sa modération accoutumées, sachant la dissimuler par sa politesse aimable, par son esprit enjoué, placide et bienveillant. Satisfait de la victoire qu'il avait remportée, il exerçait dans l'intérieur des jeunes souverains un empire tout paternel, et ne rappelait à la reine que rarement, et dans des occasions insignifiantes, combien son

pouvoir était absolu[1]. Les relations de Louis XV avec sa jeune femme étaient timides et brusques. Cependant la tendresse patiente et dévouée de Marie, sa dignité pleine de douceur, inspiraient au roi un certain intérêt, assez semblable à l'affection pour qu'elle pût s'y méprendre elle-même et ne rien désirer de plus. Les jeunes époux avaient retrouvé sinon le bonheur, du moins le calme apparent des premiers mois de leur union. Les préoccupations maternelles tenaient aussi une grande place dans l'existence de la reine : en 1729, elle avait déjà trois filles[2], quand la naissance du dauphin vint combler tous ses vœux. L'allégresse fut générale ; des aumônes abondantes, des médailles furent répandues par toute la France. La reine recueillit, au milieu des démonstrations de

1. « La reine avait à cœur d'obtenir une compagnie de cavalerie pour un officier qu'elle protégeait. Le ministre de la guerre répondit qu'il ne pouvait rien sans le consentement du cardinal. La reine s'adressa donc à celui-ci. Le cardinal fit des difficultés, prit une mine refrognée, et finit par l'éconduire. » (*Mémoires du marquis d'Argenson.*)

2. Mesdames Louise-Élisabeth, Henriette et Adélaïde.

la joie populaire, les précieux témoignages d'une véritable sympathie.

Renfermée dans ses nouvelles affections et dans la pratique minutieuse de ses devoirs de piété, la jeune reine ne s'isolait cependant pas du mouvement intellectuel de l'époque. Elle cultivait son esprit en élevant son âme. Elle exerçait aussi une douce influence sur la famille royale, maintenait l'union entre les personnes qui la composaient, et se révélait au peuple par les actes nombreux de la plus délicate charité. A Versailles, à Paris, à Fontainebleau et à Compiègne, sa bonté captivait tous les cœurs. Ses plus chères distractions consistaient dans l'innocent plaisir de rendre l'espoir et la confiance à ceux qui souffraient. Elle n'avait eu besoin, dit l'abbé Proyart, que de se montrer aux Français pour gagner leur affection. Elle prévenait en sa faveur par une physionomie ouverte et gracieuse ; son regard, son sourire, son salut, tout son maintien, formaient ce je ne sais quoi qui parle au cœur, et lui demande plus

d'amour encore que de respect. Il n'y avait personne qui, en la voyant, ne se dît en soi-même : «Je suis sûr d'être quelque chose dans son estime;» et l'on ne se trompait pas. Elle avait pour le peuple les sentiments qu'inspire la nature pour des enfants. S'il lui arrivait parfois de laisser paraître quelque prédilection, c'était, à la manière des mères, en faveur des petits et des faibles. Elle se serait reproché toute sa vie d'avoir donné lieu au dernier de ses sujets, je ne dirai pas de se croire l'objet de ses mépris, mais même de penser qu'il fût, à ses yeux, moins que le plus grand seigneur de sa cour.

Un jour qu'elle traversait les appartements de Versailles avec son cortége ordinaire, une paysanne endimanchée l'aborda sans façon et lui dit : « Çà, ma bonne reine, je viens de bien loin, entendez-vous, tout exprès pour vous voir. Je vous en prie, que j'aie cette consolation un peu à mon aise. — Bien volontiers, » lui dit la reine en s'arrêtant ; et tout de suite elle s'informe de son

pays, lui demande des détails sur son petit ménage, où elle apprend avec plaisir qu'il n'y a pas de misère. Elle répond à son tour à quelques questions que lui fait la paysanne, et lui dit avec bonté : « Eh bien ! m'avez-vous vue à votre aise ? Puis-je m'en aller et vous laisser contente ? » La villageoise se retira, versant des larmes de joie, et bénissant le ciel d'avoir donné une si bonne reine à la France.

Quelquefois ses bontés allaient au devant des personnes les plus simples ; et, charmée de saisir l'occasion de leur rendre service, elle jouissait vivement du plaisir qu'elle leur procurait. Se trouvant un jour à Marly, dans l'été, elle voit passer sous sa fenêtre une sœur de Saint-Vincent ; elle l'appelle : « D'où venez-vous si matin, ma sœur ? — De Triel, madame, répond la religieuse sans la connaître. — Vous avez déjà bien fait du chemin ; vous en reste-t-il encore beaucoup à faire ? — Je comptais aller jusqu'à Versailles ; mais peut-être ne passerai-je pas Marly, parce

que je vois que la cour y est. — Vous avez donc aussi des affaires à la cour ? — Mes affaires sont celles de notre hôpital, qui est fort pauvre. J'ai ouï dire qu'on avait confisqué des indiennes, et que M. le contrôleur général en faisait distribuer à des hôpitaux ; je désirerais bien qu'on nous en donnât pour faire quelques lits à nos malades. — Ce serait une fort bonne œuvre. Seriez-vous bien aise que j'en parlasse au ministre ? — Je n'aurais jamais osé, madame, prendre la liberté de vous en prier ; mais votre recommandation fera sûrement plus que la mienne, et vous rendrez un grand service à nos pauvres. — Eh bien ! comptez, ma sœur, que je n'oublierai pas l'hôpital de Triel. » La religieuse se retire, pénétrée de reconnaissance pour l'aimable inconnue qui vient de lui montrer tant de bonté ; mais à peine a-t-elle fait quelques pas, qu'elle se reproche de n'avoir pas cherché à connaître son nom ; elle retourne vers la fenêtre : la reine y était encore. « Pardonnez, madame, lui dit-elle, à la curiosité qui me ramène : je voudrais

bien savoir qui est la dame qui m'honore si généreusement de sa protection? » Marie lui répliqua en souriant: « N'en dites rien, c'est la reine. »

Il y avait, dans une province éloignée, au fond d'un pauvre village, une paysanne sexagénaire que des malheurs successifs privaient de tout moyen de subsistance. Entourée de voisins aussi misérables qu'elle, cette infortunée n'attendait plus que l'abandon et la mort, quand l'idée lui vint de s'adresser à la reine. Mais comment parvenir jusqu'à elle? Dieu seul pouvait lui en donner les moyens. Cependant les difficultés ne découragèrent pas la pauvre vieille. Elle abandonna sa cabane, prit son bâton et son chapelet, et s'en alla au hasard, cherchant Versailles et la reine. Elle voyagea des semaines entières, comme une pèlerine du moyen âge, vivant de charités, priant à toutes les chapelles, demandant aux madones des chemins de la conduire et d'exaucer son vœu. Tantôt on la prenait pour une folle, parfois pour

une idiote ; rarement on répondait à ses questions. A force de marcher et de souffrir, elle arriva à Versailles et demanda à voir la reine. — « Pauvre insensée ! lui répondit-on ; ignorez-vous que, pour lui être présentées, les plus grandes dames de France sont obligées de montrer des preuves qui établissent leur droit d'entrée à la cour? — Et moi, reprit l'opiniâtre vieille, j'ai pour titres ma misère et mon âge, et ce que j'ai ouï dire de la reine m'apprend que cela suffit pour arriver à elle. » Instruite de ce qui se passait, par des personnes qui lui racontèrent en riant les prétentions de la mendiante, Marie Leckzinska la fit amener en sa présence. Alors, la remerciant de sa confiance avec sa grâce et sa bonté ordinaires, elle la fit asseoir auprès d'elle, écouta son récit, pleura sur ses malheurs et l'assura de sa protection, qui lui procura effectivement un asile à Versailles.

Les actes de charité accomplis par Marie étaient d'autant plus méritoires, que l'excessive économie

de l'administration du cardinal Fleury avait diminué ses revenus [1]. Mais elle avait autrefois trop souffert elle-même de la pauvreté pour ne pas être ingénieuse à se créer des ressources. Une fois cependant, ne sachant plus où trouver de l'argent pour ses immenses aumônes, elle envoya chez l'orfèvre ses bijoux, et les vendit, après avoir pris la précaution d'y substituer de fausses parures parfaitement imitées et en métal de même couleur. Elle prit si bien ses mesures que, pendant une année entière que dura cette innocente supercherie, personne ne la découvrit ni même ne la soupçonna : ce ne fut que fort longtemps après qu'une femme de chambre, confidente du secret, le révéla.

D'autres fois, après qu'elle avait épuisé ses res-

1. La reine avait environ 72,000 livres pour ses menus plaisirs, indépendamment de 12,000 livres d'étrennes, et de 12,000 livres pour la foire Saint-Germain, suivant l'ancienne expression du temps. Ses grandes charités la mettaient souvent si mal à l'aise, qu'elle était parfois en avance de deux ou trois mois sur ses menus plaisirs, et fréquemment endettée.

sources personnelles, il lui restait encore un grand nombre de pauvres à secourir. Elle ne crut pas indigne de son rang de se constituer leur avocate et leur servante, en sollicitant et recueillant pour eux des aumônes étrangères. Elle établit, dans ses appartements mêmes, des assemblées où elle faisait inviter toutes les personnes de la cour[1] et de la ville qui pouvaient contribuer à les rendre avantageuses aux pauvres. Les curés ou les vicaires y prononçaient alternativement un petit discours relatif aux besoins actuels de leurs paroissiens. La reine faisait elle-même la quête, et les personnes de la cour qui n'avaient pu se rendre à l'assemblée étaient priées de sa part d'y envoyer leurs offrandes.

La reine donnait encore aux pauvres ce que toutes les réformes économiques du ministère ne pouvaient lui enlever : c'étaient les heures de

1. On voit dans les *Mémoires du duc de Luynes* que madame de Pompadour s'honorait d'appartenir à cette association, et que, lorsqu'elle était forcée d'y manquer, elle envoyait son offrande à la duchesse de Luynes, dame d'honneur de la reine.

loisir que la jeunesse consacre trop souvent à de frivoles amusements ou à de puériles occupations. Elle cousait, confectionnait de ses mains des vêtements pour les vieillards et les enfants; elle filait et tricotait pour eux. « Il y avait dans son appartement, dit l'abbé Proyart, un dépôt où se trouvaient rassemblées toutes les nippes nécessaires au pauvre, depuis les langes du berceau jusqu'aux linceuls de la sépulture, et plusieurs de ces objets étaient l'ouvrage de ses mains. »

Toutefois, sa jeunesse et sa passion pour le bien ne l'aveuglaient pas dans l'exercice de la charité. Elle savait mesurer ses dons et ses aumônes aux besoins réels de ceux qui les sollicitaient. Elle aimait surtout à placer ses bienfaits sur la vertu malheureuse et le mérite méconnu. Mais, en même temps qu'elle se faisait une loi de ne verser ses secours abondants qu'avec connaissance de cause, elle s'en était fait une autre de ne jamais refuser de légers soulagements aux

pauvres qui imploraient publiquement son assistance. « Si je refuse l'aumône à un indigent, disait-elle, qui ne se croira pas dispensé de la lui faire ? » Aussi, dans les villes royales où elle devait s'arrêter quelque temps, on voyait arriver des environs une foule de mendiants, qui étaient à sa solde pendant toute la durée de son séjour. On l'entendit quelquefois se plaindre de l'importunité des ambitieux, jamais de celle des pauvres. Quant à ceux-ci, les gardes, chargés d'écarter la foule sur son passage, avaient ordre de les laisser approcher de sa personne. Un jour cependant, les soldats, impatientés de leur grand nombre, voulurent les repousser. M. de Nangis, chevalier d'honneur de Marie Leckzinska, s'écria avec gaieté : « Laissez donc passer le régiment de la reine ! » A ce mot charmant, les rangs s'écartèrent, et les mendiants purent s'approcher librement de leur généreuse souveraine.

L'extrême simplicité de sa toilette la faisait souvent confondre avec les dames de la cour.

C'était la grâce de ses manières et l'étendue de ses libéralités qui la faisaient reconnaître. Comme elle se promenait un jour sur la terrasse de Versailles, elle voit passer une femme courbée sous le faix d'un énorme fagot : elle l'appelle, lui fait quelques questions, apprend que son mari travaille au bois, qu'elle-même va quelquefois l'aider, et qu'ils ont bien de la peine à nourrir leurs enfants. « Connaissez-vous la reine? lui dit Marie Leckzinska. — Hélas ! madame, répond la bûcheronne, je n'ai pas ce bonheur-là. » La reine alors lui met douze louis dans la main, en lui disant : « Prenez votre mal en patience, Dieu vous bénira. » La pauvre femme, à l'instant, jette son fagot, tombe aux genoux de sa bienfaitrice, en s'écriant : « Ah ! c'est sûrement vous, madame, qui êtes notre bonne reine ! » En vain Marie, en s'éloignant avec précipitation, lui fait signe de se taire et de se retirer ; elle ne l'entend pas : elle continue de la poursuivre de ses bénédictions, tendant les bras, montrant au ciel l'au-

mône qu'elle a reçue et qui est pour elle tout une fortune. C'étaient là les parties de plaisir de la reine, bien plus satisfaite, bien plus heureuse sans doute au milieu de ces jouissances de la vertu qu'au sein des plaisirs bruyants de sa grandeur[1].

Sa haute piété contribuait surtout à la placer au-dessus des intrigues, que l'éloignement du duc de Bourbon avait affaiblies sans les détruire. Les jansénistes, alors en très-grand nombre, avaient espéré que l'austérité de la jeune reine leur serait favorable. Elle déjoua leurs manœuvres avec intelligence, ayant soin d'éviter toute occasion d'entrer en discussion avec eux. Elle avait le genre de piété le plus capable d'échapper aux piéges des sectaires et aux attaques des incrédules : c'était une foi simple et ferme, appuyée sur une soumission profonde aux préceptes de l'Église de Jésus-Christ. Aussi ne cherchait-elle

1. L'abbé Proyart, *Vie de Marie Leckzinska.*

jamais à lever le voile dont il a plu à la divine sagesse d'envelopper ses mystères : « Où Dieu a parlé, disait-elle, examiner est un sacrilége, douter est une apostasie. » A son arrivée en France, elle eut le chagrin d'entendre plusieurs de ses dames raisonner sur la religion avec le présomptueux scepticisme de leur siècle. Elle leur imposa silence avec une sévérité dont elles ne tardèrent pas à approuver les motifs.

Les rapports de la reine avec sa jeune famille étaient empreints de cet esprit de tendresse évangélique et de pieuse fermeté qui formait comme le trait distinctif de son caractère. Ne pouvant instruire elle-même ses enfants, elle surveillait attentivement leur éducation. Celle du dauphin et de ses deux sœurs aînées fut faite à Versailles. Le cardinal de Fleury, pour des raisons d'économie, exigea que les autres princesses fussent élevées au couvent de Fontevrault. Ce sacrifice était d'autant plus pénible pour la reine, qu'elle voyait combien sa direction était déjà utile au

dauphin et à ses sœurs. Elle se soumit pourtant, espérant que du moins les bons avis des religieuses suppléeraient aux soins éclairés de la prudence maternelle.

Elle priait chaque matin avec ferveur pour ces enfants éloignés de ses regards, mais toujours présents à son cœur, et elle se consolait en redoublant de vigilance à l'égard de ceux qu'on lui laissait. Lorsqu'ils venaient lui rendre visite, elle ne se contentait pas de s'informer de leur application et de leurs progrès dans l'étude ; elle voulait savoir encore comment ils s'étaient acquittés de leurs exercices de piété, s'ils n'avaient pas montré d'humeur ou de mépris envers les personnes chargées de les instruire ou de les servir. C'était d'après les réponses qui lui étaient faites qu'elle dispensait les témoignages de sa satisfaction ou de son mécontentement. Un jour, elle sut que le dauphin, âgé de sept ans, avait parlé durement à un de ses garçons de chambre ; cet homme fut mandé en présence du dauphin et de

la reine, qui lui adressa les mots suivants : « Je suis si honteuse des injures que mon fils vous a dites, que, quoiqu'il vous en ait déjà demandé pardon, je vous le demande moi-même pour lui ; mais, si pareille chose lui arrivait encore, je vous dispense de votre service ; monsieur le fera lui-même. »

La reine accoutumait ses enfants à considérer comme le premier avantage de leur rang de pouvoir exercer la charité et protéger la vertu. Elle les associait à ses bonnes œuvres, et les amenait à faire pour les pauvres, librement et avec joie, le sacrifice des sommes dont ils auraient pu disposer pour se procurer des amusements : « Mon enfant, disait-elle un jour au dauphin alors âgé de dix ans, tandis que vous avez ici tout en abondance, et que la Providence vous comble de ses bienfaits, tandis que l'on s'empresse de vous donner une bonne éducation, savez-vous ce que je viens d'apprendre ? c'est qu'il y a dans Paris des milliers de petits malheureux de votre âge, er-

rants, sans domicile, couverts de haillons, manquant souvent de pain et toujours d'instruction.» Ému par ces paroles, l'enfant confia en pleurant à sa mère tout l'argent qu'il possédait ; et un asile entretenu par ses bienfaits, et dirigé par l'abbé de Pontbriand, s'ouvrit à Paris pour les petits Savoyards et les orphelins.

La reine aimait aussi à conduire ses enfants dans les églises où l'appelait sa dévotion, et à éveiller la piété dans leur cœur par l'émouvant appareil des solennités catholiques. C'était pour elle, en même temps, une occasion de les montrer au peuple, et de les instruire des devoirs que le ciel leur imposait sur la terre. La foule semblait alors la comprendre, et les êtres les plus rudes trouvaient, dans ces circonstances, des expressions respectueuses et touchantes pour lui témoigner leur sympathie [1].

1. Les femmes de la Halle avaient été gagnées par la gracieuse affabilité de Marie Leckzinska, et les cris de joie qu'elles firent entendre après la disgrâce de madame de Châteauroux apprirent au roi combien la reine était populaire.

Il était difficile que de si grands exemples de piété, de charité et de dévouement maternel, n'exerçassent pas quelque influence sur la société de cette époque. La reine eut, dès sa jeunesse, la joie de ramener à Dieu, en même temps qu'à l'observation de ses préceptes, plusieurs jeunes femmes qui semblaient destinées à vivre dans l'oubli de leurs devoirs. Étonnées d'abord, souvent même effrayées de son austérité, elles finissaient par se rapprocher timidement, et par trouver ensuite dans les pratiques de la vie chrétienne tant de secours et de lumières, qu'elles louaient Dieu et bénissaient la reine de les y avoir appelées. De ce nombre furent mesdames de Villars, d'Armagnac, de Rupelmonde et d'Egmont. D'autres, telles que mesdames d'Ancenis, de Bouzols et de Chevreuse, secondaient activement Marie dans ses bonnes œuvres, prouvant ainsi qu'elles avaient compris et pratiqué, dès leur enfance, les préceptes, de l'Évangile et les enseignements de l'Église.

Il y avait loin, malheureusement, de cette existence si utile et si pure, à la vie oisive et égoïste du roi. Des chasses, des soupers, des amusements monotones et puérils occupaient ses longues journées. Aucun sentiment sérieux ne s'éveillait dans son âme engourdie par une molle insouciance. Indifférent aux besoins de son peuple et à la gloire de sa nation, il vivait comme un étranger au milieu des siens, traitant sa magistrature avec une hostile défiance, et sa noblesse avec un superbe dédain. Les avis du vieux maréchal de Villars, les conseils du clergé, les douces remontrances du cardinal et de la reine lui étaient vainement prodigués. Comme les êtres personnels qui jugent les autres d'après eux-mêmes et se condamnent ainsi les premiers, il n'avait ni espoir dans son siècle, ni foi dans son règne, ni confiance en lui-même. De là ces inégalités d'humeur dont la pauvre reine souffrait plus souvent qu'elle ne l'avouait; ces accès de sombre tristesse qui obscurcissaient le front encore jeune et beau

du roi Louis XV, et qui donnaient à ses manières, à son langage, une brusquerie capricieuse. De là encore ces variations si fréquentes que l'on observait dans ses sentiments paternels, sa négligence à l'égard du dauphin, et sa froideur croissante pour la reine : froideur qui devint assez marquée, en 1732, pour qu'on crût devoir l'attribuer à des infidélités secrètes et à des influences étrangères.

Ainsi se préparait la funeste séparation des deux époux, plus ou moins motivée, suivant l'opinion des contemporains, par l'austérité de la reine, par des propos et des intrigues de cour, mais surtout par le caractère faible et léger du roi. Le public ignora longtemps cette séparation, dissimulée par les spécieux artifices d'un monde habile à déguiser sa corruption. Deux sociétés se partagèrent la cour, sans efforts et sans troubles. L'une, calme et sérieuse, quoique fort aimable et même un peu galante, se groupa autour de la reine. Les duchesses de Luynes, de Mazarin et de Villars, le maréchal de Nangis, le comte de

Maurepas, le cardinal de Tencin et le cardinal de Rohan, M. Amelot et le comte d'Argenson la représentaient. L'autre, jeune, frivole et dissolue, s'empara du roi, se fortifia de son ennui et de sa faiblesse, et lui révéla des plaisirs nouveaux. La comtesse de Toulouse, bonne et douce personne, qui ne pouvait ou ne voulait pas croire au mal, fut quelque temps le centre de ce monde, où brillaient MM. de Richelieu, de Meuse, d'Ayen et de Souvré, mesdemoiselles de Charolais et de Sens, madame de Mailly et ses sœurs, mesdames d'Estrées, d'Antin et de Montauban. Il fallait à ces jeunes femmes brillantes de santé, de force et de beauté, un air plus vif que celui des salons de Versailles ou de Fontainebleau. Choisy, la Muette et Saint-Léger devinrent les buts de leurs promenades et des chasses du roi, qu'elles suivaient en amazones. Rien ne fut épargné pour le retenir dans ces délicieux pied-à-terre, où il trouvait une indépendance remplie d'attraits. Il y vivait quelques heures en simple particulier, heu-

reux de faire les honneurs de chez lui, de tracer des allées, de commander des travaux, de dessiner des plans. Un jour, il voulut broder au métier; une autre fois, il examina les mémoires du célèbre Moutiers, cuisinier de madame de Mailly, et il voulut faire du café pour madame de La Tournelle. Dans Versailles même, de petits appartements, appelés cabinets, furent disposés de façon à donner à son existence royale les charmes de la vie privée. On favorisa ainsi, au seuil de son foyer domestique, des plaisirs coupables et de honteux déréglements. Tristes vérités, que l'on ne rappelle qu'avec une pénible hésitation, mais qui ont cependant leur morale; car elles enseignent à quel degré d'égarement l'oisiveté peut conduire une nature plus faible que vicieuse, à quels excès, en un mot, elle entraîna le roi Louis XV, à qui la Providence avait donné, quoi qu'on en puisse croire, une âme religieuse et un cœur généreux.

CHAPITRE V

Affaires de Pologne. — Le roi Stanislas à Dantzick. — Vive émotion de la reine. — Le comte de Plelo à Copenhague. — Traité de Vienne. — Stanislas nommé duc de Lorraine. — Mort du cardinal de Fleury.— Madame de la Tournelle nommée duchesse de Châteauroux. — Maladie du roi à Metz. — Inquiétude et douleur de la reine.

Une circonstance inattendue tira la cour de l'apathie dans laquelle l'insouciance du roi l'avait plongée. Auguste II, roi de Pologne, mourut subitement le 1er février 1733, et deux prétendants ne tardèrent pas à se disputer son héritage. L'un était l'électeur de Saxe, fils du prince défunt; l'autre, Stanislas Leckzinski, père de la reine. L'Allemagne et la Russie appuyaient le premier; toute la Pologne appelait le vaillant et malheureux allié de Charles XII : elle déclarait ne vouloir choisir pour souverain qu'un véritable Polo-

nais, né de parents orthodoxes, et n'ayant ni seigneurie ni armée hors de son territoire.

Cette nouvelle, apportée à la cour de France, y produisit des impressions diverses. Villars la reçut avec une satisfaction réelle; Louis XV, avec l'espoir secret de voir son beau-père reprendre bientôt le chemin de la Pologne; Fleury, avec une profonde inquiétude, et Stanislas, avec les calculs de sa prévoyance ordinaire : « Je connais les Polonais, disait-il; je suis sûr qu'ils me nommeront, mais je suis certain aussi qu'ils ne me soutiendront pas : en sorte que je me trouverai bientôt près de mes ennemis et loin de mes amis. » Le bon prince aurait pu ajouter que son âge aussi n'était plus celui des hasards, et qu'il préférait de beaucoup le séjour de la France à celui de la Pologne.

Ces dernières considérations ne touchaient que faiblement le cœur de la reine. Elle éprouvait une émotion dont la cause était plus noble et plus élevée. Étrangère aux prévisions de la politique et

de l'ambition, elle avait conservé pieusement l'enthousiasme et la foi d'un ardent patriotisme. Elle aimait la Pologne de tout l'amour d'un exilé pour sa terre natale. Rien ne l'avait distraite de ce sentiment, ni l'éclat de son mariage, ni la force des liens qui l'unissaient à la France. A Versailles comme à Weissembourg, dans les loisirs de la grandeur comme dans les préoccupations de la détresse, elle rêvait sans cesse l'indépendance de son pays, elle priait pour le maintien de sa nationalité; elle redoutait surtout cette domination étrangère qui devait tôt ou tard amener la ruine et le partage de la Pologne. Ce fut donc avec une joie sincère qu'elle accueillit les nouvelles de Varsovie; et, surmontant sa timidité, elle n'hésita pas, d'une part, à faire tous ses efforts pour obtenir le consentement de son père; de l'autre, à presser le roi et le cardinal de lui prêter l'assistance de nos armes.

Les choses ne marchèrent pas aussi facilement que la reine l'aurait voulu: le maréchal de Villars

eut grand'peine à obtenir du roi qu'il se prononçât en présence de ses ministres. Deux fois seulement, par un mot dit à voix basse au conseil, par un regard jeté à la dérobée, Louis XV parut approuver l'ardeur martiale du vieux guerrier [1]. Ces signes presque imperceptibles de la pensée du souverain entraînèrent les ministres et triomphèrent de l'opposition du cardinal de Fleury. Seul, celui-ci savait combien l'amour-propre du roi était froissé, et combien, sans l'avouer, il souffrait d'avoir épousé la fille d'un roi électif réduit à l'état de simple particulier.

L'Espagne et la Sardaigne promirent en même temps leur concours à Stanislas. L'Angleterre et la Hollande s'engagèrent à rester neutres.

Le voyage de Leckzinski en Pologne offrait d'extrêmes difficultés. Une flotte russe croisait sur la mer Baltique, et l'empereur d'Allemagne avait donné ordre qu'on arrêtât Stanislas s'il traversait son territoire.

1. D'Haussonville, *Histoire de Lorraine.*

Villars parla d'envoyer Leckzinski à Dantzick, à la tête d'une flotte française. Fleury ne voulut pas y consentir : il lui répugnait de commencer ouvertement une lutte contre l'Allemagne ; mais, l'opinion publique l'entraînant, il fut réduit à adopter quelques-uns de ces compromis fâcheux qui exposent souvent aux mêmes périls que les résolutions les plus hardies, sans qu'il en résulte les mêmes avantages [1]. Trois bataillons français furent envoyés à Dantzick, et Stanislas ne prit point passage sur les vaisseaux qui les transportaient. Le comte de Thianges, revêtu des insignes extérieurs de la royauté, y monta à sa place, afin de tromper l'Allemagne. Pendant ce temps-là, travesti en simple voyageur de commerce, le père de Marie Leckzinska se rendait secrètement en Pologne, à travers les cercles du Rhin; et le commandement de l'armée d'Allemagne fut confié au maréchal de Berwick, que le cardinal

1. D'Haussonville, *Histoire de Lorraine*.

jugeait plus prudent et plus docile que Villars [1].

Stanislas atteignit la Pologne le 5 septembre; et, le 20 du même mois, la reine lut à haute voix, dans le salon de Fontainebleau, la pompeuse proclamation du primat de Pologne : « Comme il a plu au Roi des rois que tous les suffrages soient unanimes en faveur de Stanislas Leckzinski, je le nomme roi de Pologne et grand-duc de Lithuanie. » Cette nouvelle fut accueillie avec enthousiasme : la reine reçut de tous côtés les plus vives félicitations. Peu de jours après, Villars partit pour l'armée d'Italie, dont il avait le commandement. La reine attacha elle-même la cocarde blanche à son chapeau; et le vieux guerrier heureux et fier de cette faveur, s'écria d'une voix que l'émotion, plus que l'âge, rendait tremblante : « Dites au roi qu'il n'a qu'à disposer de l'Italie; je m'en vais la lui conquérir! »

Toutes ces brillantes espérances furent bientôt

1. *Mémoires* de Villars.

déçues. Trahi par une noblesse infidèle et jalouse, attaqué par les Saxons et les Russes, Leckzinski ne tarda pas à voir ses prévisions se justifier. Il comptait encore sur l'appui du gouvernement français, et il se réfugia dans lès murs de Dantzick. Cette ville libre, sous la protection de la Pologne, était heureusement placée pour recevoir les secours de la France, et pouvait soutenir un long siége. Ses habitants, touchés de la confiance du roi de Pologne, protestèrent qu'ils périraient tous plutôt que d'abandonner sa cause.

Dix mille Saxons et autant de Moscovites assiégèrent la ville à la fin de 1734. La défense fut si vigoureuse que, malgré l'inégalité du nombre, les Russes perdirent plus de quatre mille hommes. Cette lutte ne pouvait cependant durer: il fallut même la patience de Stanislas, unie au dévouement des assiégés, pour la prolonger quelques mois.

La reine recevait ces nouvelles avec une anxiété croissante, et suppliait le ministère d'envoyer à Dantzick les secours promis. Fleury lui répondait

d'une manière évasive. Ce ne fut qu'avec peine qu'il se décida à laisser partir des forces tout à fait insuffisantes : le comte de La Motte se rendit à Dantzick à la tête d'une escadre qui ne portait que quinze cents hommes, tandis qu'il en aurait fallu au moins dix mille. A la vue des nombreux bataillons qui bordaient la rade, il n'osa tenter la descente et fit voile pour le Danemark, abandonnant ainsi Stanislas et ses vaillants défenseurs.

Il y avait alors à Copenhague un jeune Français de haute naissance, mais plus distingué encore par l'élévation de ses sentiments et l'énergie de son caractère. C'était le comte de Plélo, notre représentant en Danemark. Il avait épousé la sœur de la duchesse de Mazarin, dame d'atours de la reine, et il prenait un intérêt enthousiaste au destin de Stanislas. « Quoi ! s'écria-t-il en recevant le comte de La Motte, vous pensez à retourner en France ! Mais songez qu'il vaudrait mieux que vos soldats périssent tous, les armes à la main, que de rentrer avec la honte de

n'avoir pas même tenté de secourir le beau-père de leur souverain ! » Voyant que le faible commandant hésitait, Plelo reprit avec décision : « S'il y a du danger à courir, je suis prêt à le partager. »

La Motte lui laissa cette funèbre gloire. Plelo leva quelques compagnies de volontaires, qu'il joignit aux Français, et s'embarqua, après avoir écrit ces simples mots à M. de Maurepas, son neveu : « Je suis sûr de ne pas revenir : je vous recommande ma femme et mes enfants. » Cette lettre fut communiquée à la reine, qui la lut au cardinal avec une vive et douloureuse émotion. « Voilà, dit froidement Fleury, un jeune homme qui compromet bien sa fortune ! — Eh bien ! moi, monsieur, je m'en charge [1], » reprit la reine indignée, avec une véhémence qui imposa au vieillard. Mais la Providence ne lui permit pas d'accomplir son généreux engagement. Plelo, arrivé en rade de Dantzick, était parvenu à débarquer sa petite troupe. Il força le camp moscovite, et commença

1. *Mémoires du marquis d'Argenson.*

l'attaque avec une ardeur qui surprit d'abord l'ennemi. Deux mille Russes tombèrent, tandis qu'il ne perdit que cinquante hommes. Mais le général Munich fit tirer le canon contre ces vaillants Français, et Plelo, frappé mortellement, succomba le premier ; ses soldats, exposés à tout le feu de l'artillerie ennemie, prirent le parti de se retrancher. Ce ne fut qu'au bout d'un mois de souffrances et de luttes que ces dignes compagnons d'un chef héroïque demandèrent aux Russes à capituler. Stanislas, forcé d'abandonner Dantzick, ne revint à Versailles qu'après des épreuves dont le récit, adressé à la reine, servit longtemps d'aliment à la curiosité publique.

La guerre, plus heureuse en Italie et en Allemagne, eut un solide résultat, malgré toutes les hésitations du cardinal ; et le traité de Vienne, conclu en 1745, mit fin aux hostilités. Les Deux-Siciles et les ports de Toscane furent assurés à l'infant don Carlos. L'Autriche conserva le Milanais, le Mantouan, Parme et Plaisance. Novare et Tortone

restèrent au roi de Sardaigne. François, duc de Lorraine, accepta le grand-duché de Toscane comme fief de l'Empire, et Stanislas reçut, en dédommagement du trône de Pologne, le duché de Lorraine, qui devait, après sa mort, appartenir à la France. Il fut, en même temps, décidé que la fille aînée de Louis XV et de Marie Leckzinska épouserait l'infant don Philippe.

Cette brillante conclusion ne diminua pas le regret causé à la reine par la défaite de son père. La Pologne était rendue au sceptre des étrangers, et la compensation inespérée que l'Europe accordait à Stanislas était, aux yeux de Marie, le prix de la liberté de sa malheureuse nation. Ce fut le cardinal qui vint lui faire part des stipulations arrêtées dans les conférences de Vienne. « Croyez, madame, ajouta-t-il, que la jouissance du duché sera bien préférable à celle de la couronne de Pologne. — Oui, cardinal, répondit Marie, d'un ton à la fois triste et malicieux ; oui, à peu près comme un tapis de gazon remplace une cascade

de marbre. » Le vieillard comprit avec amertume l'allusion que faisait la reine à un de ses derniers actes de parcimonie, qui avait consisté à détruire la magnifique cascade de Marly pour y substituer un tapis vert.

En 1738, la reine mit au monde une fille, qui fut nommée Louise, et qui alla bientôt rejoindre ses sœurs au couvent de Fontevrault. Cette princesse, destinée à donner à son siècle un grand exemple de renoncement et de vertu religieuse, fut le dernier enfant légitime de Louis XV. On sait que, depuis quelques années, le roi s'était éloigné de la reine, et que son attachement pour la comtesse de Mailly, datant de 1732 et tenu caché pendant longtemps, n'était plus un secret pour personne. Certains historiens ont dit que le cardinal, par aversion pour la reine, avait complaisamment fermé les yeux sur les désordres de son élève. Cette infâme accusation ne saurait être soutenue avec quelque vraisemblance; on peut croire seulement que le ministre, accablé d'affaires,

s'inquiéta trop peu d'une liaison étrangère à la politique, et qu'il n'employa, pour en diminuer le scandale, que des moyens insuffisants ou de timides remontrances.

Le cardinal de Fleury touchait à sa dernière heure. Il s'éteignit lentement en 1743, trop tard pour la France, dont il avait compromis les intérêts par son amour du repos, et trop tôt pour la reine; car il maintenait, par son influence prédominante, quoique molle, une certaine convenance dans l'intérieur de Louis XV. Pendant sa longue agonie, Marie Leckzinska essaya vainement d'obtenir de lui un entretien particulier. Une seule fois, par les paroles suivantes, échappées au vieillard mourant, elle put juger de ses sentiments pour elle : « La reine, dit-il, ah ! je lui pardonne, quoiqu'elle m'ait fait bien du mal. »

Le roi était alors sous le charme d'une passion plus vive que toutes celles qui l'avaient précédée. Dirigée par une coterie ambitieuse et entreprenante, la jeune marquise de La Tournelle, nom-

mée duchesse de Châteauroux[1], persuadait à Louis XV qu'il était temps de régner par lui-même et de commander ses armées. Dans de telles circonstances, la mort du vieux cardinal

1. La taille de madame de Châteauroux était haute et majestueuse; les traits de sa physionomie un peu forts et réguliers. Cette régularité pouvait l'empêcher d'avoir de la physionomie; mais ses grands yeux bleus avaient des regards enchanteurs, et tous les mouvements de sa personne, une grâce infinie. Le charme qu'elle répandait autour d'elle provenait donc beaucoup moins de chacune de ses perfections que de leur ensemble.

L'esprit de madame de Châteauroux était tel que l'annonçait le caractère de la beauté de sa personne; il était quelquefois imposant comme elle, tendre comme son cœur et fier comme son nom... Du temps de la Fronde, elle eût certainement été du parti de mesdames de Longueville et de Chevreuse; non pas qu'elle fût intrigante, mais parce qu'elle était dominante. Tout paraissait donc naturel en elle; aussi ne mettait-elle pas plus de soins pour plaire que d'art pour charmer. Quand elle ne ravissait pas tout d'un coup, on ne l'aimait jamais. Elle cherchait fort rarement de l'esprit dans sa mémoire, encore moins dans ses tablettes. Ce qu'elle en avait était le sien, et celui qu'elle montrait dépendait toujours de ses propres sentiments, ou de ceux qu'on lui faisait partager. Il ne fallait pas l'entretenir de littérature; ce n'était pas madame de Sévigné, ni madame de La Fayette : elle avait encore moins l'esprit de madame de Maintenon. Elle n'aurait pas eu la patience de devenir reine; elle n'eût pas pris tant de peine pour être la femme d'un monarque sans en devenir l'épouse.

produisit moins d'effet qu'on n'aurait pu s'y attendre. Dès que les larmes du roi eurent cessé de couler, et que les charges du défunt eurent passé en d'autres mains, l'attention publique se porta tout entière sur la nouvelle maîtresse des destinées de la France. Née en 1718, petite-fille d'Hortense Mancini [1], et sœur cadette de madame de Mailly, elle avait vingt-quatre ans. Jamais astre plus brillant n'avait encore ébloui Versailles. Madame de La Vallière avait un regard moins tendre et moins céleste; madame de Montespan n'était pas plus imposante. Régulièrement belle, la duchesse possédait dans toute sa personne une

Mais, parlait-on à madame de Châteauroux de choses raisonnables ou de choses tendres et sensibles, son esprit paraissait sortir tout à coup de son caractère ou de son cœur. Rien en elle n'était réfléchi, encore moins médité. Tout semblait inspiré, et l'était en effet, soit par une belle nature, soit par l'usage du grand monde. (*Fragment des Mémoires de madame la duchesse de Brancas.* Paris, 1802.)

1. Par sa mère, Armande-Marie de La Porte Mazarin, marquise de Nesle, dame de la reine et morte en 1727. La duchesse avait pour sœurs madame de Mailly, madame de Vintimille (morte en 1741), madame de Lauraguais et madame de Flavacourt.

grâce, une harmonie qui lui donnait un attrait irrésistible. C'était une statue grecque sur laquelle le sang italien, mêlé au sang français, avait répandu toutes les séductions de la volupté; une de ces femmes inspirées, que les peuples du Nord auraient autrefois adorées comme des divinités bienfaisantes.

Il est certain qu'une activité nouvelle animait le cabinet de Versailles. Voltaire était envoyé au roi de Prusse pour le déterminer à attaquer l'Autriche en Moravie et en Bohême. Le prince de Conti passait en Italie avec vingt-cinq mille hommes; une expédition se préparait pour conduire le prince Édouard en Écosse, et les principales forces de la France se dirigeaient vers les Pays-Bas, sous les ordres du maréchal de Noailles et de Maurice de Saxe. Le peuple français se livrait à un immense espoir, s'imaginant que Louis XV, affranchi de la domination sénile de son premier ministre, allait enfin montrer un caractère digne de sa couronne et de ses aïeux. Mais on oubliait

que toute énergie puisée à une source impure est nécessairement stérile. Ce n'était pas à une femme coupable et faible qu'il appartenait de dire au roi : « Soyez grand ! soyez victorieux ! » et la nouvelle direction que la duchesse de Châteauroux imprimait à la conduite de Louis XV ne servit qu'à révéler les vices de ce prince à ceux qui les ignoraient encore.

On juge combien un pareil oubli des principes les plus sacrés devait jeter de trouble dans la famille royale. Le dauphin dissimulait avec peine sa vive indignation. Écarté du cabinet du roi par de vains prétextes, il essuyait seul les larmes de sa mère et soutenait son cœur humilié ; car trop souvent elle fut traitée par le roi avec une sécheresse et un manque d'égards que rien ne saurait excuser. Le duc de Luynes raconte que, peu de jours avant le départ de Louis XV pour la Flandre, il entendit Marie Leckzinska manifester, un soir après souper, le désir qu'elle avait d'accompagner le roi à la frontière, et avouer en même

temps qu'elle craignait de le lui demander. A la suite de nombreuses hésitations, la pauvre reine se décida à écrire: le matin, au petit lever du roi, elle lui remit elle-même sa lettre, et se retira aussitôt dans un état de confusion et d'embarras qui frappa tous les assistants. Il répondit par une lettre très-froide, dans laquelle il disait être fâché que les circonstances ne lui permissent pas de la laisser partir, à cause de la trop grande dépense qu'occasionnerait un tel déplacement, et il quitta Versailles sans lui adresser le moindre mot affectueux; il s'était borné à lui faire, la veille, après souper et en présence de la cour, une visite d'un quart d'heure.

Tant de rigueur ne lassa pas la patience de la reine. Quelques pleurs furtivement répandus indiquèrent seuls les profondes angoisses de son cœur ulcéré. En l'absence du roi, rien ne fut changé à l'imposante monotonie de l'existence de Versailles. La duchesse de Châteauroux venait faire régulièrement ses visites d'étiquette à la

reine, qui la recevait avec une froide politesse. Chaque soir, après le salut, on se réunissait au jeu de la reine, qui soupait ensuite dans sa chambre ou chez la duchesse de Luynes, avec sa société intime. Le 5 juin, un courrier lui apporta la nouvelle de la prise de Menin. L'émotion et la joie qu'elle en éprouva furent cruellement troublées le surlendemain, lorsqu'elle apprit que Madame de Châteauroux avait obtenu du roi une faveur qu'elle avait elle-même sollicitée et qu'il lui avait sèchement refusée, celle d'aller le retrouver à l'armée. Les récits qui circulèrent ensuite sur l'établissement de la duchesse à Lille, sur le fâcheux éclat de sa situation auprès du roi, enfin, sur son voyage à Metz et sur les nouveaux scandales qui se produisirent dans cette ville, augmentèrent le chagrin et l'humiliation de la reine. On atteignit de la sorte le mois d'août 1744. Le 9, au moment où Marie revenait de la chapelle, une lettre du comte d'Argenson l'informa que le roi était atteint d'une fièvre qui semblait fort grave.

Le 13, les nouvelles furent meilleures. Dès que la reine avait appris la maladie du roi, elle lui avait envoyé son écuyer ordinaire pour lui exprimer son inquiétude et lui demander des détails. Ceux qu'elle reçut ne suffisant pas pour calmer son anxiété, plusieurs courriers se succédèrent encore entre Versailles et Metz. Le premier mouvement de la reine avait été de partir; mais l'archevêque de Rouen la supplia d'écrire auparavant au comte d'Argenson pour qu'il soumît son désir au roi. Le 14 août, à neuf heures du soir, un courrier du duc de Bouillon arriva précipitamment avec une lettre pour la reine; la duchesse de Luynes et le dauphin, avertis, accoururent près d'elle. Ils la trouvèrent en larmes et agitée d'un tremblement nerveux. Le duc de Bouillon lui disait que son respect et son attachement pour elle, ainsi que le devoir de sa charge, exigeaient qu'il ne lui laissât pas ignorer l'état où se trouvait le roi; que la nuit avait été mauvaise, la matinée peu rassurante; que le roi avait eu des agitations si violentes pen-

dant la messe, qu'il avait demandé son confesseur, et devait recevoir le viatique le soir du même jour. On apprit aussi que madame de Châteauroux était éloignée du roi et destituée de ses charges.

Dès que la nouvelle du péril où se trouvait Louis XV se répandit dans Versailles, une foule immense encombra les appartements de la reine, et l'accompagna jusqu'à la chapelle, où elle se rendit avec ses enfants. Sa douleur, la perplexité où elle se trouvait, n'osant partir, et cependant ne pouvant se résigner à demeurer à Versailles, excitaient la pitié, la sympathie de tous. Onze heures du soir sonnaient, quand un courrier du comte d'Argenson vint la tirer de son incertitude. Il l'engageait à s'avancer jusqu'à Lunéville, et invitait le dauphin et ses sœurs à se rendre à Châlons. La reine voulait se mettre immédiatement en route; mais les arrangements furent longs et difficiles à terminer. L'étiquette, d'une part; le trouble, l'imprévoyance, de l'autre, suscitèrent

d'incroyables embarras. Les voitures de la reine ne pouvaient courir la poste, et le hasard voulut que les dames du palais qui étaient de semaine fussent malades ou hors d'état de voyager. Trois vieilles berlines furent enfin tirées des écuries du comte de Tessé, et attelées pour recevoir la reine avec celles de ses dames qui purent l'accompagner. On calcula qu'il faudrait quatre-vingts chevaux par poste pour ce service et celui des voitures de suite [1]. Tout fut prêt cependant à sept heures du matin. La reine, qui avait passé presque toute la nuit en prières, partit au milieu d'une consternation générale. Une foule désolée se pressait sur la route de Versailles et dans les églises, où les prêtres lisaient en chaire les bulletins de Metz et l'amende honorable du roi. Le voyage de la reine ne fut qu'une suite d'ovations pour elle, qu'un chœur universel d'ardentes prières pour la guérison de son royal époux. Partout où elle s'arrêta, à Nanteuil, chez la maréchale d'Estrées, à Soissons, à Braine,

1. *Mémoires du duc de Luynes.*

chez madame d'Egmont, à Châlons, à Vitry, le peuple lui prodigua les marques d'une touchante et respectueuse sympathie. De sourdes malédictions lancées contre la dame *en Roux* (surnom populaire donné à la duchesse de Châteauroux), lui apprenaient aussi comment la France jugeait la conduite du roi.

Peu d'instants avant que la reine atteignît Bar-le-Duc, un carrosse aux armes du maréchal de Belle-Isle, gouverneur de Metz, s'était arrêté à l'hôtel de la poste pour changer de chevaux. Attiré par la curiosité et par l'espoir de recueillir des nouvelles du roi, le public s'était rassemblé autour de la voiture armoriée. Deux dames y étaient assises. L'une d'elles, aux traits bouleversés par la fatigue et par les larmes, enveloppée d'une mante qui dissimulait imparfaitement sa taille élégante et ses beaux cheveux, ne tarda pas à être reconnue. C'était la duchesse de Châteauroux, qui retournait furtivement à Paris. Aussitôt, la populace ameutée l'insulta, couvrit de boue son

carrosse, et l'accabla d'injures. Si l'on n'eût, en ce moment, signalé l'approche des voitures de la reine, il est probable que la malheureuse jeune femme n'aurait pu continuer sans danger son triste voyage. La reine arriva le lundi soir à Metz; elle descendit chez le roi et entra seule dans sa chambre. L'entrevue n'eut pas de témoins; on sut cependant que le mot de pardon y avait été prononcé. Le lendemain le roi désira voir les duchesses de Luynes et de Villars; il s'excusa des chagrins qu'il leur avait causés, et questionna madame de Villars sur les sentiments de la reine à son égard.

Ces marques évidentes de repentir, la reconnaissance qu'il témoigna pour les soins que Marie lui prodigua pendant sa convalescence, donnèrent lieu de croire que son cœur était revenu à celle qui n'avait jamais démérité de son affection. L'imprudente joie de la société dont la reine était entourée fut peut-être une des causes du changement qui se manifesta trop tôt dans

les relations amicales des deux époux. On fit malignement observer au roi que les vieilles dames[1] avaient rajeuni leur toilette en signe de triomphe : un nœud de ruban vert placé au corsage de la duchesse de Villars[2], une rose dans la coiffure de la reine, quelques paroles imprudentes, maints détails sans importance furent interprétés comme les gages d'une victoire assurée à l'entourage de Marie Leckzinska sur les amis particuliers du roi. C'en fut assez pour inquiéter la puérile vanité de Louis XV. Dès lors, sa défiance ombrageuse reparut avec des procédés plus affligeants que jamais pour la reine et le dauphin. On le vit se relâcher graduellement des prati-

1. La jeunesse, dans l'ancien régime, finissait plus tôt que maintenant. A trente ans, il fallait quitter les mouches, le rouge, les diamants, et prendre la coiffe, adopter une conversation plus sérieuse, entrer enfin, sinon par goût, du moins par convenance, dans une vie moins légère. Voilà pourquoi on désignait les dames de la société de la reine sous le titre de vieilles dames. Il faut cependant se rappeler que les plus âgées avaient à peine cinquante ans, et qu'un très-grand nombre n'en comptaient pas trente-cinq.

2. *Mémoires de madame la duchesse de Brancas.*

ques pieuses auxquelles il s'était livré. Enfin, une dernière marque de froideur acheva de détruire les illusions qui avaient un moment abusé une partie de la cour. Le roi devait se rendre à Strasbourg à l'issue de sa convalescence, et Marie se flattait de l'y accompagner. Il lui refusa brusquement cette satisfaction[1], et ne lui laissa même aucune instruction pour le temps de son absence. On crut que la vue de la comtesse de Flavacourt, sœur de madame de Châteauroux, qui était venue à Metz, comme dame du palais, avait réveillé de trop récents souvenirs. Prévoyant de nouveaux écarts sans avoir aucun moyen de les prévenir, la reine se renferma dans sa réserve ordinaire, étouffa ses chagrins, ou du moins y fit diversion en allant, avant le retour de son époux, faire une visite au roi Stanislas. Elle trouva près de lui, avec les consolations que réclamait son cœur, le repos d'une vie remplie d'intérêt et de charme. Mais ce voyage,

1. *Mémoires du duc de Luynes.*

longuement raconté par le duc de Luynes, se termina trop tôt; car, le 12 octobre, on retrouve Marie Leckzinska à Versailles, se disposant à partager les honneurs qu'une population enthousiaste réservait à Louis le Bien-Aimé, pour célébrer son retour, ses succès et sa guérison.

Les acclamations du peuple offrirent cependant une particularité qui n'échappa point au roi, et qui mêla une goutte de fiel à l'encens qui lui était prodigué. Le cri de *Vive la reine!* fut prononcé dans les faubourgs, avec une énergie sur la signification de laquelle Louis XV ne put se méprendre. Des propos, dont la rude expression renfermait une leçon sévère, effleurèrent ses oreilles et assombrirent son front. Il revint à Versailles, le cœur triste, la conscience bourrelée. Le souvenir de madame de Châteauroux humiliée, insultée par ces sujets qui semblaient mettre une condition à leur amour, une limite à leur dévouement, était pour lui un sujet de honte et de regrets. Dans cette lutte où l'âme n'avait pas la force morale et

religieuse nécessaire à la résistance, la passion devait l'emporter : aussi, la nouvelle du rappel de madame la duchesse de Châteauroux se répandit-elle dans le public, peu de jours après le retour du roi.

Cédant ainsi à son funeste penchant et aux suggestions de son ancienne société, représentée par le duc de Richelieu, Louis XV entoura la rentrée de la favorite des honneurs les plus scandaleux. Ceux des courtisans qui avaient demandé et obtenu son bannissement reçurent des ordres d'exil. Ses amis, au contraire, furent gratifiés de toutes sortes de dédommagements. M. de Maurepas fut chargé, à titre d'expiation sans doute, de porter à la duchesse la lettre humble et passionnée dans laquelle le roi la conjurait de revenir à Versailles et de l'aimer encore.

Ce fut dans l'ivresse même de ce triomphe, au milieu des coupables transports du roi et des murmures de la désapprobation générale, que madame de Châteauroux succomba en quelques jours

aux atteintes d'une fièvre maligne. Le parti qui l'avait rétablie à la cour, déçu dans ses espérances, n'hésita pas à attribuer sa mort aux effets d'un poison lent. Un grand nombre de mémoires contemporains ont été écrits sous cette impression, et l'on sait que de vagues soupçons se portèrent alors sur un nom trop frivole et trop léger pour qu'ils pussent y trouver quelque consistance, sur le nom du comte de Maurepas. Les détails de la maladie de la duchesse, et les rapports des médecins auxquels le roi l'avait confiée, démentent en effet cette horrible supposition. Quoi qu'il en soit, l'excès même du désespoir de Louis XV diminua l'irritation produite par le scandale de ses faiblesses. Et ce peuple inconstant, qui naguère poursuivait de ses imprécations les amours adultères du souverain, on le vit alors s'intéresser à sa douleur, plaindre son infortune et redouter les suites du coup qui le frappait. Le roi avait été emmené à la Muette par le marquis de Meuse. La reine demeura silencieuse et abattue

au milieu de ses dames, dont le cœur était rempli d'une secrète joie ; et ce jour-là, elle passa dans la solitude la soirée qui devait être consacrée à une réunion intime chez la duchesse de Luynes[1]. Dans ces circonstances, comme dans celles qui les avaient précédées, l'attitude de la reine avait été constamment calme et impassible. Ni l'humiliation ni la souffrance n'avaient arraché une plainte à son âme défaillante, une protestation à sa dignité outragée. Mais, plus d'une fois sans doute, elle avait caché ses larmes sous un sourire et ses sanglots sous un mot plaisant, pour imposer silence, autant qu'elle le pouvait, à l'indignation de ses enfants et de ses amis[2]. C'est dans cette patience, dans cette muette résignation,

1. « On rapporte que, la nuit qui suivit la mort de madame de Châteauroux, la reine, qui avait la faiblesse de craindre les revenants, s'effraya, et appela une de ses femmes. « Mon Dieu ! disait-elle, cette pauvre duchesse ! si elle revenait !... je crois la voir ! — Eh ! madame, répondit la femme de chambre impatientée ; si elle revenait, ce ne serait pas Votre Majesté qui aurait sa première visite. »

2. *Mémoires du duc de Luynes.*

que se révèlent ces trésors d'amour et de dévouement conjugal qu'elle semblait vouloir renfermer au plus profond de son cœur, afin que la conduite de son époux parût moins odieuse et moins méprisable.

Le chagrin du roi après la mort de madame de Châteauroux ne le ramena pas à des idées plus sages. On sait qu'une année après, il contracta une nouvelle intimité avec une jeune femme dont le caractère souple et l'humeur complaisante, unis à beaucoup de grâce et d'esprit, le captivèrent plus que tout ce qui l'avait séduit jusque-là dans les autres objets de ses préférences royales. Madame d'Étioles, parée du titre de marquise de Pompadour, eut bientôt une cour, et rassembla autour d'elle toutes les illustrations de l'époque. Mais son influence sur le roi, qui fut bien plus longue et bien plus déplorable que celle des grandes dames qu'il avait aimées avant elle, fut jusqu'à un certain point moins pénible pour Marie Leckzinska. Madame de Pompadour prétendait non-

seulement respecter la reine, mais encore l'aimer véritablement. Sa présentation à la cour, malgré tout l'éclat dont elle fut environnée, n'eut pas le caractère insultant qu'on avait remarqué dans la prise de tabouret de madame de Châteauroux. Dès qu'il avait été question de cette présentation, Paris et Versailles s'en étaient préoccupés, et chacun croyait deviner comment la reine accueillerait la favorite. Le 15 septembre 1745, il régnait dans l'intérieur du palais une vive agitation, à peine contenue par le respect officiel et par la soumission aux lois de l'étiquette. A six heures, les salons de la reine étaient encombrés de monde; à sept heures, madame de Pompadour entra, accompagnée de ses marraines : elle semblait vivement émue. La reine la reçut avec bonté, et lui parla d'une dame qui la connaissait et qu'elle lui dit avoir vue à Paris. Cet accueil parut diminuer l'embarras de la marquise, qui assura la reine de son respect et du désir *passionné* qu'elle avait de lui plaire. On doit reconnaître que ces

mots ne furent pas vainement prononcés, et que, dans diverses circonstances[1], la reine put en ap-

1. En voici une avec pièces à l'appui. C'est le duc de Luynes qui parle :

« Avant-hier, madame de Pompadour dit à madame de Luynes, en revenant de la messe, qu'elle était dans l'inquiétude la plus vive et la douleur la plus amère ; qu'elle savait qu'on lui avait fait une noirceur affreuse auprès de la reine ; et, sans expliquer de quoi il s'agissait, qu'elle souhaitait fort que la reine n'y ajoutât pas de foi, et qu'elle la priait de lui en parler. Madame de Luynes en rendit compte sur-le-champ à la reine, et madame de Luynes écrivit en conséquence la lettre dont on trouvera ci-joint la copie, et la réponse que lui fit madame de Pompadour.

« Je viens de parler à la reine, Madame, et l'ai suppliée « avec instance de me dire naturellement si elle avait quelque « peine contre vous ; elle m'a répondu du meilleur ton qu'il « n'y avait rien, et qu'elle était même très-sensible à l'atten- « tion que vous aviez de lui plaire en toutes occasions ; elle a « même désiré que je vous le mandasse. »

Madame de Pompadour répondit ainsi à la duchesse de Luynes :

« Vous me rendez la vie, madame la duchesse ; je suis de- « puis trois jours dans une douleur sans égale, et vous le « croirez sans peine, connaissant comme vous le faites mon « attachement pour la reine. On m'a fait des noirceurs exé- « crables auprès de M. et de madame la dauphine ; ils ont eu « assez de bonté pour moi pour me permettre de leur prouver « la fausseté des horreurs dont on m'accusait. On m'a dit, « quelques jours avant ce temps, que l'on avait indisposé la « reine contre moi ; jugez de mon désespoir, moi qui donne-

précier la sincérité. Enfin, vérité triste à dire, elle éprouva bientôt un sentiment voisin de la reconnaissance pour cette jeune femme, qui entourait le roi, si l'on peut s'exprimer ainsi, d'une atmosphère vivifiante et sereine, et qui parvenait à dissiper ces accès d'ennui, de sombre mélancolie, de brusquerie maussade, dont la pauvre Marie avait si cruellement souffert. Ajoutons que ce sentiment indéfinissable qui se trahit, fort imparfai-

« rais ma vie pour elle, dont les bontés me sont tous les « jours plus précieuses. Il est certain que plus elle a de bontés « pour moi, et plus la jalousie des monstres de ce pays-ci sera « occupée à me faire mille horreurs, si elle n'a la bonté d'être « en garde contre eux et de vouloir bien me faire dire de quoi « je suis accusée. Il ne me sera pas difficile de me justifier : « La tranquillité de mon âme à ce sujet m'en répond. J'espère, « Madame, que l'amitié que vous avez pour moi, et plus encore « la connaissance de mon caractère, vous seront garants de ce « que je vous demande. Sans doute je vous aurai ennuyée par « un si long récit; mais j'ai le cœur si pénétré, que je n'ai pu « vous le cacher. Vous connaissez mes sentiments pour vous, « Madame; ils ne finiront qu'avec ma vie. » (*Mémoires du duc de Luynes*, février 1746.)

« Madame de Pompadour, qui sait que la reine aime beaucoup les fleurs, a l'attention de lui envoyer des bouquets le plus souvent qu'il lui est possible; elle continue à chercher toutes les occasions de lui plaire. » (*Ibid.*, mars 1746.)

tement du reste, dans une lettre adressée à la duchesse de Luynes[1], ne fit jamais ombre à la majesté de la reine dans les relations que l'étiquette l'obligeait à entretenir avec la maîtresse du roi[2].

1. « Madame de Pompadour a eu de la fièvre hier, et a été saignée. Cela m'a fait une peur horrible, dont, je l'avoue, la charité n a pas été tout le motif. »

2. On se souvient que l'exil de Voltaire fut demandé par le dauphin et ses sœurs, à cause des vers qu'il osa dédier à madame de Pompadour en certaine occasion; et que la reine, qui aurait pu réclamer contre cette rigueur, s'abstint de toute marque d'indulgence.

CHAPITRE VI

Situation de Marie Leckzinska. — Sympathie du public pour ses chagrins. — Ses amitiés, son intérieur, ses habitudes. — Le jeu de cavagnole. — Voltaire. — Madame du Deffand. — Conversation de la reine. — Vers du président Hénault et de Fontenelle. — Pensées de la reine. — Madame Descajeuls. — Dévotion au Sacré-Cœur. — Fondation de l'hôpital de l'Enfant-Jésus. — Mort du dauphin. — Mort du roi Stanislas. — Réunion de la Lorraine à la France. — Mort de Marie Leckzinska. — Conclusion.

Les détails que l'on vient de donner sur la vie intérieure du roi, et sur la part qu'il accordait à ses maîtresses dans la direction des affaires, justifient l'éloignement que Marie Leczinska éprouva dès lors pour la politique et pour toute pensée d'influence personnelle. En renonçant ainsi volontairement à ses prérogatives de souveraine d'un grand royaume, en subissant avec résignation un destin aussi cruel qu'immérité, elle acquit une

indépendance qui fortifia son cœur, et la rendit plus grande et plus admirable encore. Elle traitait avec une juste sévérité les femmes de la cour qui s'étaient faites les complaisantes de la favorite, et n'en témoignait pas moins au roi un attachement dont la majestueuse réserve imposait le respect et fermait la bouche aux courtisans divisés. Elle ne voyait plus Louis XV que dans les visites d'apparat; ou, si elle le recevait quelquefois, c'était le soir après le souper, quand la réunion était nombreuse. S'étant ainsi concentrée, en quelque sorte, dans une existence sérieuse et recueillie, mais dont l'austérité s'adoucissait au contact de quelques amitiés dévouées, Marie connut des jours qui purent compter dans sa vie pour des jours de bonheur. Ne dut-elle pas être heureuse, en effet, de cette popularité qui ne fit que s'accroître avec le nombre de ses années; de ce surnom de *Bonne Reine*, qui vaut à lui seul tous les panégyriques; enfin, de la situation distinguée qu'elle s'était faite par son

esprit dans la société la plus intelligente de l'époque ?

Par un concours de circonstances exceptionnelles, la jeunesse de Marie Leckzinska avait été pauvre et triste : devenue reine, elle avait éprouvé les chagrins les plus cuisants. Cette expérience des peines de la vie, dans des conditions tout à fait différentes, n'avait point aigri son cœur : en souffrant, elle avait appris à plaindre les maux d'autrui, à les calmer ou à les adoucir. Sa charité s'adressait aux afflictions de l'âme comme aux misères du corps : aussi le peuple la chérissait comme une bienfaitrice et la vénérait comme une sainte. Moins indulgent qu'elle, il ne pardonna jamais au roi sa conduite envers la femme angélique dont le dévouement et les vertus avaient autant de droits à sa tendresse qu'à son admiration. Du reste, les symptômes de plus en plus évidents du mécontentement public, et la juste indignation qu'inspiraient au dauphin les désordres de son père, expliquent suffisamment en faveur de Marie

le silence dans lequel elle crut toujours devoir se renfermer. Il est certain que cette pitié muette et résignée fut la plus éloquente et en même temps la plus amère critique des fautes que la reine semblait vouloir oublier elle-même pour les faire oublier aux autres.

Cette noble figure de Marie Leckzinska se montre, dans l'histoire de ce temps, sous deux aspects bien distincts, quoique également dignes de fixer l'attention : celui de la simple et austère chrétienne, et celui de la grande dame du XVIIIe siècle, avec sa grâce, son désir de plaire, et même cette fine coquetterie dont la vieillesse ne détruit pas toujours entièrement le prestige. Rien ne s'accorde mieux avec ce double aspect de la reine que le choix de ses relations intimes. On y reconnaît toute la solidité de son jugement, toute la prudence de son esprit de conduite. A une nature telle que la sienne l'amitié offrait de grandes jouissances, mais des dangers encore plus grands. Elle sut ne lui demander que la consolation, le courage et la

sympathie la plus pure et la plus élevée. A l'âge où les affections ne sont souvent le résultat que du caprice ou de l'engouement, les siennes furent sérieuses, calmes et persévérantes. A cette époque plus avancée de la vie où le froid envahit le cœur, où les liens sociaux n'ont plus guère d'autre force que celle de l'habitude ou de l'égoïsme, Marie Leckzinska conserva toute la chaleur, toute la puissance expansive de ses attachements. Jeune, elle avait donné son amitié au vertueux duc d'Orléans, aux maréchaux de Villars et de Nangis. Plus tard, elle l'accorda avec un plus complet abandon à mesdames de Villars, d'Armagnac et de Luynes, au duc et au cardinal de Luynes, au cardinal de Bernis et au président Hénault.

Quelques parties choisies de la correspondance de Marie avec le duc et la duchesse de Luynes [1], permettent, mieux que tout ce que l'on pourrait dire, d'apprécier le charme de son esprit

1. Nous donnons à la fin de l'ouvrage des extraits de cette correspondance.

et la bonté de son cœur. On peut juger aussi, par quelques détails de ces lettres, combien il y avait de simplicité et de naturel dans les rapports d'une société que l'on serait tenté de se représenter comme asservie au joug d'un raide et ennuyeux cérémonial.

La famille royale était partagée en plusieurs petits cercles. Le roi s'isolait dans ses cabinets ou dans son château de Choisy, avec ses ministres et ses complaisants. Le dauphin, la dauphine et les princesses passaient entre eux leurs journées. La reine, seule, conservait dans Versailles la pompeuse représentation de la cour de Louis XIV, non par amour du faste, mais dans une pieuse pensée de respect pour le passé. Toutefois, nous l'avons dit, par la grâce et l'affabilité de ses manières, elle enlevait à l'étiquette son masque d'emprunt; elle allait même jusqu'à déroger à la rigueur de ses lois en faveur du public, si rarement admis jusqu'alors à contempler ses souverains.

A onze heures du matin, la reine avait entendu une première messe; elle avait vu le roi, et reçu ses enfants et ses petites entrées. A midi, avait lieu la toilette d'apparat, ainsi que les grandes entrées. A une heure, Marie Leckzinska entendait une seconde messe, entourée de la cour. A deux heures, elle dînait en public, servie par sa dame d'honneur et quatre femmes en grand habit. Une balustrade peu élevée la séparait de la foule, toujours considérable, qui assistait à ce repas. Chaque dimanche avaient lieu les présentations de dames et les prises de tabouret. Alors, par quelques mots, par un signe de tête, un regard, un sourire, elle savait encourager la dame présentée; et l'embarras de celle-ci faisait bientôt place à une douce confiance, lorsque la reine lui avait adressé une de ces paroles qui restèrent gravées dans tant de cœurs au milieu des souvenirs de jeunesse. Aussi, vers le déclin du siècle dernier, il n'y avait guère de salon en France où l'on ne rencontrât quelque vieille dame toujours prête à revenir sur les dé-

tails de sa présentation à Versailles, et à répéter avec attendrissement les compliments flatteurs dont la bonne reine Marie avait daigné l'honorer dans cette mémorable circonstance.

Les devoirs terminés, la reine, après une courte promenade, quittait son bas de robe avec l'incommode panier, et se retirait dans ses petits appartements. « Là, dit le président Hénault dans ses Mémoires, ce n'est plus la reine, c'est une particulière. On y trouve des ouvrages de tous les genres, de la tapisserie, des métiers de toute sorte. Pendant qu'elle travaille, elle a la bonté de me raconter ses lectures. Elle rappelle les endroits qui l'ont frappée; elle les apprécie. Elle s'amuse à jouer de quelques instruments, de la guitare, de la vielle, du clavecin, et elle se moque d'elle-même, quand elle se méprend, avec cette gaieté, cette douceur, cette simplicité qui siéent si bien aux illustres personnages. Elle me renvoie vers les trois heures, et alors commencent ses lectures. Ce sont ordinairement celles de l'histoire; et, en

vérité, il ne lui en reste plus à lire. Elle les lit dans leur langue : la française, la polonaise, l'allemande, l'italienne. »

Les petits appartements de la reine, à Versailles, se composaient d'un salon, d'un cabinet de travail et d'un oratoire. On a dit quelque part que « le style, c'est l'homme. » N'est-il pas également vrai que le caractère et les goûts de la femme se devinent à la simple inspection du sanctuaire de sa vie privée, ou, pour parler plus simplement, de la pièce du logis où elle aime à se tenir d'habitude? Peu importe que cette pièce soit une mansarde ou un salon. Rien n'est indiscret comme certains arrangements intérieurs; rien ne conte mieux l'histoire d'une femme que la disposition du lieu qu'elle habite. On trouvait dans les petits appartements de la reine tout ce qui fait le charme d'une paisible existence. Ici, des ouvrages commencés pour des pauvres ou des églises, un meuble entier brodé de sa main; là, un clavecin ouvert, avec les cantates de Moncrif, les opérettes de Ra-

meau, les chants de la Pologne; plus loin, une table à dessiner, un rouet muni de sa quenouille, des métiers à broder, à tisser, une petite imprimerie; puis des fleurs, des peintures, des portraits d'enfants, des miniatures. Sur une console, un vase offert par le maréchal de Nangis, un manuscrit donné par le cardinal de Fleury, une pagode de porcelaine avec des vers de madame de Boufflers [1]. Dans une embrasure de fenêtre, un cabinet contenant les livres de poésies préférés de la reine, avec des vers de la duchesse de Luynes. Partout, des souvenirs d'amitié, de tendresse maternelle, d'occupations utiles ou agréables.

L'oratoire, revêtu d'une simple boiserie de couleur sombre, n'avait d'autre ornement que des bouquets de fleurs naturelles et quelques saintes images. On y voyait un chapelet usé par la prière : c'était celui d'une sœur de saint Vincent de Paul de l'hôpital de Versailles, dont la reine honorait ainsi l'humble mémoire. Chaque jour, elle pas-

1. Depuis, la maréchale de Luxembourg.

sait trois heures dans cette pieuse retraite. « Seule alors, dit l'abbé Proyart, et dans le plus profond recueillement, elle était comme anéantie devant la majesté de Dieu. »

La cour se rassemblait chez elle vers six heures. Un jeu de loto, appelé *cavagnole*, était alors sa grande distraction. Elle se retirait vers dix heures, et passait chez la duchesse de Luynes, où elle soupait toutes les fois qu'il n'y avait pas de grand couvert. Là se trouvaient réunis, avec le duc et la duchesse, mesdames de Villars, de Chevreuse, MM. de Maurepas, le cardinal de Tencin, le cardinal de Luynes, le président Hénault, Moncrif, et enfin Fontenelle, à qui son grand âge n'avait rien fait perdre de son amabilité.

Si, pour des motifs que l'on devine facilement, Voltaire était exclu de ce cercle privilégié, il savait, de Lunéville où l'avait accueilli le roi Stanislas, se rappeler à la reine par des vers ingénieux et des compliments délicats. Sa spirituelle amie, madame du Deffand, le remplaçait dans le salon de la du-

chesse de Luynes, et c'est à sa plume élégante que nous sommes redevables du portrait suivant de Marie Leckzinska, désignée par elle sous le nom de *Thémire :*

« Thémire a beaucoup d'esprit, le cœur sensible, l'humeur douce, la figure intéressante. Son éducation lui a imprimé dans l'âme une piété si véritable, qu'elle est devenue un sentiment en elle, et qu'elle lui sert à régler tous les autres. Thémire aime Dieu et, immédiatement après, tout ce qui est aimable ; elle sait accorder les choses agréables et les choses solides ; elle s'en occupe successivement, et les fait quelquefois aller ensemble. Ses vertus sont, pour ainsi dire, le germe et la pointe des passions. Elle joint à une pureté de mœurs admirable une sensibilité extrême ; à la plus grande modestie, un désir de plaire qui suffirait seul pour y réussir. Son discernement lui fait démêler tous les travers et sentir tous les ridicules ; sa bonté, sa charité les lui font supporter sans impatience, et lui permettent rarement d'en rire.

« Les agréments ont tant de pouvoir sur Thémire, qu'ils lui font souvent tolérer les plus grands défauts; elle accorde son estime aux personnes les plus vertueuses, son penchant l'entraîne vers celles qui sont aimables. Cette faiblesse, si c'en est une, est peut-être ce qui rend Thémire charmante. Quand on a le bonheur de connaître Thémire, on quitterait tout pour elle; l'espérance de lui plaire ne paraît pas une chimère.

« Le respect qu'elle inspire tient plus à ses vertus qu'à sa dignité; il n'interdit ni ne refroidit point l'âme et les sens. On a toute la liberté de son esprit avec elle; on le doit à la pénétration et à la délicatesse du sien : elle entend si promptement et si finement, qu'il est facile de lui communiquer toutes les idées qu'on veut, sans s'écarter de la circonspection que son rang exige.

« On oublie, en voyant Thémire, qu'il puisse y avoir d'autres grandeurs, d'autres élévations que celle des sentiments. On se laisserait presque aller à l'illusion de croire qu'il n'y a d'intervalle d'elle

à vous que la supériorité de son mérite; mais un fatal réveil nous apprendrait que cette Thémire, si aimable, si parfaite, c'est..... »

Dans une société composée comme celle qui se réunissait dans le salon de la duchesse de Luynes, il ne fallait pas moins d'autorité que de tact pour conduire la conversation. La reine en bannissait la médisance, la politique, et tout ce qui, de près ou de loin, pouvait se rapporter à une intrigue de cour. De jolis mots, d'aimables plaisanteries, des anecdotes élégamment racontées, en faisaient tous les frais. La reine avait des reparties fort spirituelles et de très-heureux à-propos. Apprenant la mort du maréchal de Saxe, qui était protestant, elle s'écria : « Quel chagrin de ne pouvoir dire un *De profundis* pour un homme qui nous a fait chanter tant de *Te Deum!* » Une autre fois, le président Hénault, lui ayant offert le manuscrit de son Abrégé chronologique, elle le lui rendit avec les mots suivants : « Je pense que M. Hénault, qui dit tant de choses en si peu de mots, ne doit

guère aimer le langage des femmes, qui parlent tant pour dire si peu. » Elle avait signé ainsi: « Devinez qui. »

Le galant président répliqua aussitôt:

Ces mots tracés par une main divine
Ne peuvent me causer que trouble et qu'embarras.
C'est trop oser si mon cœur les devine;
C'est être ingrat que ne deviner pas.

Un jour, Fontenelle, ennuyé de ses quatre-vingt-douze ans, écrivit ces vers au président Hénault:

Il fallait n'être vieux qu'à Sparte,
Disent les anciens écrits:
Grand Dieu! combien je m'en écarte,
Moi qui suis si vieux dans Paris.
O Sparte! ô Sparte! qu'êtes-vous devenue?
Vous saviez tout le prix d'une tête chenue.

Plus dans la canicule on était bien fourré,
Plus l'oreille était dure et l'œil mal éclairé,
Plus on déraisonnait dans sa triste famille,
Plus on épiloguait sur la moindre vétille,
Plus on avait de goutte et d'autre béatille,
Plus on avait perdu de dents de leur bon gré,
Plus on marchait courbé sur sa grosse béquille,

Plus on était enfin digne d'être enterré,
Et plus dans vos remparts on était honoré.

O Sparte! ô Sparte! qu'êtes-vous devenue?
Vous saviez tout le prix d'une tête chenue.

La reine ayant lu ces vers, écrivit au président : « Dites à Fontenelle que j'ai vu ses vers, et qu'une tête comme la sienne doit trouver Sparte partout. »

Fontenelle, enchanté, dicta aussitôt le quatrain suivant à son secrétaire :

Les ans accumulés me poussent trop à bout,
Je ne puis plus, hélas! trouver Sparte partout.
Mais vous, le modèle des reines,
Vous devez bien trouver partout Athènes[1].

Souvent, dans la conversation, la reine faisait de ces réflexions judicieuses et profondes, qui, en peu de mots, énoncent de grandes vérités, ou rappellent de grands devoirs. Ces pensées, qui méritent, à juste titre, le nom de maximes, ont

1. On sait qu'Athènes était la ville de Minerve, déesse de la sagesse et protectrice des arts.

été pieusement recueillies, et le lecteur nous saura gré de lui en citer ici quelques-unes :

« Souffrir que le peuple méprise les lois de Dieu, c'est l'absoudre d'avance du mépris qu'il fera des lois de l'État.

« La miséricorde des rois est d'exercer la justice; et la justice des reines, c'est d'exercer la miséricorde.

« Les bons rois sont esclaves, et leurs peuples sont libres.

« Les femmes dont on a le mieux parlé après leur mort, sont celles dont on parlait le moins pendant leur vie.

« Plusieurs princes ont regretté, à la mort, d'avoir fait la guerre; nous n'en voyons aucun qui se soit repenti d'avoir aimé la paix.

« La seule chose qui puisse dédommager des assujettissements du trône, c'est le plaisir de faire du bien.

« L'erreur du vulgaire est de mesurer notre

grandeur sur notre pouvoir; la nôtre, bien plus grossière, est de croire que le vulgaire a raison.

« La sagesse humaine nous apprend à cacher notre orgueil; la religion seule le détruit.

« Pour mépriser le monde, il suffit d'écouter la raison; pour se mépriser soi-même, il faut écouter Dieu.

« On s'inquiète beaucoup pour savoir comment on mourra; mieux vaudrait porter son inquiétude sur la manière dont on vit.

« Les femmes qui se piquent le plus de connaître ce qu'il leur est permis d'ignorer, sont celles qui songent le moins à s'instruire de ce qu'il est honteux de ne pas savoir.

« Nous ne devons réfléchir sur les défauts des autres qu'autant qu'il faut pour nous en préserver nous-mêmes.

« Pour vivre en paix dans la société, il faut ouvrir les yeux sur les qualités qui nous plaisent,

et les fermer sur les ridicules et les travers qui nous choquent.

« En politique, comme en morale, le chemin le plus court pour rendre les hommes heureux, c'est de s'appliquer à les rendre vertueux. »

Après les amitiés illustres dont on vient de parler, la reine en avait d'autres plus modestes selon le monde, mais plus élevées devant Dieu. A son premier voyage à Compiègne, elle avait fait une visite pieuse au couvent des Carmélites établi dans cette ville. Elle y avait vu la prieure, madame Descajeuls, qui lui plut par la sagesse de son esprit et l'édifia par sa conversation. Marie revint au couvent, et jugeant cette dame digne de sa confiance, elle la lui accorda en même temps que son affection. Une fois que ce sentiment eut comblé la distance qui séparait l'humble fille de sainte Thérèse de la reine de France, une correspondance active s'établit entre elles, et la reine, donnant à la prieure le nom de mère, se regarda comme sa fille spirituelle. La mort de madame Descajeuls

interrompit trop tôt ce précieux échange de graves et salutaires pensées; mais le temps, heureusement, ne l'a point anéanti; car dans les archives du Carmel, comme dans celles de la maison de Luynes, on a conservé religieusement les lettres de Marie Leckzinska.

Il existait à Fontainebleau une vieille fille, appartenant à la dernière classe du peuple, qui avait ses entrées libres à toute heure chez la reine. Pendant que les plus grandes dames de France ne devaient se présenter devant leur souveraine que dans ce qu'on appelait le grand habit, c'est-à-dire dans tout le luxe de la plus riche parure, l'humble paysanne arrivait sans façon en jupe de cotonnade, en casaquin de bure, en bonnet rond et en sabots. Personne ne s'étonnait de ce privilége; car on savait que cette femme était chargée de distribuer secrètement aux pauvres des campagnes et des faubourgs une partie des immenses aumônes de la reine.

Le ciel ne permit pas que tant de bonté et de

charité restât sans quelque récompense, même dans ce monde. Marie Leckzinska eut la consolation de voir ses enfants suivre son exemple, et demeurer fidèles aux principes de piété dans lesquels elle les avait élevés. Le roi lui-même avait fini par lui rendre en respect et en estime ce qu'il lui refusait en confiance et en tendresse; et lorsque la société française, pervertie par les écrit des philosophes, outrageait la morale et insultait la religion, Marie maintenait, à Versailles, ces grands principes dans toute leur intégrité, et disposait ainsi ses enfants à supporter en chrétiens et en martyrs les malheurs qui leur étaient réservés. Ce fut elle qui obtint du pape Clément XIII qu'une fête en l'honneur du sacré Cœur de Jésus-Christ serait célébrée en France. Aidée par le roi Stanislas et le dauphin, elle fit ériger, dans la chapelle de Versailles et dans la cathédrale de Toul, les deux premiers autels consacrés à cette tendre et consolante dévotion. En 1751, elle fonda, encore avec le concours du dauphin, dans le couvent de la

Visitation, à Moulins, la première chapelle élevée sous l'invocation de la bienheureuse mère de Chantal; la même année, elle acheva de construire l'hôpital de l'Enfant-Jésus, qui avait été commencé par le curé de Saint-Sulpice, et qui est devenu dans la suite l'un des plus utiles établissements de Paris. La reine s'associait à toutes les pensées pieuses et à toutes les œuvres charitables de son temps; mais par une constante abnégation de sa propre personnalité, elle s'effaçait pour ainsi dire, cherchant avant tout à répandre et à encourager l'esprit de bienfaisance dans toutes les classes de la société.

Plus elle avançait dans la vie, plus elle se rapprochait de Dieu par l'ardeur de sa foi. La mort de ses deux filles aînées, celle de sa mère, celle de la première dauphine et du jeune duc de Bourgogne, fils aîné du dauphin, affligèrent son cœur sans ébranler son courage, En 1763, elle perdait ses amis les plus chers; et le salon de madame de Luynes, devenue veuve et infirme elle-même, ne

lui offrait plus qu'une triste image de solitude et de deuil. Ce fut alors le couvent des Carmélites de Compiègne qui devint son asile de prédilection. Tous les jours, et souvent jusqu'à trois fois chaque jour, elle se rendait dans cette sainte maison, avide d'y recevoir des leçons de piété, et ne se doutant pas qu'elle en donnait elle-même le plus touchant exemple. Elle s'y fit disposer un appartement, où tout rappelait la pauvreté cénobitique. Un crucifix, un prie-Dieu et quelques tableaux de sainteté en faisaient tout l'ornement. Elle avait pour oratoire une cellule qui ne différait en rien de celles des religieuses. Les jours où elle communiait, elle suivait, sans aucune dérogation à la règle, tous les exercices de la communauté. Souvent même les religieuses la trouvaient au chœur en arrivant, et l'y laissaient en prières lorsqu'elles en sortaient. Dans les dernières années de sa vie, lorsque l'arrêt porté contre les jésuites vint encore ajouter à ses chagrins, elle fit bâtir un monastère à Versailles, dans le dessein de s'y ménager une re-

traite, comme celle de Compiègne, «pour apprendre, disait-elle, à mourir au monde et à elle-même.»

En 1765, pendant un voyage à cette dernière résidence royale, Marie apprit qu'une odieuse intrigue, ourdie avec l'habileté la plus perfide, se formait autour du dauphin, pour l'entraîner dans les désordres qui déshonoraient la vieillesse de son père. La haute piété du prince aurait dû rassurer la reine; mais elle savait aussi combien des avis pervers peuvent être funestes même aux cœurs les mieux affermis dans la vertu. Prosternée devant les autels du Carmel, elle renouvela le vœu de Blanche de Castille, et demanda à Dieu de lui retirer son fils plutôt que de permettre qu'il succombât. O décrets impénétrables de la miséricorde divine! Ce vœu, dont les mères chrétiennes comprendront seules l'héroïsme, Dieu l'entendit et l'exauça. Quelques mois après, le dauphin expirait, laissant la plus sainte mémoire, et Marie Leckzinska révélait à ses enfants désolés le terrible sacrifice qu'elle avait offert.

« O mes enfants, leur disait-elle, ne cherchez plus qui a fait mourir votre frère. Hélas! c'est moi-même qui ai prié pour sa mort, et Dieu m'a exaucée. Oui, j'ai immolé mon fils, et il faut encore que j'en remercie le Sauveur. O mon cher fils, que ne suis-je morte pour vous! Je suis inutile au monde, et vous auriez fait triompher la religion.»

La mort du dauphin fut suivie de celle de la dauphine, dont nulle consolation ne put apaiser la douleur. Cette princesse, fille du roi Auguste, ancien rival de Stanislas, était aussi chère à la reine que ses propres filles. Marie la vit mourir avec un profond regret, persuadée que personne ne pourrait la remplacer auprès du jeune prince que la mort du dauphin rendait l'héritier du trône.

Avant ce dernier malheur, la reine en avait éprouvé un autre aussi cruel, quoique plus prévu. Le roi Stanislas était mort le 24 février 1766. Cet événement amena, comme on le sait, la réunion définitive des deux duchés de Lorraine et de Bar à la monarchie. Tandis que la reine mourante

s'éteignait dans les larmes, la couronne de France s'enrichissait ainsi d'un nouveau fleuron, et le territoire du royaume s'accroissait, sans sacrifice et sans secousse, d'un état en pleine prospérité, que la sage administration d'un prince religieux et libéral avait rendu digne de porter le nom français. Ce fut le dernier présent de la bonne reine Marie à sa patrie d'adoption; c'est aussi le seul avantage réel que nous ait procuré le déplorable règne de Louis XV.

La maladie qui consumait Marie Leckzinska laissa d'abord quelque espoir; il n'en resta plus aucun lorsqu'on eut entendu de sa bouche ces tristes paroles: « Rendez-moi mes enfants, et vous me guérirez. » Rachel ne voulait pas être consolée, parce que ses enfants n'étaient plus. Accoutumée à contempler la mort, c'était sans trouble qu'elle la voyait approcher. Elle éprouvait même une douce satisfaction en songeant qu'elle était à la veille de quitter le monde, car elle désirait mourir et le disait quelquefois; mais elle regardait comme une dispo-

tion plus parfaite encore de se résigner à la volonté de la Providence, et d'attendre en souffrant la délivrance qu'elle appelait de tous ses vœux. Elle permit à ses filles de passer les dernières nuits auprès d'elle et de l'entourer de leurs soins. Averti qu'elle touchait au moment suprême, le roi s'agenouilla devant son lit avec les princesses, et lui dit en pleurant : « Voici Mesdames, que je vous présente. » La tendre mère comprit sans peine ce que signifiaient ces mots. Elle leva les yeux et les mains au ciel, et donna à ses enfants sa dernière bénédiction. Elle essaya ensuite de dire le chapelet, et ce fut au milieu de cette humble prière que son âme pure et sainte s'envola vers les demeures éternelles. On était au 24 juin 1768. Suivant le désir qu'elle en avait exprimé, son cœur, qui, d'après un ancien usage, devait être déposé au Val-de-Grâce, fut transporté dans une église de Nancy, connue sous le nom de Notre-Dame de Bon-Secours.

Les grandes dames de France se partagèrent,

comme de précieuses reliques, tous les objets que la famille royale leur permit de choisir parmi ceux qui avaient appartenu à la reine. Madame la maréchale de Mouchy, sa dame d'honneur depuis la mort de madame de Luynes, reçut, par testament, des tableaux peints par Marie Leckzinska, et qui se voient encore au château de Mouchy. Les femmes de la reine, ses serviteurs et ses pauvres recueillirent jusqu'aux moindres lambeaux de ses vêtements. Pendant les huit jours qu'elle demeura exposée sur un lit de parade, sa dépouille mortelle fut l'objet d'un véritable culte pour le peuple, plus disposé à l'invoquer qu'à prier pour elle ; et, dans son oraison funèbre, l'archevêque de Troyes, s'adressant à monseigneur de Paris, célébra en ces termes les vertus de celle qui avait été la reine de France : « Pontife du Dieu vivant, ne craignez pas d'offrir sur son tombeau un encens qu'on offrira peut-être un jour sur ses autels. »

Ainsi mourut la dernière de nos reines à laquelle il ait été donné de terminer en paix ses

jours à Versailles. Agée de soixante-six ans, elle aurait pu vivre assez pour souffrir avec sa famille errante et persécutée. Dieu, en la rappelant à lui avant qu'elle eût atteint l'extrême limite de la vieillesse, se montra donc plein de miséricorde envers elle. Marie Leckzinska méritait cette faveur. Elle avait été la vivante personnification de la vertu à la cour de Louis XV, où son souvenir régna longtemps, empreint d'une douce majesté. Dans bien des occasions on sentit cruellement le vide qu'elle laissait après elle, et l'on comprit, avec un étonnement mêlé de regrets, cette sorte d'empire mystérieux qu'elle exerçait sur les cœurs par la seule autorité du respect qu'elle inspirait à tous.

La vie de Marie Leckzinska a été cependant diversement jugée, et sa mémoire si pure ne l'a point mise à l'abri de certaines critiques plus ou moins impartiales. Selon quelques-uns, la reine se serait montrée trop indulgente pour les scandales de la cour, et se serait trop complétement

effacée devant l'entourage de Louis XV. Ces torts, s'il convient de leur donner ce nom, furent la conséquence inévitable de la situation que lui avaient faite son caractère et son mariage. Comment exiger de la modeste fille de Stanislas une fierté de race que n'eût point justifiée sa naissance, un esprit dominateur qui fut toujours antipathique à sa nature; enfin, une puissance de volonté assez énergique pour lutter victorieusement contre les idées de son temps? Moins princesse que noble et pauvre demoiselle, Marie Leckzinska n'était point née pour le trône. Ses premières impressions l'avaient habituée aux plus dures vicissitudes de la fortune, à la triste vie de l'exil et à une continuelle dépendance. Elle avait dû sa haute élévation à des circonstances tout à fait providentielles. Nouvelle Esther, elle éprouva pour Louis XV une reconnaissance passionnée, plus semblable au timide amour des femmes captives de l'Orient pour le maître capricieux de leur destinée, qu'à l'affection libre et confiante

qui existe entre des époux assortis par l'égalité du rang. Ce sentiment d'infériorité était si profondément gravé dans l'âme de Marie, qu'il domina sa vie tout entière; et c'est ainsi qu'on la vit plier quelquefois, plus docilement qu'elle ne l'aurait dû peut-être, sous le despotisme habilement dissimulé du cardinal de Fleury et sous le pouvoir, bien autrement despotique, des favorites du roi. Mais hâtons-nous d'ajouter que la crainte d'exciter, par un simple témoignage de mécontentement, la division entre son époux et ses enfants, aussi offensés et moins patients que leur mère, suffit pour lui imposer une soumission complète et un silence absolu. Disons enfin que, femme de son temps, elle savait accepter ses chagrins domestiques sans s'étonner et sans se plaindre, avec cette indulgence facile qui, dans les mœurs du dix-huitième siècle, trouvait le moyen de concilier la dévotion avec les idées mondaines, et qui fut à la fois l'un des grands charmes et l'un des éléments dissolvants de la société française de cette époque.

Mais il est un côté du caractère de Marie Leckzinska qui échappe entièrement aux traits de la critique, et lui assure à jamais la sympathie universelle. Elle aimait sincèrement la France et les Français. Elle s'enthousiasmait de toutes leurs gloires, comme elle s'attendrissait sur toutes leurs misères. Et son active sollicitude ne se bornait pas à soulager les infortunes qui venaient d'elles-mêmes s'offrir à ses regards : elle savait deviner les plaies profondes d'une société gangrenée, et les douleurs morales d'un peuple fléchissant sous le joug de la plus honteuse oppression. En songeant à établir des retraites pour les orphelins et pour les ouvriers, en créant des asiles pour les jeunes filles, en se plaçant à la tête des associations bienfaisantes, elle ne faisait qu'obéir, sans s'en rendre compte et sous la simple impulsion de son ardente charité, à cette grande aspiration du dix-huitième siècle vers l'affranchissement, à cet élan généreux qui amena les importantes réformes de 1789. Aussi l'Histoire, en lui conser-

vant une place distinguée dans la mémoire des hommes, ne sera-t-elle que le fidèle écho de cette voix reconnaissante du peuple, qui l'avait si justement surnommée la Bonne Reine.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

PIÈCES JUSTIFICATIVES

LISTE DES DIX-HUIT PRINCESSES DE L'EUROPE EN ÉTAT D'ÊTRE MARIÉES AVEC LE ROI.

1° Marie-Barbe-Josèphe, fille du roi de Portugal. Quatorze ans. Catholique. Mauvaise santé. Famille dont l'esprit est égaré. Peu d'espérance d'avoir des enfants. Cette alliance odieuse à l'Espagne. Les secours insuffisants.

2° Anne, fille du prince de Galles. Quinze ans. Protestante. Il faudrait demander la conversion de la princesse. Cela pourrait s'obtenir, le duc de Hanovre étant le plus proche héritier. Cette alliance serait avantageuse et amènerait l'alliance de la Hollande et de la Prusse. L'Angleterre apaiserait l'Espagne. On peut objecter : 1° les craintes de la catholicité : la princesse restera sans doute protestante au fond du cœur; 2° c'est un obstacle à la protection accordée au chevalier de Saint-Georges; 3° Rome sera indisposée; 4° la reine protégera les protestants et les jansénistes.

3° Amélie-Sophie-Éléonore, fille du même. Treize ans. Mêmes raisons.

4° Charlotte-Amélie, princesse de Danemark. Dix-huit ans. Luthérienne. Le roi fort attaché à sa religion. Alliance peu profitable. Prétentions du roi sur le duché de Neswick. Secours insuffisants.

5° Marie Petrowka, fille du Czar. Seize ans. Grecque. Promise au duc de Holstein-Gottorp.

6° Anne-Petrowka, fille du Czar. Quinze ans. Grecque. Bien faite, figure aimable. Basse extraction de la mère. Éducation et habitudes étrangères. Le caractère du père obligera à le soutenir.

7° Frédérique-Auguste-Sophie, fille du roi de Prusse. Quinze ans. Calviniste. Promise au fils aîné du prince de Galles.

8° Anne-Sophie, fille du margrave Albrecht, oncle paternel du roi de Prusse. Dix-huit ans. Calviniste. Aucun avantage. Elle n'est que la cousine du roi. Prétentions du margrave sur la Courlande, ce qui amènerait une rupture avec le czar, la Suède et la Pologne.

9° Sophie-Louise, sœur de la précédente. Quinze ans. Calviniste. Mêmes raisons.

10° Élisabeth, princesse de Lorraine. Treize ans. Catholique. Aucun avantage. Les alliances avec la Lorraine ont amené toujours des troubles. Insolence des princes lorrains établis en France. La Lorraine trop unie à l'Autriche.

11° Henriette, troisième fille du duc de Modène. Vingt-deux ans. Catholique. Basse naissance. Modène est le plus petit État de l'Italie.

12° Charlotte-Guilhelmine de Saxe-Eisenach. Vingt et un ans. Luthérienne. Pauvre maison illustre. Branche cadette.

13° Christine-Guilhelmine de Saxe-Eisenach, sa sœur. Treize ans. Luthérienne. Mêmes raisons.

14° Marie-Sophie de Mecklembourg-Strélitz. Quatorze ans. Luthérienne. Mêmes raisons.

15° Théodore, fille du prince Philippe, frère du prince de Hesse-Darmstadt. Dix-huit ans. Luthérienne: Branche cadette. Alliances médiocres.

16° Mademoiselle de Vermandois. Vingt et un ans. Catholique. Figure, caractère, mœurs douces et agréables. Obstacles seuls personnels à M. le duc.

17° Thérese-Alexandrine de Sens, sa sœur. Dix-neuf ans. Catholique. Quelque chose à dire sur sa taille.

18° Marie Leckzinska, fille de Stanislas Leckzinski. Il a plusieurs parents peu riches, mais on ne sait rien de personnel qui soit désavantageux à cette famille.

Le comte de Morville avait trié ces noms d'élite dans le nombre à peine croyable de quatre-vingt-dix-neuf princesses. La conclusion de son rapport était que le roi devait choisir entre Anne, princesse de Galles, Amélie, sa sœur, et mesdemoiselles de Sens et de Vermandois, sœurs du duc de Bourbon.

Il a été impossible de trouver l'original du rapport du chevalier de Méré, que M. Lemontey paraît cependant avoir eu entre les mains.

RAPPORT FAIT AU DUC DE BOURBON, LE 27 AVRIL 1725, PAR LE CHEVALIER VANCHOUX, ENVOYÉ POUR RÉSIDER AUPRÈS DU ROI DE POLOGNE.

Après avoir bien examiné l'impression que le grand événement d'aujourd'hui a pu faire sur l'esprit du roi Stanislas, voici les dispositions et les sentiments où j'ai cru trouver ce prince. Il est, dit-il, si pénétré des effets de la Providence, qu'il craindrait d'en renverser l'ouvrage, s'il admettait dans son cœur quelque élévation au-dessus du bonheur qui lui arrive aujourd'hui, soit pour former de nouveaux projets ou pour appuyer ceux qui ne lui ont pas réussi jusqu'à présent, ou pour tirer vengeance de ses ennemis, ou enfin pour se faire de nouveaux amis.

Ce prince n'est pas novice dans les revers. Il sent, comme il le doit, la grandeur de sa prospérité sans s'en éblouir. Elle le fait penser en bon Français. N'ayant actuellement de désir ni de volonté que celle qui peut convenir aux intérêts de l'État, il a une résignation parfaite aux volontés du roi et aux intentions de S. A. S. Mgr le duc. Ainsi, il ne faut pas être inquiet qu'il puisse avoir d'autre objet. Tous ses soins sont finis, et toute son attention est d'élever les mains au ciel pour implorer sa bénédiction sur la princesse Marie, qui fait la plus glorieuse époque de sa vie.

Pour ce qui regarde la restitution de ses biens, il pense qu'il n'est pas de la dignité du roi d'y faire attention ni de s'en mêler directement. C'est une affaire à laquelle

la Suède est engagée par son alliance avec ce prince. Elle a été très-bien conduite jusqu'à présent, le roi Auguste s'étant déjà déterminé sur les principaux articles.

Quant au rétablissement du roi Stanislas sur le trône de Pologne, il aime tant la tranquillité, qu'il n'y songera jamais, et l'on peut même assurer le roi Auguste qu'il ne cherchera point à troubler son règne. Si cependant la France était dans une conjoncture où elle eût besoin que ce prince se donnât quelque mouvement, on le trouvera disposé à prendre tel parti qu'on voudra. C'est un fait que ce prince m'a assuré, n'étant pas jaloux de voir sa place occupée par le roi Auguste, et s'estimant plus heureux cent mille fois de passer ses jours en France.

Le roi Stanislas n'a point de secrétaire d'État auprès de sa personne, et il en a toujours rempli lui-même les fonctions. Un ancien domestique lui sert seul de secrétaire. Depuis les revers de sa fortune, il a renvoyé tous les grands du royaume de Pologne qui lui étaient attachés, tant pour les garantir des persécutions de ses ennemis, que pour rendre sa propre situation moins embarrassante. Il n'y a que le comte de Tarlo, cousin germain de la reine, qui n'a jamais voulu se détacher de ce prince.

Le roi et la reine n'ont ni frère ni sœur. La princesse Marie est aussi fille unique. Leurs parents éloignés se sont mal conduits dans les troubles de Pologne. Le comte de Tarlo est le seul auquel on s'intéresse.

La mère du roi Stanislas ne paraîtra nulle part en public, tant à cause de son âge que de ses infirmités. Elle ne se mêle plus que de prier Dieu, ce qui l'occupe uniquement.

La cour est composée d'un maréchal, de six ou sept gentilshommes polonais, tous jeunes gens, hormis le maréchal qui s'appelle Meszeth; de deux prêtres polonais, dont l'un est un jésuite, confesseur de la princesse Marie depuis son enfance.

Les reines ont à leur service quelques filles de condition du pays. J'ai ouï dire au roi Stanislas qu'il ne désire pas que personne de ses gens la suive, hormis le jésuite, rien que pour y rester une huitaine de jours, afin qu'il puisse la remettre entre les mains de celui qui sera destiné à avoir soin de sa conscience, ce bon jésuite l'ayant élevée dans une véritable piété sans bigoterie, le roi Stanislas souhaitant fort qu'il puisse donner des instructions spirituelles à celui qui sera à sa place, afin qu'il sache entretenir cette piété dans la suite.

CORRESPONDANCE

DE MARIE LECKZINSKA.

La correspondance de Marie Leckzinska avec la famille de Luynes paraît avoir commencé en 1746, à l'occasion même du désir que la duchesse manifestait de se retirer; elle était justement froissée de la conduite du roi, qui ne pouvait lui pardonner d'avoir refusé d'accompagner madame de Châteauroux à un voyage à Choisy, en 1743.

« Je me flatte, écrit la reine, que vous êtes trop persuadés, M. de Luynes et vous, de mon amitié, pour douter de l'inquiétude où vous m'avez laissée hier. J'espère même que vous ferez vos réflexions sur le parti que vous m'avez dit avoir envie de prendre, et que la peine où vous êtes ne prévaudra pas sur les sentiments que vous m'avez témoignés tous deux; j'y répondrai toute ma vie. »

Ce billet, joint à des marques de bonté touchante, sembla décider le duc et la duchesse à rester à Versailles. En 1747, on en trouve un autre, dont l'anecdote suivante est le motif. La reine revenait de Fontainebleau. A un carrefour de routes, elle fut arrêtée par les cris d'un déserteur que l'on conduisait à Lyon pour être fusillé. Elle se fit amener ce malheureux, et écrivit sur-le-champ au roi, avec un crayon, sur un mauvais morceau de papier, n'ayant ni plume ni encre. Elle écrivit en même temps au dauphin pour le charger de remettre le billet au roi; les deux lettres furent attachées avec des épingles, et un exprès les porta à Fontainebleau. La réponse tarda peu, et la reine la transmit ainsi à la duchesse de Luynes :

« Mon homme ne mourra point. M. de la Mothe est maréchal de France. Le roi est charmant, et la reine trop contente pour n'en pas faire part à ses amis. »

Le roi continua à être *charmant* pendant toute l'année suivante ; on en jugera par les lettres datées de cette époque. Il faut dire que la santé de la reine inspirait alors des inquiétudes. Le roi eut pour elle des attentions qui la pénétrèrent de reconnaissance.

Choisy, le 12 octobre 1747.

« Je ne puis assez me louer des attentions du roi. Il m'a cédé son appartement, afin de m'épargner la peine de monter et de descendre ; il m'a surprise très-agréablement en arrivant, en me montrant les portraits de mes filles de Fontevrault que j'ignorais que l'on eût peints. Les deux aînées [1] sont belles réellement; mais je n'ai rien vu de si agréable que la petite [2]; elle a la physionomie attendrissante et très-éloignée de la tristesse; je n'en ai pas vu une si singulière ; elle est touchante, douce et spirituelle. Si vous trouvez ma lettre trop longue, prenez-vous-en à la tendresse d'une mère et à la confiance d'une amie. »

. . . .

Du 13 octobre.

« Comme je pars demain matin, je veux avoir auparavant la consolation de savoir quand je pourrai avoir le

1. Madame Victoire et madame Sophie.
2. Madame Louise.

plaisir de vous revoir, avant que d'envisager les rochers de Fontainebleau. Je leur conterais ma peine; mais ils sont si sourds! et j'aime un peu les gens qui m'entendent; d'ailleurs, ils sont si durs ! je n'aime point cela non plus. Il faut donc s'armer, ce n'est pas de patience : le triste remède, surtout contre des rochers! le combat ne serait point égal; leur dureté la vaincrait : ce sera donc de tâcher de me rendre inaccessible comme eux; voilà un beau fruit à tirer d'un voyage. Ne montrez cette lettre à personne, car elle n'a pas le sens commun; c'est une suite de l'absence de mes vapeurs. Je souhaite de tout mon cœur que l'état de M. Charost se fortifie en mieux. Je vous embrasse de tout mon cœur. Il ne serait pas honnête d'en dire autant à M. de Luynes; je laisse cela à votre prudence. Les attentions du roi sont charmantes. Dites-moi des nouvelles du président[1]. »

21 octobre 1747.

« Toute faible que je suis aujourd'hui, le sentiment réveille mes forces pour vous donner de mes nouvelles et en même temps vous demander des vôtres. J'attends votre retour avec bien de l'impatience. Je vous embrasse de tout mon cœur. Recommandez-moi[2], c'est-à-dire le véritable moi, qui n'est point mon corps, aux prières de ces dames, et surtout à madame de Beauvilliers. Bien

1. Le président Hénault.

2. La duchesse de Luynes se trouvait alors à Sens, où une sœur du duc de Luynes, qui lui ressemblait extrêmement, était en religion.

des compliments au *père* Luynes, à cause de la ressemblance. »

AU DUC DE LUYNES.

5 juin 1748.

Je suis trop touchée de l'attention que vous avez eue d'écrire à madame de Villars, pour m'en tenir à sa réponse, et c'est avec plaisir que je vous marque celui qu'elle m'a fait. Je suis très fâchée de votre absence et de celle de madame de Luynes; je vous prie de l'en assurer et de me mander de ses nouvelles. Je crains que la fatigue qu'elle a eue ne lui fasse mal. Adieu; je vous attends tous deux avec grande impatience. A l'égard du pauvre Ovide [1], je crois que la présence de César, dont avec raison on doit être occupé, l'a pétrifié, puisque vous n'en dites rien. »

Autre billet daté du couvent des Carmélites de Compiègne, où la reine passait des journées en retraite :

« Dans les plus grandes retraites, il y a des moments de récréation; je suis actuellement aux Carmélites pour y passer toute la journée jusqu'à six heures, où le devoir m'appelle ailleurs : je me fais un plaisir de vous écrire

1. Le président Hénault.

de ce lieu solitaire. Vous voyez par là que dissipation ou occupation ne m'empêche pas de penser à vous. J'espère que vous abrégerez votre absence. Vous le devez à l'impatience que j'ai de vous revoir. »

A ce billet est jointe une adresse pour la duchesse, ainsi conçue :

« Voici, madame, un fruit de ma retraite : *Honni soit qui mal y pense!* »

En 1748, une maladie retenait la duchesse de Luynes éloignée de la reine. Marie Leckzinska écrivait alors au duc :

« Je vous remercie du détail que vous me faites de l'état de madame de Luynes. Je vous prie de continuer et de n'en rien oublier; on ne peut s'y intéresser davantage. Elle me manque bien, et vous aussi. Pour me consoler, je me dis que c'est pour la revoir en *parfaite* santé, et qu'il faut passer par les peines pour arriver au plaisir; mais, en attendant, je sens une vraie peine d'en être séparée. Embrassez-la de ma part; je lui écrirai demain. Pour moi, je fais l'anniversaire de la chaise longue; elle n'est pourtant pas aussi fâcheuse que l'année passée; mais je sens que j'ai un an de plus, je suis plus faible. Rendez-en compte à madame de Luynes. Je souhaite d'apprendre que madame de Chevreuse est accouchée d'un garçon, qu'elle se porte bien, et, sur toutes

choses, que madame de Luynes n'a plus de battements de cœur. N'oubliez pas, si par hasard, pendant votre absence, vous découvrez le secret de vivre sans manger, de me le mander. Nous partons le 18, je crois, pour Choisy, mais je n'en sais rien. Comment se porte le président? Adieu. Voilà une lettre bien arrangée et bien écrite. »

. . . .

Fontainebleau, 1er novembre.

« Il y a plaisir au vrai de vous aimer tous deux: vous savez si bon gré de ce qui me satisfait moi-même, où je n'ai pas d'autre but, car ce n'est pas pour vos beaux yeux que j'écris; c'est pour les miens. Je n'adresse pas cette lettre à madame de Luynes, quoique, je vous demande pardon, elle soit pour elle, parce que je ne veux pas qu'elle me fasse réponse. Pourvu que je sache de ses nouvelles, je suis contente; donnez-vous la peine de m'en dire tous les jours; n'oubliez pas les vôtres aussi. Ma santé est bonne; plus de chaise longue, mais des vapeurs horribles. Je fais ce que je puis pour m'amuser. Je fis revenir hier, après souper, mes filles pour jouer à cavagnole, où je fus encore ruinée; ce soir, j'irai chez Papette [1]. Je crois bien que vous n'avez pas encore trouvé le grand secret de vivre sans manger, car je lisais hier dans Grenade [2], s'il vous plaît, que ceux qui s'abstenaient

1. Surnom donné par la reine à madame de Villars.

2. Le dominicain Louis de Grenade, un des plus grands écrivains ascétiques de l'Espagne.

de manger, par maladie ou par régime, devenaient maigres et débiles, et enfin, conclut ce grand auteur, qu'il faut manger. Pour moi, je suis rassasiée quand je le lis, et je cours vite au père Malebranche pour le digérer. Je vous aime tous deux de tout mon cœur, et puis voilà tout.

. . . .

« Je ne comptais pas vous écrire, parce que, très-malhonnêtement, vous ne me faites pas de réponse ; mais je ne puis m'empêcher de vous dire la joie que j'ai eue de voir le Bayeux [1]. Il n'y a que quand je vous reverrai tous deux que je serai beaucoup plus vive, n'en déplaise audit Mgr de Bayeux. Assurez bien madame de Luynes de toute mon impatience. Je suis persuadée que, quand nous serons dans notre pays à Versailles, elle s'en portera mieux, et moi aussi. J'ai des vapeurs horribles, des battements dans l'estomac et de cœur, des serrements et tiraillements dans la tête, tremblements, enfin toutes gentillesses de ce vilain état. Le roi part le 17, et moi le 18. Jugez si j'aurai des vapeurs ce jour-là. Fontainebleau me fait l'effet d'une porte fermée. Je suis plus noire que l'encre que vous voyez. Mon fils s'en va mercredi. Vous me verrez peut-être arriver à l'hôtel de Luynes de mon pied, avec mon paquet sous mon bras. Madame de Luynes serait bien étonnée, et moi aussi ; mais je serais bien aise. Je l'embrasse de tout mon cœur. Dites-moi des nouvelles du président. »

1. Le cardinal de Luynes, alors évêque de Bayeux.

Fontainebleau. Du 13 novembre.

« Je suis charmée des bonnes nouvelles de madame de Luynes, et l'embrasse de tout mon cœur; c'est une chose qui se dit ordinairement à la fin d'une lettre, mais je commence les miennes par ce qu'il y a de plus pressé. Je ne parlerai plus de tous les événements que j'ai sus, bien contraires à mes vapeurs; j'en ai fait le détail à madame de Luynes. Tout le monde se porte bien. Je voudrais que cela fût toujours ainsi, et que personne ne fût malheureux. Je ne me sens point de courage pour mon prochain; je me laisse aller à sa peine. Ne dites cela à personne; car cela a l'air de se vanter, et je n'y pense pas. Nous partons tous lundi, Dieu soit loué! On voit la fin de tout; mais je vois ordinairement celle des voyages de Fontainebleau par une lunette du côté de l'éloignement. J'ai grande impatience d'arriver à Versailles et de vous revoir tous deux. Amenez-moi le président.

. . . .

« Je pars donc enfin, s'il plaît à Dieu, après-demain. Jamais rien ne m'a paru si long que ce voyage; le voilà fini; j'en suis ravie. De quoi? De cela d'abrégé de ma vie? Comment l'ai-je employée? Quel compte en faudra-t-il rendre? Quel profit peut-on faire en six semaines? Et l'on n'y pense pas! Un peu de contrainte, et quand elle est passée, quelle paix dans l'âme! Mon Dieu, que je suis horrible! Pardonnez-moi cette petite morale qui s'est trouvée au bout de ma plume. Ce qu'il y a d'affreux, c'est que je n'en ai pas moins d'impatience d'être à lundi, et beaucoup à mercredi. »

Du 16 septembre 1750.

« Il y a un siècle que vous êtes partie, et comme nous voilà à la moitié de votre voyage, il y en a encore un à passer jusqu'à samedi; cela me paraît bien long. Mandez-moi du moins de vos nouvelles, et même de celles de M. de Luynes. On dit ordinairement que les absents ont tort; pour moi, je trouve qu'ils ont raison, hors celle de l'être, pensant toujours de même pour mes amis. Madame la dauphine se porte très-bien; je passai hier la soirée chez mes filles. Le roi arrive demain. Pour mon père, Dieu sait quand, car il attrape toujours [1]. Voilà toutes mes nouvelles. A propos, j'ai oublié de vous parler de ma santé; il n'est que dix heures, et je n'en sais pas encore de nouvelles [2]. Je crois pourtant que je me porte bien; je n'ai encore eu le temps que de vous assurer de ma tendre amitié. »

Du 16.

« Et mon pauvre président, que fait-il? Il y a à parier qu'il s'attendrit: si c'est pour Dieu, tant mieux; mais cela est bien incertain. »

1. Le roi Stanislas aimait à venir à l'improviste.

2. La reine fait une plaisante allusion à la visite que son premier médecin était obligé de lui rendre chaque jour.

AU DUC DE LUYNES.

28 octobre 1750.

« Enfin, j'ai donc reçu une lettre de vous, et j'y aurais répondu sur-le-champ (car c'est ainsi, je crois, que l'on en use avec celles que l'on ne reçoit que rarement) sans une indigestion que j'ai pris la peine de me donner, qui me rendit hier malade toute la journée. Je ne vous dirai pas que c'est cela qui m'empêche d'aller à la grande chasse d'aujourd'hui ; je n'aime point à aller chercher si loin un plaisir que je suis sûre de ne pas trouver. Je suis très contente de mes filles ; la grande me plaît et la petite me divertit. Voici les fêtes de la Toussaint ; il me semble que c'est après ce temps à peu près que vous nous avez promis de nous honorer de votre présence. Un peu plus tard, elle ne serait que pour mademoiselle La Tour[1]. Vous serez, monsieur, le très-bien reçu. »

En 1751, la duchesse de Luynes fut atteinte de la petite vérole, maladie dont son âge avancé augmentait encore la gravité et le danger. Les lettres suivantes, écrites par la reine à cette époque, montrent son caractère sous le jour le plus vrai, en attestant une bonté bien connue et, de plus, un

1. Concierge de Fontainebleau.

enjouement et une vivacité que l'on pourrait mettre en doute. La première, ou du moins la première de celles qui ont été reproduites, est datée du 9 décembre 1750.

AU DUC DE LUYNES.

« Vous jugez bien que la tête me tourne, et je ne puis parvenir à savoir des nouvelles justes. Mandez-moi, je vous conjure, comment est madame de Luynes, si c'est réellement la petite vérole. Madame Thibault[1] m'a dit qu'il y a deux ans qu'elle a eu, à Fontainebleau, après une saignée du pied, aussi des rougeurs. Vous devriez envoyer un courrier à M. de Bayeux pour le faire venir. Je ne sais pas un mot de ce que je dis. Je sens vivement ma peine, mais je vous assure que je sens la vôtre. Envoyez-moi le président; personne n'en saura rien, et je serai mieux instruite[2]. J'embrasse la malade de tout mon cœur. »

Samedi 12 décembre 1750.

« Je sais déjà que la nuit n'a pas été si bonne, cependant meilleure qu'hier, mais cela est inévitable; je ne

1. Femme de chambre de la reine, après l'avoir été de la duchesse de Luynes.

2. La reine, au mépris de la quarantaine imposée aux malades de la petite vérole et à ceux de leurs parents enfermés avec eux, veut que le président aille à l'hôtel de Luynes, pour s'informer exactement de l'état de la duchesse et pour venir lui en rendre compte.

suis en peine que du mal de gorge. Je vous remercie de votre régularité; je vous demande encore trois lettres aujourd'hui, demain et après; cela me tranquillise, à midi, à six heures et à neuf. Quand nous aurons passé le neuf, je vous dispenserai d'un peu de peine, mais pas tout à fait. J'admire sa tranquillité; assurément, je ne suis pas de même; il est vrai que ce n'est pas pour moi. Je l'embrasse de tout mon cœur. Finissez donc avec vos remercîments : il est tout simple d'être en peine des gens que l'on aime, et très-naturel d'aimer ceux qui sont aimables. »

Lundi 14 décembre 1750.

« Il est inutile de vous dire le plaisir que j'ai eu d'être réveillée par les bonnes nouvelles de l'état de madame de Luynes; je crois que vous vous en doutez tous deux. Je vous prie de ne me faire réponse que sur les quatre heures. Je ne vous demande pas une petite lettre, mais une longue, et toujours sur la même matière, car elle seule m'occupe. Qu'est-ce qu'elle fait? Qu'est-ce qu'elle dit? Je l'embrasse de tout mon cœur, et vous assure de mon amitié très-vraie.

« Je fais réflexion que j'aime mieux que vous ne me fassiez votre réponse que sur les neuf heures, parce que cela me fera passer une soirée douce. Dites à M. Delavigne de me faire pleuvoir les siennes[1]. »

1. La reine avait permis à Delavigne, son premier médecin en survivance, de s'enfermer avec la duchesse de Luynes.

Mardi 15 décembre 1750.

« Je suis très-contente des nouvelles de ce matin. Il n'y a plus que de la souffrance à avoir; c'est beaucoup, et plus encore pour ceux qui s'intéressent à madame de Luynes que pour elle-même. Je vous prie de lui demander de m'envoyer une petite dose de sa patience pour ses maux, car ce n'est pas pour les miens : elle me ferait croire à la métempsycose; car il me semble que mon cœur s'est transporté dans sa personne et souffre de ses douleurs; mais, Dieu merci, mon esprit est tranquille. Nous voilà bien avancés. Je suis en peine de vous à présent : avez-vous mangé depuis que vous êtes à l'hôtel de Luynes[1]? mandez-moi de vos nouvelles. Mandez à M. d'Havrincourt[2] que je suis très-touchée de l'attention du roi et de la reine; qu'elles me font un sensible plaisir de leur part, et que, d'ailleurs, tout ce qui me viendra de Suède ne saurait me déplaire[3].

« Une lettre, je vous prie, à une heure, à six et à neuf; et M. de Bayeux, à quatre et à midi. J'embrasse ma malade. Bonjour. »

1. Le duc de Luynes était sujet à de grands maux d'estomac.

2. Ambassadeur de France à Stockholm.

3. On voit que la reine se souvenait des obligations qu'elle avait eues dans sa grande jeunesse à la famille de Charles XII, et du séjour qu'elle avait fait autrefois en Suède.

A LA DUCHESSE DE LUYNES.

Mercredi 16 décembre 1750.

« Nous voilà au neuf, Dieu merci ! Que je suis heureuse de vous dire à vous-même ma joie. Je n'ai jamais tant rêvé que depuis le commencement de votre maladie. Grâce à Dieu, cela va bien. M. Delavigne est content; je ne m'en rapporte pas à ce qu'il me mande, mais à ce qu'il dit à Helvétius. L'agitation où vous avez été cette nuit est toute simple; vous aurez même encore de la fièvre plusieurs jours; mais il n'y a plus que patience à avoir, et ce n'est plus rien avec vous. J'ai vu une lettre de M. Bachou[1] à madame de Villars : il est très-content; ne vous y trompez pas, car c'est de l'état de votre corps et non de celui de votre âme, cela n'est pas douteux, et ces messieurs se connaissent en malades. Enfin, il manque à ma joie que vous ne souffriez pas, et le plaisir de vous embrasser. »

AU DUC DE LUYNES.

EN LUI ENVOYANT LA PRÉCÉDENTE, DESTINÉE A LA DUCHESSE.

Du mercredi 16.

« Voici une lettre pour madame de Luynes, ainsi que je l'avais promis; car, Dieu merci, nous voilà au neuf. Je

1. Prêtre de Saint-Sulpice, confesseur de la duchesse de Luynes.

ne mens pas d'un mot dans tout ce que je lui mande; mais, pour l'amour de Dieu, ne vous tourmentez pas quand il n'y a nul sujet de l'être; au contraire, il n'est question que de la dissiper dans ses souffrances; car il n'y a plus que cela et de la fièvre, qui durera encore quelques jours. M. Delavigne est content; soyez-le donc, et songez que madame de Luynes est sujette aux vapeurs; ainsi tâchez de l'amuser. Mon Dieu, pourquoi ne puis-je être là! Vous seriez grondé, et elle tranquille. Je vous assure que je ne le serais pas si tout ce que je vous mande n'était pas vrai.

« Je vous demande pardon, monseigneur de Bayeux, si je ne vous écris pas une lettre à part; je vous prie de me mander à onze heures des nouvelles. »

AU MÊME.

Jeudi 17 décembre 1750.

« Je sais que la nuit a été pleine de souffrances; cela est fâcheux, mais, Dieu merci, point dangereux; il n'y a plus que patience à avoir : nous voilà au dix. Quand tous les jours dangereux sont passés, on prend courage pour ce qui n'est qu'une chose inévitable, qui est de souffrir. Si on pouvait ôter à ses amis et prendre pour soi leurs maux, je m'offrirais de bon cœur; le remède serait dans le soulagement qu'ils en sentiraient. J'embrasse madame de Luynes de tout mon cœur. Je sens toute l'impolitesse à ne pas faire de réponse à monseigneur; que cela ne

le rebute pas à me donner des nouvelles; je réparerai mes torts.

« A propos, j'ai commencé avant-hier à jouer de la guitare; jusque-là je n'en avais pas le courage; je chantais en moi-même le psaume *Super flumina*. Je vous souhaite le bonjour, et j'ai grande impatience de me trouver dans votre compagnie. »

AU MÊME.

Vendredi 18 décembre 1759.

« Je suis au comble de ma joie des bonnes nouvelles que je viens de recevoir. Je m'en vais compter à présent les jours de la quarantaine, comme on fait en carême[1]. Il faut que je répare mes torts : depuis que le roi, mon père, a su la petite vérole de madame de Luynes, il a été dans une très-grande inquiétude, et n'a cessé de m'en parler dans toutes ses lettres, en me marquant d'exprimer à madame de Luynes et à vous tout l'intérêt qu'il y prenait; ainsi jugez du plaisir que j'ai eu aujourd'hui en lui en écrivant. J'ai été ravie hier de voir madame de Brienne[2]; ce n'est pas sans envie que je l'ai vue partir

1. Madame de Luynes est dans l'usage, tous les carêmes, de compter ce qui reste de jours et d'heures jusqu'à Pâques, et la reine fait aussi le même décompte. (*Le duc de Luynes.*)

2. Nièce par son mari de madame la duchesse de Luynes, venue de sa terre s'enfermer à l'hôtel de Luynes, après avoir vu la reine. (*Note du duc de Luynes.*)

pour aller s'enfermer à l'hôtel de Luynes. Si j'osais, j'écrirais à madame de Luynes, mais je ne veux pas la fatiguer; elle ne doute pas de ma joie et de tous mes sentiments. Soyez-en bien sûrs tous deux. »

AU MÊME.

22 décembre 1750.

« Nous voilà purgée aujourd'hui; cela a bon air; cela ne sent plus la malade. Voici mon ordonnance : madame de Luynes ira à Paris au bout des quatre ou cinq semaines, tout comme il lui plaira; le quarantième jour j'irai lui donner rendez-vous à Sèvres, et le quarante et unième elle viendra ici. Si elle est trop rouge, elle se tiendra dans sa chambre, ira à la messe et où il lui plaira dans son particulier, et moyennant cela, cela n'empêchera pas que je la voie tous les jours. Ceux qui auront peur n'iront pas; à moi cela ne me fait rien du tout des autres. Ainsi jugez si le plaisir de la voir ne la blanchira pas comme neige à mes yeux. En attendant, je l'embrasse de tout mon cœur, et m'ennuie comme un pauvre chien. A propos, je vous avais promis des nouvelles quand madame de Luynes se porterait bien. En voici une qui lui fera plaisir. C'est qu'elle retrouvera dans l'appartement l'amour et le miroir; voilà tout ce que je sais, et qu'il y a trois jours, madame de Villars ayant son mal de tete, je m'ennuyais si fort, que, pour me divertir, je fis jouer à ma pendule tous les airs qu'elle possède. Le président

vient aujourd'hui. Il y a un grand dîner à la chancellerie, et puis voilà tout. Je souhaite le bonjour à la compagnie. »

RÉPONSE DE LA REINE

A MADAME DE LUYNES.

Du même jour 22.

« Rien ne m'aurait fait tant de plaisir que votre lettre, si je n'en attendais un bien plus sensible dans quatre semaines, qui est celui de vous voir. Il est pourtant vrai que de me donner quelquefois de vos nouvelles, sans que cela vous puisse faire mal, servira à m'adoucir un temps qui me paraît déjà bien long. Tout ce que je vous demande, c'est de ne me savoir aucun gré de mon amitié; vous vous la devez tout entière. Votre lettre m'a attendrie aux larmes. Oui, Dieu vous conservera tant que je vivrai; je le lui demande de tout mon cœur.

« Quand j'écris à M. de Luynes, je dis : j'embrasse madame de Luynes; mais comme c'est à vous pour lui, je crois qu'il est plus honnête de vous prier d'en prendre la peine pour moi. Et monseigneur, qu'aura-t-il? Il faut, je le crois, tout renfermer dans la bénédiction que je lui demande. »

A LA DUCHESSE DE LUYNES.

Mercredi 23 décembre 1750.

« Je ne voulais pas vous écrire, mais je ne puis pas y tenir; le cœur emporte sur la raison. Dans vingt-quatre jours j'aurai le plaisir de vous voir, de vous embrasser.

AU DUC DE LUYNES.

Du mardi 29 décembre 1750.

« Bonjour d'abord à ma dame d'honneur, puis vous, et puis monseigneur. Comme j'écris cela, la lettre du dernier arrive, qui m'a abasourdie, et ma gaieté est partie. J'espère qu'elle reviendra et que j'aurai de meilleures nouvelles. Une peau de lièvre n'a pas l'inconvénient d'une flanelle. Mandez-moi si la mauvaise nuit n'a pas donné du mouvement dans le pouls. Est-il vrai qu'elle ait mal à un œil? Dites-lui de ma part que je finirai par faire une prière pour elle comme celle que les juifs de Metz firent pour le roi, où tous les membres et artères furent compris, afin de ne rien oublier. Je l'embrasse de tout mon cœur.

« Je reçois votre lettre dans le moment; je suis on ne peut pas plus touchée de votre attention. Je suis très-bien ce matin; il ne manquerait à ma bonne santé qu'une bonne nuit à madame de Luynes. Je vous dirai tout grossièrement que je vous aime tous deux, peur de scandale, et même tous trois, de tout mon cœur. »

AU MÊME.

Mercredi 30 décembre 1750.

« Je suis bien aise que la nuit ait été meilleure, mais je n'aime point que madame de Luynes s'accoutume à prendre quelque chose pour dormir, car la nature s'y habitue aisément. Je renvoie la lettre de madame de Looss[1]. Savez-vous que, dans dix-sept jours, je verrai madame de Luynes et que je l'embrasserai de tout mon cœur? Mais cela est encore bien long; je serai charmée de vous revoir tous. Je passai hier ma soirée en très-petite compagnie; nous n'étions que huit, et toutes à travailler autour d'un grand feu; cela tenait de la veillée beaucoup. Est-il permis, comme amie de la maison, de savoir vos arrangements? si vous irez avant ou après les six semaines à Paris? car, pour Dampierre, je me flatte que vous n'y pensez pas par le temps qu'il fait. Je voudrais bien aussi, si la santé de madame de Luynes le permet, que tout fût fait auparavant, afin que, ce carême fini, je me retrouve avec vous tous. Sur ce, je vous souhaite à tous trois le bonjour. »

AU MÊME.

Jeudi 31 décembre 1750.

« Je finis l'année et commence celle où nous entrons avec les mêmes sentiments. Je n'ai pu me refuser le plai-

1. Femme de l'ambassadeur du roi de Pologne.

sir ou, pour mieux dire, la consolation de vous en assurer tous trois, mais, n'en déplaise à M. de Luynes et à monseigneur, plus particulièrement madame de Luynes, que j'embrasse de tout mon cœur. »

A LA DUCHESSE DE LUYNES.

Vendredi, 1er janvier 1751.

« Vous savez que je n'ai pas beaucoup de temps ce jour-ci, mais il m'est impossible de ne me pas donner celui de vous dire combien votre lettre m'a fait de plaisir. Ce qui me touche surtout, c'est que vous êtes persuadée de ma tendre amitié pour vous. Ce que vous appelez n'avoir pas figure humaine en sera une délicieuse pour moi, et rien ne m'empêchera de vous voir au bout des quarante jours, quand ce ne serait que pour un moment, et puis nous verrons. Je vous souhaite une santé parfaite; et à moi, car il ne faut pas s'oublier, le bonheur de passer toute ma vie avec vous. »

AU DUC DE LUYNES.

Vendredi, 1er janvier 1751.

« Il est inutile de dire que la cassette[1] est charmante, d'un goût nouveau, enfin rien de si joli dans le monde;

1. Une cassette remplie de toutes sortes de choses que M. le duc de Luynes venait d'envoyer à la reine; entre autres choses, il y avait des lunettes. (*Note du duc de Luynes.*)

on sait tout cela. Mais ce que l'on ne sait point, c'est que j'en suis comme un enfant qui a un joujou qui lui plaît. C'est avec la même candeur qu'elle me fait plaisir, à cela près que la reconnaissance est de quelqu'un qui connaît un peu le monde, et même souvent à ses dépens, et à qui Dieu fait la grâce d'y avoir des amis, tout corrompu qu'il est, estimables et aimables. »

AU MÊME.

Samedi 2 janvier 1751.

« Me voilà gaie pour toute la journée de la bonne nuit de madame de Luynes. Savez-vous ce que je faisais quand j'ai reçu la lettre de monseigneur? J'étais avec..... devinez qui?..... Les beaux yeux de ma cassette [1]. Jamais l'*Avare* [2] n'a tant aimé la sienne.

« Je me dépêche pour la grand'messe. J'embrasse madame de Luynes, je m'incline devant monseigneur, et je vous souhaite le bonjour. »

AU MÊME.

Dimanche 3 janvier 1751.

La reine remercie le duc de Luynes d'un Almanach qu'il lui a envoyé; elle se plaint de n'avoir

1. Allusion aux lunettes qui étaient dans la cassette.

2. Allusion à l'*Avare* de Molière.

pas encore de nouvelles de la duchesse à neuf heures un quart, et ajoute :

« Moi, qui ne sais rien, je sais que le parlement fait encore des remontrances aujourd'hui. Tout cela m'attriste. Ce qui n'égaye pas, c'est de lire *Charles-Quint*[1] dans ce temps-ci. Brûlez ma lettre[2]. »

AU MÊME.

Lundi 4 janvier 1751.

« Quand je fais tant que de savoir des nouvelles, je n'en sais que de mauvaises; il n'y a pas eu un mot de vrai pour hier à ce que je vous ai mandé; ce ne sera que dans quinze jours. Je vous cite mon grand auteur, c'est M. de la Mothe. En attendant, je viens d'en recevoir, qui me font grand plaisir, de madame de Luynes. Je l'embrasse de tout mon cœur. J'ai grande impatience de voir son nez, pour lequel, ne vous moquez pas de moi, je prie Dieu, afin qu'il soit montrable; car, pour moi, rien ne m'empêchera de la voir au bout de ses quarante jours. Je vous souhaite le bonjour.

« Je vous supplie, monseigneur, que votre belle main ne se fatigue point à m'écrire; vos lettres me font plaisir. »

1. L'histoire de Charles-Quint par Robertson. Ce qui n'égayait pas la reine était peut-être le commencement des troubles de la Réforme, qu'elle pouvait comparer au mouvement philosophique du dix-huitième siècle.

2. Ayant donné une nouvelle politique, la reine prie que l'on brûle sa lettre.

AU MÊME.

Jeudi 7 janvier 1751.

« Monsieur le duc,

« Madame la duchesse de Luynes et monseigneur sauront qu'il y a demain un mois que la pauvre reine, sans parler de ses inquiétudes, s'ennuie à mourir de ne pas voir sa dame d'honneur. Ainsi, voyons un peu cela, car j'aime les choses claires. Au bout de quarante jours, je la verrai, et puis elle ira changer d'air à Paris; cela est juste. Et puis après, pour combien de temps? Quand estce que je me trouverai établie tout à fait dans ma petite société? Contez-moi un peu tout cela, car je veux savoir à quoi m'en tenir. Les grandes vapeurs m'ont pensé gagner hier : quelqu'un s'est avisé de dire que vous vouliez faire une seconde quarantaine à Paris. J'en ai frémi, et cela me tourmente. Je n'ai point encore de nouvelles. Je vous aime tous de tout mon cœur. »

A LA DUCHESSE DE LUYNES.

Jeudi 7 janvier 1751.

« C'est de tout mon cœur que j'ai joint mes actions de grâces aux vôtres, et je remercie Dieu tous les jours de vous avoir donnée à moi, et puis de vous avoir conservée. C'est un présent dont je ne suis pas ingrate. Je me suis tenue très-longtemps à ma fenêtre pour vous voir

promener autour de la pièce d'eau des Suisses, et je n'ai rien vu : vous étiez déjà passée, ou vous ne l'étiez pas encore. J'ai une extrême impatience de vous voir, et le plaisir que j'en aurai embellira beaucoup votre teint, et, par conséquent, nous ne serons pas longtemps sans nous retrouver ensemble. Jugez de ma satisfaction. Ce sont les délices de l'amitié. »

. . . .

AU DUC DE LUYNES.

9 janvier 1751.

« Comment va votre estomac? Je voudrais bien déjà vous gronder. Voici mes soirées : je vais chez Papette, et, quand elle a mal à la tête, je joue un triste piquet; quand le roi n'est point ici, je vais quelquefois chez mes enfants. Voilà un compte exact. J'espère que bientôt je n'en aurai point à vous rendre, et que vous en serez témoin; j'en ai une grande impatience. »

AU MEME.

12 janvier 1751.

« Rien de si joli que la lettre de monseigneur. Sommeil tout d'une pièce, appétit en s'éveillant; cela est charmant. Il n'y a plus que ce nez qui me désole; jamais nez n'a causé tant de peine; il n'y a pas d'exemple de cela. Cela m'était dû. Bonjour.

« Comment se portent le chat, Loup, Marasquin et Tinta[1], dont je suis dans l'impatience d'entendre le ronflement? » .

AU MÊME.

14 janvier 1751.

« Savez-vous bien que le jeudi est l'avant-veille du samedi? Je ne puis vous dire le plaisir que cela me fait... Je n'ai point encore de nouvelles. A l'égard de ma science pour la pie[2], elle ne s'étend qu'à la manger, et surtout quand c'est M. Thibault qui me la sert; j'en suis dans une grande impatience[3]. J'ai soupé hier avec la semaine[4], et madame de Talmond, qui s'en va à Lunéville. Le pauvre M. de la Galaisière[5] a perdu un fils que vous avez vu ici cet été. A propos, vous ne m'avez rien dit de Marchand[6], qui a la petite vérole; comment est-il? Je m'aperçois que ma lettre est un grand galimatias. J'embrasse ma dame d'honneur, et vous souhaite le bonjour.

« Je reçois votre lettre dans le moment, monseigneur. Que vous êtes charmant de ce que vous me dites; jamais

1. Trois chiens appartenant au duc et à la duchesse.
2. Reste d'un gigot que l'on fait griller.
3. Allusion à l'habitude qu'avait la reine d'aller souper tous les soirs chez la duchesse de Luynes.
4. Les dames du palais de semaine.
5. Chancelier de Lorraine.
6. Musicien du roi, attaché à M. le duc de Luynes.

on ne fut plus occupé d'un visage que je le suis de celui de madame de Luynes. Heureusement que ce n'est pas le mien, car j'aurais bien des comptes à rendre à Dieu. Bonjour. »

. . . .

A LA DUCHESSE DE LUYNES.

20 janvier 1751.

« Je ne suis point étonnée de la joie avec laquelle vous avez été reçue de votre famille, mais charmée de celle que tout le monde vous a marquée. Outre que cela flatte l'amitié que j'ai pour vous, cela me fait croire qu'il y a encore d'honnêtes gens dans le monde qui aiment ce qui est estimable; il est vrai que l'aimable y est joint. Il n'y a plus que treize jours; je ne puis vous dire mon impatience. »

. . . .

A LA MÊME.

Samedi 23 janvier.

« Savez-vous le plaisir que je me suis donné hier au soir? J'ai été surprendre M. de Luynes chez lui; je l'ai trouvé qui venait de finir son souper avec monseigneur, dans sa belle petite chambre; je ne puis vous dire la joie que j'ai eue de revoir votre appartement; j'y suis restée

un moment pour la ménager; car, à la longue, ne vous y trouvant point encore, j'ai eu peur de ce qui aurait pu lui succéder. Les plaisirs qui ne sont que dans l'imagination ont besoin d'être ménagés; j'attends avec grande impatience le réel. »

A LA MÊME.

Lundi 25 janvier 1751.

« Vous pouvez bien croire que vous ne sauriez me faire un plus grand plaisir que de me mander jusqu'au moindre détail de tout ce qui a rapport à votre santé; je suis charmée de la savoir bonne. A cela voici ma volonté suprême, car la douceur s'en va quand je désire bien vivement. Je n'irai point vous voir, ni je ne veux pas que vous veniez : il est inutile de vous faire gagner un rhume; mais je veux que, d'aujourd'hui, ou, tout au plus tard, de demain en huit, vous veniez vous établir ici. Point de réplique; et, sur ce, je vous embrasse de tout mon cœur.

« Bonjour, monsieur de Luynes. »

A LA MÊME.

Mardi 26 janvier.

« Je suis très aise de la soumission avec laquelle vous avez reçu mes ordres; aussi, j'avais oublié d'ajouter

qu'ils étaient émanés de mon trône. Ne dites point cette mauvaise plaisanterie, car vous savez bien ce que c'est. Raillerie à part, je ne puis vous dire la douceur que cela a mise dans mon sang, de penser que je vous verrai tous les jours. Je vous embrasse.

« Vous vous moquez de moi, monsieur, de ne me point écrire. Voilà ce que c'est que le monde : les bonnes habitudes se perdent aisément. J'espère vous voir demain. »

A LA MÊME.

Mercredi 27 janvier 1751.

« J'ai de grandes affaires ce matin; ainsi, je n'ai que le temps de vous dire que ma fille[1] est accouchée d'un garçon et s'en porte bien. Dieu nous en donne autant ici[2]! J'attends mardi avec grande impatience, et vous embrasse de tout mon cœur.

« Bonjour, monsieur de Luynes. »

A LA MÊME.

Jeudi 28 janvier 1751.

« Je vous remercie du compliment que vous me faites; cela m'a fait un vrai plaisir d'avoir un petit-fils; jugez

1. Madame la duchesse de Parme venait de donner le jour au prince héréditaire Ferdinand-Louis-Marie, le 20 janvier 1751.

2. La dauphine n'avait encore qu'une fille, née le 26 mars 1750.

de celui que j'aurais si le bon Dieu nous exauce[1]! Je serais bien fâchée qu'il n'y eût que moi qui priât pour cela, car je suis bien mauvaise. Faites-moi le plaisir d'écrire à M. de Pignatelle[2], et de renvoyer par mon exprès sa réponse, pour savoir quand il faut écrire à Parme, s'il a un courrier. Le jour de la poste n'étant que lundi, je voudrais écrire plus tôt, s'il se trouve une occasion. Autre commission : c'est de faire dire à ce pauvre M. de Saint-Aignan la part que je prends à la perte qu'il a faite, quoique je n'envoie pas chez lui; mais je voudrais que vous l'en assuriez : il me fait une vraie pitié. Ma santé est assez bonne, à mon estomac près. Mandez-moi comment vous êtes; dites bien des choses à M. de Luynes, et elles seront vraies. Je vous aime et embrasse de tout mon cœur. »

A LA MÊME.

Marly, 6 mai 1752.

« Je vous remercie de l'attention que vous avez eue d'envoyer savoir de mes nouvelles. Ma santé est bonne; mais je vous avoue que je suis bien affligée de tout ce qui arrive. Dieu nous assiste! Je voudrais bien pouvoir augmenter le nombre de la compagnie que vous avez, et je me flatte que personne n'en serait fâché. Je ne sais si c'est de la présomption; mais non, c'est une justice que

1. Le petit-fils que désirait la reine naquit le 13 septembre 1751. C'est le duc de Bourgogne, mort en 1761.

2. Ambassadeur du roi d'Espagne et chargé des affaires de Parme.

je rends à mes sentiments. Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage, car voici l'heure où il faut nécessairement aller se divertir. C'est aujourd'hui la première musique depuis la mort de ma pauvre fille [1]; ainsi jugez du plaisir que j'aurai. Je ne vous dirai rien du salon; c'est la pénitence des sens. Il aveugle, il fatigue les oreilles; il rend les mains malpropres, tout ce que l'on y touche; l'odorat est infecté, la chère médiocre; enfin il y a de quoi tout réparer, il n'y a qu'à dresser son intention. Je vous prie de faire part de ma morale à mon archevêque [2]. Je vous charge de toute ma reconnaissance pour les personnes dont vous me parlez, et vous embrasse de tout mon cœur.

« Tramecourt m'apprend, dans le moment, que vous êtes enrhumée; vous ne m'en dites rien. »

AU DUC DE LUYNES.

Du 6 mai,

« Je vous prie, monsieur, de n'être pas si discret. Sous le prétexte de ne pas importuner, qui est une raison si souvent donnée, et par conséquent usée, vous vous épargnez la peine de m'écrire, et je n'ai reçu qu'une pauvre petite lettre de vous, pour mieux dire, une réponse; cela est vilain. Mais faisons la paix, à condition que vous vous corrigerez. Je ne vous ferai pas de détail de Marly; je vous

1. Madame Henriette, morte en 1751.

2. L'archevêque de Rouen, grand aumônier de la reine.

dirai en un mot que je m'y ennuie beaucoup, et que j'ai bien envie de rattraper mon fauteuil entre la cheminée et la tablette[1]. Pour parler plus clairement, je serais très-aise de me retrouver entre vous deux. Je puis vous assurer que j'aime mieux le bruit de Tintamarre[2] que celui du salon. ».

AU MÊME.

Du 6.

« Je vons remercie de vous être corrigé; cela prouve que j'ai reçu votre lettre avec plaisir; il y a bien loin d'ici à huit jours. Nos jours se passent à en désirer la fin sans nous en douter. Cette vérité me paraît une preuve contre les incrédules; il ne serait pas naturel d'avoir cet ennui qui vous suit presque toujours, s'il ne tendait qu'à la destruction. Vous ne vous attendiez pas à une lettre aussi sérieuse; mais cette pensée m'a frappée dans le moment que je lisais que nous passions notre vie dans les désirs de la voir avancer sans cesse. Parlons du salon. Je crois bien que la description que j'en ai faite à madame de Luynes vous a plu, car il n'y a rien de si vrai; et c'est parce que cela est vrai, et par conséquent tout simple, que vous l'avez trouvée bonne. On ne dit jamais mieux que quand on dit vrai. Je retombe dans le sérieux, et je

1. Dans le cabinet de madame de Luynes.

2. Nom d'un vieux chien de la duchesse, qui ronflait toujours.

vous assure que je n'en suis pas plus triste. Ma santé est bonne.

« A lundi, à lundi. »

A LA DUCHESSE DE LUYNES.

Du même jour.

« Je viens d'écrire une lettre très-sérieuse à M. de Luynes; je n'en suis pas plus triste pour cela. Je serais prête à faire un second tome de celle-ci, sans que cela me fît rien du tout encore; mais comme cela pourrait vous ennuyer tous deux, je mettrai un peu plus de gaieté par les nouvelles de Marly. Premièrement, M. de Bouillon et sa fille ont été mordus par un chien enragé, et sont partis pour la mer. Secondement, je ne sais plus rien. La première nouvelle est si forte qu'elle m'a fait oublier les autres, si tant est que j'en ai su. Raillerie à part, cela est affreux. Vous jugez bien que j'ai pensé à vous tout de suite. Tous les Loup, Tintamarre [1] et autres me font peur. J'envie madame Thibaut [2] et vous embrasse de tout mon cœur. »

1. Chiens de la duchesse de Luynes.

2. Femme de chambre de la reine qui retournait, après sa semaine, chez la duchesse, dans la maison de laquelle son mari était maître d'hôtel.

A LA MÊME.

Marly, 13 mai 1752.

« Je suis en peine du rhume avec lequel je vous ai laissée hier. Mandez-moi s'il n'est pas augmenté, Dampierre y étant très-propre... Je n'ai pas grand'chose à vous mander d'ici. Ma santé se soutient toujours tout doucement. Le salon, dont je suis sortie à minuit et demi, était moins bruyant qu'à l'ordinaire, par la raison qu'il y avait moins de monde. Nous étions tous assez tristes. Je l'étais beaucoup de ne plus voir ma pauvre fille !... Je ne veux pas vous attrister davantage; j'abrége cette matière si inépuisable. J'en sors pour vous gronder de ne m'avoir pas dit que madame de Séchelles était à Versailles; grondez-la de ma part aussi. Comment se porte le président? Donnez-moi souvent de vos nouvelles. »

AU DUC DE LUYNES.

13 mai.

« Il y a un siècle que je ne vous ai écrit, je n'en ai pas eu le temps; j'ai fait une course hier, dont je suis revenue à huit heures assez fatiguée. Le temps, qui avait été très-vilain toute la matinée, devint très-beau pour la revue, et je m'en porte bien. Nous aurons demain des remontrances [1]; Dieu veuille mettre fin à tout cela. J'ai, je vous assure, grande impatience de vous revoir. »

1. Du parlement.

A LA DUCHESSE DE LUYNES.

Du 13.

« M. de Croissy m'a remis hier votre lettre. Vous ne sauriez me faire plus de plaisir que de me donner de vos nouvelles quand je n'ai pas celui de vous voir. Je me porte bien de la course que j'ai faite hier. Comme il y a longtemps que nous n'avons eu de remontrances, nous en aurons demain; Dieu veuille mettre fin à cela; je crois que le moyen de les rendre doux, ce serait de ne l'être pas tant. »

. . . .

AU DUC DE LUYNES.

1er novembre 1752.

« Vous avez de l'amitié pour moi, j'aurais tort d'en douter. Je suis persuadée que si vous saviez la peine que me fait le départ de madame de Luynes, vous auriez exigé d'elle de ne me point quitter; elle s'en va, mon archevêque me quitte, Papette me fait trembler avec ses maux de tête, cela me met dans le désespoir. Je suis toujours bien aise d'être avec ce que j'aime, mais dans les voyages surtout je me crois perdue; prenez cela pour vapeurs ou pour sentiments : mais malgré la foule qui reste à Fontainebleau, je me vois vis-à-vis de mademoiselle La Tour. Vous avez commencé par votre absence, vous êtes cause de celle de madame de Luynes. Enfin,

pour mieux exprimer ce que je sens, ce qui n'est qu'une misère dans l'opéra est une réalité pour moi ; c'est que l'univers sans mes amis, c'est un désert pour moi.

« Ce 1er novembre, jour de la Toussaint. Il y a encore dix jours.

. . . .

A LA DUCHESSE DE LUYNES.

Du 7.

« Vous m'avez mandé des nouvelles de tout le monde hors des vôtres ; je suis bien aise que M. de Luynes soit mieux, mais je voudrais qu'il donnât la préférence à la basse de viole de M. de Caix sur ses pilules ; j'imagine que cela serait plus sain. Il me semble qu'il y a un siècle que je ne vous ai vue; j'avais bien raison de trembler pour ma pauvre Papette ; son mal de tête lui a pris avant-hier à six heures du soir et durait encore hier à onze. Je viens d'y envoyer; on m'a dit que cela s'était soutenu jusqu'à une heure et que depuis l'on n'en savait point de nouvelles, mais j'ai grand'peur qu'elle ne puisse pas me suivre demain. C'est autant de vapeurs pour le chemin. Vous pourrez vous confesser d'avoir fait une peine mortelle à votre prochain. Je pars toute seule; mes enfants vont à la chasse et arriveront avec le roi. Je vous embrasse. »

Une des dernières lettres de la reine à la duchesse de Luynes est datée du 1er septembre 1756.

Elle essaye de repousser les tristes pensées de son amie, qui se plaignait de son grand âge :

« Vous ne savez ce que vous dites, écrit la reine, ne me parlez jamais de votre âge; votre âge est celui de notre amitié; vous n'en avez pas d'autre, et je vous promets qu'il sera dans sa vigueur tant que je vivrai. Cela est une fois dit, toujours senti... »

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

TABLE

Paris. — Imprimerie VIÉVILLE et CAPIOMONT, rue de Poitevins, 6.



TABLE

Paris. — Imprimerie VIÉVILLE et CAPIOMONT, rue de Poitevins, 6.